



Livret de l'étudiant·e

2023 / 2024

7 L'ENSP

- 1.1 L'École
- 1.2 L'École & l'égalité
- 1.3 Règles de fonctionnement : le bâtiment, les espaces, le matériel et les ressources
- 1.4 L'équipe

38 Les études à l'ENSP

- 2.1 Organisation des études
- 2.2 Le diplôme de l'ENSP
- 2.3 Organisation pédagogique

54 La Recherche

- 3.1 Le cycle Master
- 3.2 Le Centre de Recherche Art & Image (CRAI)
- 3.3 Le Doctorat (ENSP-AMU)

60 L'International

Candidater pour une mobilité internationale en 1° année Partir en mobilité internationale en 2° année

64 Programme des cours

68 1^{re} année

Tableau des crédits Descriptif des cours

104 2º année

Tableau des crédits Descriptif des cours

132 **3º année**

Tableau des crédits Descriptif des cours

150 Vie étudiante

158 L'ENSP et après?

Les diplômé-e-s Formation professionnelle continue Validation des acquis de l'expérience

L'ENSP

L'École

L'École nationale supérieure de la photographie est un établissement d'enseignement supérieur sous la tutelle du Ministère de la Culture, situé à Arles au sud de la France.

Une de ses missions principales est la formation artistique, scientifique et technique de créateurs aptes à concevoir, développer et promouvoir toute réalisation dans le domaine de la photographie et de l'image.

Elle met également en œuvre plusieurs recherches artistiques dans le domaine des sciences, de la technologie, des sciences sociales, de l'histoire et de la pensée en général. Des actions culturelles et de sensibilisation du public à la création contemporaine constituent en outre une partie fondamentale des activités de l'FNSP.

L'ENSP est régie par **un conseil d'administration**, dont les membres ont été renouvelés en 2020. Il se compose de :

- → Régine Hatchondo, présidente du Conseil d'administration
- → Estefanía Peñafiel Loaiza, artiste
- → Christoph Wiesner, directeur des Rencontres de la photographie
- → un e représentant e de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA, Ministère de la Culture)
- → un·e représentant·e de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAC PACA, Ministère de la Culture)
- → un·e représentant·e de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- → le maire de la ville d'Arles

Ainsi que des représentants de l'ENSP tels que :

- → deux enseignant·e·s
- → deux représentant·e·s du personnel
- → deux étudiant·e·s de l'ENSP

Assistent, en outre, aux délibérations du Conseil sans droit de vote

- → la direction de l'ENSP
- → la directrice des études et de la recherche
- → le secrétariat général

L'ENSP est dotée de deux commissions spécifiques, qui se réunissent au moins deux fois par an :

- → un comité social d'administration (CSA); issu de la fusion des comités techniques (CT) et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), le CSA est une instance de dialogue social chargée de l'examen des questions collectives d'organisation et fonctionnement des services ainsi que des conditions de travail des agents.
- → une commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante

7

La CRPVE

La Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE) comprend sept membres :

- → la directrice en tant que présidente
- → trois représentant·e·s des enseignant·e·s, élu·e·s pour une période de trois ans renouvelable
- → deux représentant·e·s des étudiant·e·s, élu·e·s pour une période d'un an renouvelable
- → un·e représentant·e du personnel, élu·e pour une période de trois ans renouvelable.

La commission peut entendre des expert·e·s issu·e·s de l'établissement ou des personnalités extérieures.

Elle est consultée sur :

- → l'adaptation des enseignements aux objectifs de formation;
- → la définition des orientations pédagogiques et de recherche de l'établissement;
- → la définition des recherches susceptibles d'être conduites qui permettent l'évolution des enseignements supérieurs dans le domaine des arts plastiques ;
- → la répartition des fonctions d'enseignement permanentes et temporaires entre les diverses disciplines pouvant être enseignées dans l'établissement, ainsi que sur les compétences et qualifications correspondantes ;
- → l'attribution de bourses de voyage et d'études ;
- → la mise en œuvre des partenariats et des échanges.

Au sein de l'ENSP, plusieurs sphères de formations et d'activités coexistent. L'École accueille chaque année 85 étudiant-e-s en Master, des doctorant-e-s actuellement au nombre de 4, ainsi que de nombreux apprenant-e-s dans le cadre de la Formation continue, qui s'adresse à tout professionnel travaillant avec l'image.

Attachée à offrir à ses étudiant·e·s et à ses jeunes diplômé·e·s des expériences professionnalisantes, l'ENSP développe de nombreux partenariats avec des acteurs culturels internationaux, nationaux et locaux.

L'ENSP, c'est également l'ouverture sur l'extérieur avec une programmation d'activités culturelles et d'éducation artistique comme le développement de pratiques expérimentales lors des Openlab organisés au Fablab, l'apprentissage proposé aux amateurs avec les ateliers de photo de l'ENSP, des cycles de conférences et de colloques, des expositions ainsi qu'un lieu de ressources grâce à sa Bibliothèque.

Le Conseil de la recherche

Approuvé par le Conseil d'Administration en 2012, ce conseil a été acté et créé en 2021. Il est consulté sur : la cohérence et les modalités de mises en œuvre et de valorisation de la recherche artistique au sein de l'École, la politique éditoriale en lien avec la recherche, le bilan annuel de la recherche de l'École (en tant qu'instance d'auto-évaluation) et tout projet de recherche développé (en interne ou externe) avec une école doctorale et/ou des partenariats. Les

2023 - 2024 8

personnalités membres de ce conseil sont :

- → Estelle Blaschke, historienne de la photographie ;
- → Stéphanie Solinas, artiste photographe et docteure ;
- → Éric Baudelaire, artiste ;
- → Arno Gisinger, artiste, enseignant et maître de conférences HDR à l'Université de Paris 8 ;
- → Alejandro Leon Cannock, doctorant de l'ENSP;
- → deux enseignants de l'ENSP : Gilles Saussier et Fabien Vallos ;
- → un·e étudiant·e élu·e à la CRPVE
- → la direction des études et de la recherche de l'ENSP
- → la direction de l'ENSP

La première séance, qui s'est tenue en février 2022, a été consacrée à la prise de connaissance des projets de l'école.

L'ENSP en réseau

L'ANdÉA

L'ENSP est membre de l'ANdÉA, l'Association Nationale des Écoles d'art et de design publiques. Créée en 1995, l'ANdÉA fédère plus de 43 Écoles supérieures d'art et design sous tutelle du Ministère de la Culture.

Les établissements sont représentés au sein de l'ANdÉA par plus de 200 membres : enseignant·e·s, étudiant·e·s, directeurs.ices, administrateurs·ices, chef·fe·s de services, etc. mais aussi des structures associées qui partagent des objectifs ou environnements communs (enseignement supérieur Culture, Écoles d'art de pratiques amateurs, classes préparatoires publiques aux Écoles d'art. etc.)

Cette communauté des Écoles d'art travaille au sein de l'ANdÉA dans le cadre de commissions thématiques et d'ateliers : parcours et pédagogies, recherche, vie étudiante et des Écoles, histoire des Écoles d'art, transitions sociales et écologiques...

→ andea.fr

Association BEAR

L'association Bibliothèques d'écoles d'art en réseau, créée en 2011, regroupe les bibliothèques et centres de documentation des écoles d'art et de design françaises et de Monaco. Elle est soutenue par le Ministère de la Culture et l'ensemble des écoles d'art et de design ainsi que le personnel des bibliothèques du réseau.

Ce réseau professionnel existe de manière informelle depuis 1976. C'est dans cette perspective qu'en 1978, un outil commun de dépouillement de périodiques a été conçu, le Bulletin Signalétique des Arts Plastiques (BSAP), base maintenant référencée dans tous les grands répertoires bibliographiques. Les revues internationales étant un support et une source d'information majeure pour la création contemporaine, l'accompagnant, la documentant et la situant dans un contexte social et politique depuis les années 1960, les bibliothèques des écoles d'art et de design tenaient à mettre ces ressources à la disposition de la communauté des étudiants, artistes et chercheurs. À partir de 2011, le BSAP devient la BSAD, Base Spécialisée en Art & Design, plateforme documentaire de données bibliographiques. Outre le dépouillement des articles des revues, elle signale les publications des écoles et les mémoires de fin d'études de leurs étudiants. Dans une perspective toujours renouvelée de mise en commun et de partage d'un travail scientifique, cette plateforme est accessible librement à tous et participe à la valorisation de la recherche dans les écoles d'art et de design.

Si la gestion et le développement de la BSAD demeure son activité principale, l'association BEAR vise également à faciliter les échanges professionnels et la circulation de documents, à partager connaissances et savoir-faire entre les membres du réseau, à organiser les rencontres annuelles autour de l'édition, de l'offre documentaire, de la transmission des savoirs. Elle est membre du CIPAC, du Comité de consultation de la bibliothèque de l'INHA et membre associé de l'ANdÉA. Le réseau s'étoffe et compte parmi ses partenaires des documentations de centres d'art, de FRAC, de musées et d'institutions dédiées à l'art contemporain.

→ Association BEAR

L'École(s) du Sud

L'ENSP participe au réseau L'École(s) du Sud qui réunit huit Écoles supérieures d'art publiques de la région Sud PACA, du Gard et de Monaco:

- → École nationale supérieure de la photographie, Arles
- → École nationale supérieure d'art de la Villa Arson, Nice
- → École supérieure d'art d'Aix en Provence
- → École supérieure d'art d'Avignon
- → École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée
- → École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée
- → Pavillion Bosio, École supérieure d'arts plastiques de la ville de Monaco
- → École supérieure d'art de Nîmes

L'École(s) du Sud propose des programmes d'exposition ainsi que des workshops ou séminaires communs à l'ensemble des Écoles du réseau. Chaque étudiant-e peut ainsi découvrir les établissements, les formations, rencontrer les enseignant-e-s, s'initier à certaines pratiques mais surtout échanger avec les étudiant-e-s en cursus.

→ lecolesdusud.fr

Arles Contemporain

L'ENSP participe à cette association, créée en 2013, pour promouvoir l'art contemporain sur le territoire du Pays d'Arles. Elle regroupe des lieux, fondations, institutions muséales, galeries privées, associations, ateliers, espaces de résidence et de production accueillant et accompagnant les artistes sur son territoire. Son objectif est de soutenir ces lieux divers qui animent Arles toute l'année en tissant un réseau de solidarité autour d'événements. Canal complétaire pour l'ENSP de visibilité des travaux d'étudiant·e·s et diplômé·e·s.

→ arles-contemporain.com

Plein Sud

Né au printemps 2020 dans le but de faire rayonner la richesse exceptionnelle de l'offre artistique contemporaine dans le Sud de la France, le réseau Plein Sud réunit 72 lieux d'art contemporain, de Sérignan-Sète jusqu'à Nice-Monaco.

Chaque année, un guide, distribué l'été à plus de 100 000 exemplaires en Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et un site internet proposent une immersion dans l'expérience de l'art contemporain sur tout le territoire du Sud de la France, tout au long de l'année.

Ils conduisent à la rencontre d'une multiplicité de programmations artistiques, de paysages et d'architectures remarquables, au cœur des grandes villes du Sud (Arles, Avignon, Montpellier, Marseille ou Nice), de villages et de ports mythiques de Provence (Saint-Paul-de-Vence, Toulon-Hyères, Vallauris...), sur des îles aux environnements protégés (Iles du Levant, Porquerolles) ou en montagne (Digne-les-Bains ou Embrun).

La programmation de l'ENSP y est présentée depuis l'été 2021.

→ Pleinsud.art

1.2

L'École & l'égalité

L'ENSP, et l'ensemble des acteurs et actrices qui la compose, conscients de l'importance dans leurs missions, d'un cadre de travail et d'apprentissage fondé sur le respect de chacun·e et ouvert à la diversité, s'engagent résolument pour la prévention et la lutte contre toute forme de discrimination et pour la promotion au sein de l'École d'une culture de l'égalité.

Cet engagement a notamment été formalisé dans la charte pour l'égalité adoptée par le conseil d'administration de l'ENSP du 29 novembre 2019 et dont le texte est reproduit ci-dessous.

Tout au long de l'année universitaire, des actions de sensibilisation et de formation ainsi que des groupes de discussion ouverts et inclusifs sur ces questions sont proposés aux membres du personnel administratif et enseignant·e·s ainsi qu'aux étudiant·e·s.

Deux agents ont été nommés référents au sein de l'établissement pour porter ces actions de sensibilisation, écouter et orienter les personnes qui seraient victimes ou témoins de discriminations ou de violences.

- → Gwendoline Allain responsable des relations internationales et de la professionnalisation awendoline.allain@ensp-arles.fr
- → Fabien Velasquez assistant bibliothécaire fabien.velasquez@ensp-arles.fr

Charte pour l'égalité

Article 1

La parité dans les instances de décision et les instances consultatives

Objectifs

- → Veiller à renforcer la présence des femmes dans les instances décisionnelles et consultatives de l'établissement qui pour certaines, à ce jour, ne sont pas paritaires;
- → Promouvoir les femmes aux postes à responsabilités pédagogiques (coordination d'années, de champs disciplinaires, formations, etc.) ;
- → Encourager les femmes à répondre aux appels à candidatures lancés par l'École et les soutenir dans les démarches d'accès à ces postes ;
- → Assurer une représentation équilibrée des femmes dans les comités de

sélection pour le recrutement des enseignant·e·s et les jurys pédagogiques.

Mesures non exhaustives

- → Être proactif·ve en contactant les architectes femmes pour les inciter à répondre aux appels à candidatures ;
- À compétences égales, les candidatures de femmes seront privilégiées.

Article 2

L'égalité professionnelle des personnels

Objectifs

- → Mettre en place des procédures de recrutement non discriminantes ;
- → Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux possibilités de formation continue, d'évolution et de promotion au cours de leur carrière ;
- → Lutter contre les stéréotypes de sexe et de genre et contre toutes les discriminations dans l'emploi.

Mesures non exhaustives

- → Rédiger des fiches de postes incluant la mention « une attention particulière sera portée aux candidatures de femmes » :
- → Informer les jurys sur la nécessaire prise en compte du principe de parité ;
- → Réaliser des statistiques sexuées sur l'emploi et les carrières au sein de l'établissement :
- → Favoriser l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale des personnels ;
- → Informer largement les personnels sur les possibilités d'actions et de recours:
- → Appliquer dans la mesure du possible les grilles d'entretien du Ministère qui garantissent une équité au moment des recrutements ;
- → Composer des jurys avec, dans la mesure du possible, un équilibre homme/ femme.

Article 3

L'égalité dans l'enseignement et les contenus

Objectifs

- → Veiller au caractère non discriminant et transparent des procédures d'admission des étudiant ets:
- → Impulser la culture de l'égalité dans toutes les formes d'enseignement: séminaires, conférences, cours magistraux et ateliers de projet ;
- → Lutter contre les stéréotypes sexistes dans l'enseignement ;
- → Améliorer la représentation des femmes dans le corps professoral.

Mesures non exhaustives

- → Soutenir les initiatives étudiantes visant à lutter contre le sexisme dans les cours et dans la vie étudiante ;
- → Promouvoir des enseignements où la question du genre et de l'égalité est abordée :
- → Promouvoir des recherches où les questions disciplinaires sont abordées au prisme de la question du genre ;

- → Coproduire et faire respecter par l'ensemble du personnel enseignant, administratif et des étudiant·e·s une charte du savoir-vivre ensemble intégrant la culture de l'égalité ;
- → Inciter les étudiantes à se présenter en tant que déléguée de groupe de projet ;
- → Donner la parole autant aux étudiantes qu'aux étudiants dans le cadre des enseignements ;
- → Veiller à proposer des textes, à formuler des exemples, etc. qui ne soient pas exclusivement articulés autour de personnages masculins ou de situations stéréotypées;
- → Organiser des modules de sensibilisation-échanges-formation sur l'égalité.

Article 4

L'équité dans les parcours professionnels des étudiant·e·s

Objectifs

- → Acculturer les étudiant·e·s aux questions de discriminations et aux inégalités des conditions de travail ;
- → Encourager les étudiantes à exercer en leur nom propre à l'instar de leurs homologues masculins.

Mesures non exhaustives

- → Soutenir prioritairement les initiatives qui visent à informer et mettre en valeur des parcours d'artistes femmes ;
- → Inviter largement des femmes, artistes, auteures, etc. dans le cadre des conférences organisées au sein de l'École et veiller, particulièrement, à la parité en cas de cycles de conférences :
- → Développer les statistiques sexuées sur les parcours professionnels des étudiant·e·s diplômé·e·s ;
- → Organiser des sessions d'information et de coaching pour inciter les diplômées à prétendre aux mêmes salaires que leurs homologues masculins et pour encourager les femmes, à négocier et valoriser leur production de la même manière que leurs confrères hommes ;
- → Constituer un fonds documentaire spécifique et lui assurer une visibilité à la bibliothèque ;
- → Rééquilibrer l'environnement visuel de l'École en renouvelant les images de communication (affiches de conférences, invitations, vidéos, livre de présentation de l'établissement, diffusion des portraits photographiques des enseignant-e-s.)

Article 5

La prévention et la lutte contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel et moral

Objectifs

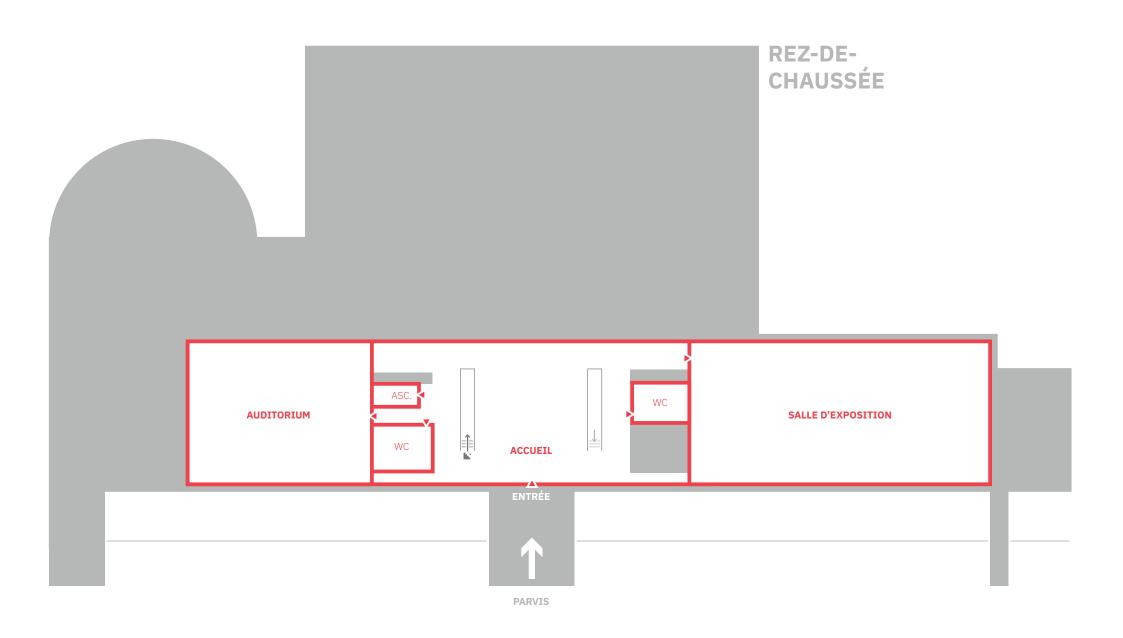
- → Parvenir à un environnement privilégié sans violence sexiste ni harcèlement moral ou sexuel :
- → Sensibiliser l'ensemble du personnel et les étudiant·e·s aux attitudes discriminantes, ainsi qu'à toutes les formes de violences sexistes et sexuelles.

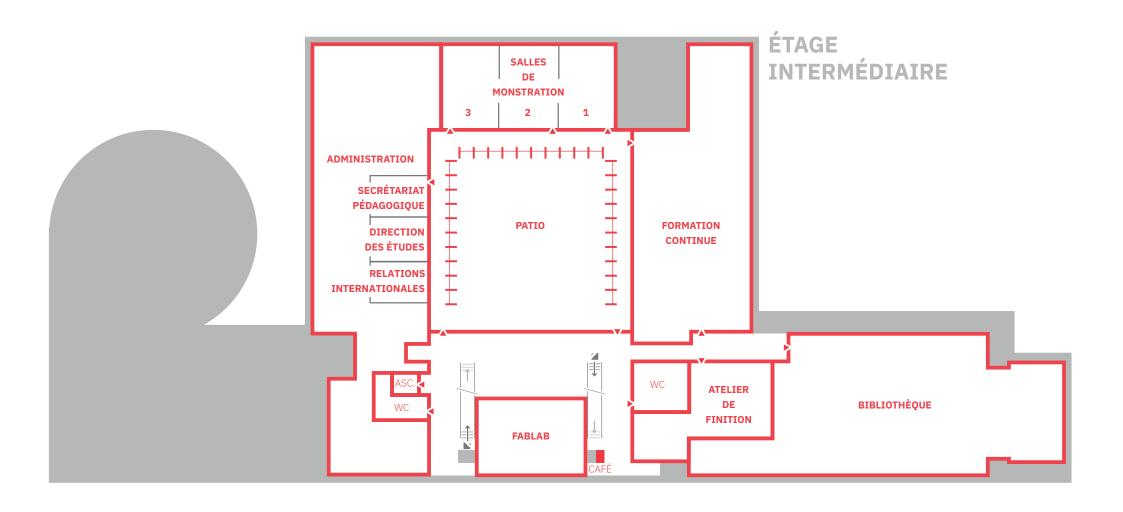
Mesures non exhaustives

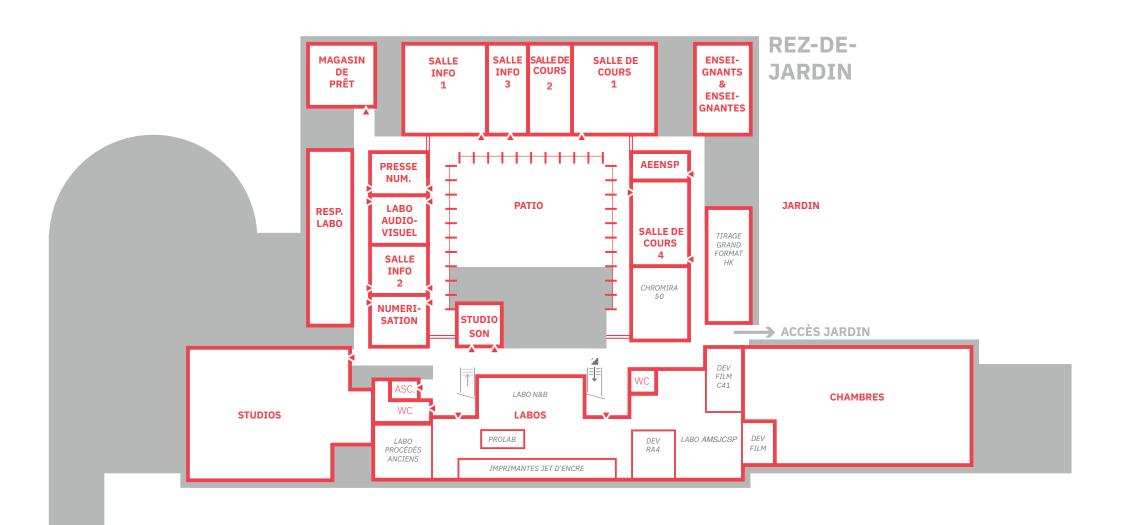
- → Informer largement sur les pratiques discriminantes et les voies de recours possibles (flyers, guides, etc.);
- → Désigner une ou des personne(s) de référence chargées de coordonner l'action de l'établissement en matière d'égalité et de lutte contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel et moral administratifs, enseignant·e·s et étudiant·e·s ;
- → Constituer une cellule de veille avec ces personnes ressources pour mettre en place un plan d'action et un suivi de celles-ci;
- → Mettre en place des procédures en vue de recueillir les plaintes des victimes et de sanctionner les auteurs de violences ou de harcèlement sexuel et moral et en assurer la visibilité ;
- → Informer les victimes de violences ou de harcèlement des recours possibles et des structures d'aide et d'écoute en place au sein de l'établissement et/ou à l'extérieur de celui-ci.

Article 6 Le suivi de la charte pour l'égalité et la discrimination

- → Mettre en place un tableau de bord annuel avec les indicateurs suivants :
- Étudiant·e·s (nombre, diplômes)
- > Enseignant·e·s (% hommes/femmes)
- Administratifs (% hommes/femmes)
- → Prévoir tous les ans un rapport au Conseil d'administration, faisant compte rendu de l'application des mesures prévues, indiquant le niveau atteint sur chaque indicateur, et fixant les nouveaux objectifs pour l'année et les 3 années suivantes.







1.3

Le bâtiment

L'École nationale supérieure de la photographie est fondée à Arles en 1982, neuf ans après la création du festival international de la photographie, aujourd'hui Les Rencontres d'Arles, par Lucien Clergue, Maryse Cordesse et Alain Desvergnes. Ils s'entendent alors pour créer un lieu d'étude et formation, de niveau universitaire, autour de la pratique de la photographie et ses implications techniques, esthétiques, culturelles et sociales.

Pendant près de 40 ans, de 1982 à 2019, l'École a investi l'un des plus beaux hôtels particuliers d'Arles, l'Hôtel Quiqueran de Beaujeu au 16 rue des Arènes, dont l'ancienne chapelle servait de galerie aux étudiants, la Galerie Arena. En 2019, un nouveau bâtiment de 5000m², pensé tout en transparence et en ouverture vers le public, dessiné par l'architecte Marc Barani, a été inauguré et pleinement occupé par les étudiant·e·s et les équipes à l'aube de l'année 2020.

Le rez-de-chaussée, est ouvert au public, avec son auditorium de 185 places et ses 450 m² de salle d'exposition.

L'étage intermédiaire, plus intime, s'organise autour d'un patio gradiné, et héberge des espaces où se côtoient les étudiant·e·s et le public extérieur, avec trois salles de monstration des travaux des étudiant·e·s , la bibliothèque et ses 30 000 volumes ainsi que les espaces dédiés à la Formation continue, et au Fablab.

Enfin, **le rez-de-jardin**, abrite l'essentiel des espaces pédagogiques avec les laboratoires de photographie couleur comme noir et blanc, argentique comme numérique, des salles d'infographie, de video et de son, ainsi que trois studios de prise de vue. L'École est l'un des derniers établissements – peut-être le dernier – à poursuivre la pratique des procédés anciens aux côtés des pratiques photographiques et audiovisuelles les plus contemporaines.

Une œuvre au titre du 1% artistique

L'ENSP accueille la création d'une œuvre d'artiste-plasticien contemporain au titre du 1% artistique. **Raphaël Dallaporta et Pierre Nouvel** ont envisagé l'installation d'une œuvre initiatique dans le patio: sorte d'astrolabe contemporain, qui permet d'observer le monde d'aujourd'hui en mouvement, avec la volonté particulière de rendre un subtil hommage par la lumière aux inventeurs de la photographie.

Par un savant jeu de réflexion, des lettres du mot «Éblouir» installées sur le toit de l'ENSP, apparaît sur les marches du patio à différentes heures du jour selon la course du soleil, le mot «Oublier». En combinant une forte présence physique et une immatérialité, l'installation (qui n'exclut pas une petite pointe d'ironie) offre un moment contemplatif avec le bâtiment.

Règles de fonctionnement de l'ENSP

Les dispositions ci-dessous, notamment celles qui concernent l'hygiène, la sécurité et la discipline s'appliquent à toute personne présente à l'ENSP, y compris stagiaires, intervenant·e·s, étudiant·e·s, salarié·e·s d'entreprises extérieures, comme notifié dans le règlement intérieur du personnel, voté en Conseil d'Administration le 28 novembre 2019.

Horaires d'ouverture des locaux

Les locaux de l'École sont accessibles en 2023-2024 (sous réserve de changement) :

- → lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 17h30
- → mardi et jeudi : de 8h30 à 20h30

Tous les locaux sont accessibles par les étudiant·e·s dans le respect des consignes liées à la sécurité des personnes et des bâtiments.

En dehors des heures d'ouverture des bureaux (9h > 18h), seuls les étudiant-e-s, les professeur-e-s et les intervenant-e-s sont admis dans l'École. Aucune personne ne peut être invitée à pénétrer dans les locaux sans l'autorisation préalable de la Direction.

Sécurité des matériels et des locaux

Les étudiant·e·s en sont responsables au même titre que les enseignant·e·s, le personnel administratif et de service. Ils doivent donc apprendre et connaître toutes les consignes et règles qui leur seront enseignées en la matière. Ils doivent également veiller à les respecter et à les faire respecter. Sauf autorisation spéciale de la Direction, en dehors des périodes scolaires, c'est-à-dire pendant les vacances de courte durée ou les congés d'été, tous les locaux de l'École sont fermés aux étudiant·e·s.

Le mobilier des salles de cours et des laboratoires ne doit pas être déplacé. Cependant, tout matériel déplacé ponctuellement doit, après usage, être rapporté dans le local où il a été pris et obligatoirement nettoyé avant sa remise en place.

Les badges d'accès (Carte étudiant-e) fournis par l'École doivent être rendus à la fin de la période de scolarité. Ils ne peuvent être ni échangés, ni prêtés, et leur perte doit être signalée dans les plus brefs délais aux services techniques. En cas de perte du badge, il faut informer l'accueil immédiatement afin que celui-ci soit mis hors d'usage.

En cas d'alarme incendie, le point de rassemblement du niveau rez-dechaussée (niveau 0) se situe à l'extérieur du bâtiment, sur le parvis après la passerelle d'évacuation de l'auditorium, près du Pont des Flaneurs Le point de rassemblement des niveaux intermédiaires (niveau -1) et rez de jardin (niveau -2) se situent dans le jardin à l'extérieur des locaux, à l'arrière du

bâtiment. Ils sont indiqués par un panneau vert dit point de rassemblement. Il faut suivre le balisage lumineux qui oriente vers la sortie de secours la plus proche. En cas d'alarme incendie, il est formellement interdit d'utiliser l'ascenseur.

→ Jean Vacarisas est le conseiller prévention de l'ENSP. Vous êtes invité·e·s à le contacter pour toute question liée aux règles de sécurité ainsi qu'aux mesures sanitaires.

jean.vacarisas@ensp-arles.fr

Hygiène, sécurité et discipline

L'ensemble des étudiants a le devoir de maintenir en bon ordre et dans un état de propreté satisfaisant les locaux de travail, le mobilier, le matériel et les véhicules mis à leur disposition, de les utiliser conformément à leur destination et d'éviter toute détérioration.

En cas de dégradations ou de dommages volontaires causés à ceux-ci, la responsabilité personnelle de leur auteur pourra être engagée.

Il est strictement interdit de manger dans les espaces d'enseignement de l'École (salle de cours, auditorium, etc.). L'ensemble des éléments usagés (boîtes plastiques, gobelets, couverts, etc.) doivent être déposés dans les poubelles appropriées et disposées à cet effet, et ne doivent en aucun cas être apportés dans les laboratoires, ateliers et salles de cours.

Pour des raisons légales (article 16 de la loi du 10/01/91, dite loi Evin), sanitaires et de sécurité, il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'École (y compris le patio). Cet espace communique avec des salles de travail ou des bureaux, les odeurs de tabac peuvent occasionner une gêne pour les autres usagers de l'École.

Les zones où la consommation de cigarettes est autorisée sont la passerelle d'entrée, à l'extérieur du bâtiment, ou le jardin extérieur, à l'arrière du bâtiment, sous la casquette. Nous vous demandons de ne pas jeter vos mégots au sol, afin de respecter l'environnement. La consommation d'alcool est interdite dans l'enceinte de l'établissement.

Discipline et comportement

Les étudiant·e·s sont tenu·e·s de respecter l'ensemble des instructions diffusées par voie d'affichage ou messagerie électronique. Tout acte contraire à la discipline est passible de sanctions.

Ils doivent de plus faire preuve de correction dans leur comportement vis-à-vis des autres usagers de l'école (équipe, visiteurs, stagiaires, etc.).

Protocole sanitaire

Quelque soit la situation sanitaire, chaque utilisateur trice doit veiller au respect des consignes sanitaires exigées pour la protection des personnes, l'utilisation des espaces et des matériels partagés.

2023 - 2024 18

Les espaces

Le magasin de prêt

Responsable: Alexis Bacot

Le magasin de prêt rassemble :

- → Un parc d'appareils photographiques argentiques et numériques du petit format (aps-c, 24x36) jusqu'au grand format (4x5" et 8x10") avec accessoires et trépieds
- → Un parc d'éclairages (flashs cobra, torches autonomes et kits nomades, kits LED etc.) avec accessoires et pieds
- → Du matériel pour la prise de vue vidéo et la prise de son, avec accessoires (caméra full HD, APN hybrides, ZOOM, stabilisateurs RONIN ...)
- → Du matériel audiovisuel (VP, mac mini, tablettes ...)

Fonctionnement du prêt

Sous certaines conditions, ce matériel est mis à la disposition des emprunteurs suivant :

- → Les étudiant·e·s de 1°. 2° et 3° année
- → Les doctorant·e·s

La valeur et la complexité d'utilisation de certains matériels obligent à ce que l'emprunteur euse soit formé e au préalable à la manipulation de ce matériel. Le responsable du prêt peut refuser un emprunt si l'emprunteur euse n'a pas suivi à l'ENSP la formation préalable à l'usage de l'équipement.

Le magasin de prêt est un lieu strictement réservé au personnel en dehors des horaires d'ouverture. La zone de stockage du matériel vous est interdite d'accès.

Conditions

- → Avoir fourni une attestation d'assurance à jour comprenant la responsabilité civile, au format pdf de préférence (à renouveler pour chaque année scolaire).
- → Avoir signé une convention annuelle avec l'ENSP
- → Un espace sur l'extranet vous permettra de déposer l'attestation de responsabilité civile et la convention.

Suivre > Site internet (pied de page) > Extra/Intranet > identifiant ensp

→ Avoir pris connaissance du fonctionnement du matériel emprunté soit lors d'un TP soit lors d'une formation préalable délivrée par l'ENSP.

Aucun emprunt n'est possible sans les documents et prérequis demandés.

Les réservations

Il est possible de réserver en ligne via l'Intranet, le matériel que vous souhaitez emprunter.

Les réservations se font au maximum un mois à l'avance.

Les horaires d'ouverture du magasin de prêt

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

→ Emprunt du matériel & retour du matériel : mardi et jeudi de 16h à 18h

Les modalités d'emprunt

Les emprunts se font sur **une durée d'une semaine** et la prolongation d'un emprunt nécessite une autorisation exceptionnelle demandée en amont au responsable du prêt.

Il est possible de disposer au maximum d'un appareil photographique numérique, un appareil photographique argentique et un système d'éclairage par emprunt.

Aucun emprunt ne sera accepté pendant les vacances estivales.

Le retour de la totalité du matériel emprunté doit se faire au plus tard la dernière semaine avant les vacances d'été.

Les retards

Le retard donne lieu à une relance automatique. Vous êtes prié-e-s à partir de ce moment de prendre contact avec le responsable du magasin de prêt pour convenir d'un retour dans les plus brefs délais. À défaut de cela, une nouvelle relance vous sera communiquée et pourra entraîner une suspension de l'utilisation du service de prêt.

Cas particuliers

Dans le cas des voyages à l'étranger en dehors de l'Union Européenne, tout emprunt nécessite une convention exceptionnelle hors Union Européenne signée par vous, le·la professeur·e référent·e de votre projet et la direction. Il vous appartient de vérifier si votre assurance vous couvre jusqu'à l'étranger en cas de dommage ou de vol.

Les prêts exceptionnels concernent :

- → Le matériel audiovisuel spécifique ou sensible (caméras, micros, etc.). Il convient de voir directement avec le responsable du Laboratoire Audiovisuel pour emprunter ce matériel.
- → Le matériel spécifique mis à disposition pour les monstrations collectives

Le matériel pour les monstrations

→ Pour des essais de monstration

Chaque lieu de monstration (galerie et salles de monstration) dispose d'une armoire contenant du matériel. Des clés seront mises à disposition de référent·e·s par promotion qui sont responsables de l'accès à ce matériel.

→ Les référent·e·s assurent la bonne gestion du matériel mis à disposition.

Pour les besoins de matériel dans le cadre des monstrations de votre travail au sein de l'École (bilans, arcs, diplômes, etc.), des armoires contenant le matériel de base (Écrans, vidéoprojecteurs, etc.) ont été mises à votre disposition. Pour toute demande supplémentaire, un document vous sera communiqué en amont de l'événement. Il vous sera demandé de préciser clairement, dans un document partagé le matériel souhaité et de vous positionner sur l'un des créneaux horaires proposés pour récupérer le matériel (vous rapprocher d'Alexis Bacot).

L'ensemble du parc matériel du magasin de prêt qui est mis à votre disposition est fragile et coûteux. Vous êtes priés de bien vouloir en prendre soin et d'entretenir ce matériel pour qu'il perdure le plus long-temps possible dans un état convenable d'utilisation.

2023 - 2024

20

L'atelier de finition et de menuiserie

Responsable: Olivier Vernhes

L'accès à l'atelier de finition se fait sur rendez-vous préalable (les mardis et jeudis) ou lors des temps de présence du responsable de l'atelier.

Une formation obligatoire est organisée pour tous tes les étudiant es à partir de l'AN1. Sans l'avoir suivie, aucun e étudiant e ne pourra accéder à l'atelier. Olivier Vernhes est disponible pour accompagner certains projets individuels d'étudiants, à partir des AN2 et AN3, et sur demande et accord préalable du responsable. Tous les étudiants sont invités à prendre des conseils auprès d'Olivier pendant leur cursus. Toute construction nécessite un rendez-vous préalable avec lui pour définir le projet. En période de bilans, l'accès restera prioritaire pour celles et ceux qui passent le bilan.

Aucune machine ou outil électroportatif ne peut être utilisé sans l'autorisation et la supervision du responsable d'atelier. Les étudiant e s ont la possibilité d'utiliser la cisaille Keencut (découpe du carton et dibon), les tables de découpe, le laminateur.

En raison des risques de blessures, les étudiant es ne pourront pas utiliser la cisaille à onglet et l'agrafeuse pneumatique.

L'utilisation des équipements de Protection Individuels (EPI) est demandée pour les opérations de découpe avec un appareil électroportatif (lunettes, gants, et chaussures de sécurité pour les manipulations de charges lourdes). Trois caisses à outil complètes sont disponibles au magasin de prêt. Pour les projets collectifs, une fiche de production devra être remplie en amont. Tous-tes étudiant-e-s doivent acheter les consommables et la matière première (bois, contreplaqué, PVC, dibond, verre) auprès de prestataires extérieurs. L'ENSP ne fournira aucun matériel.

Les salles de monstration

Les trois salles de monstration sont des espaces de travail et de mise en espace destinés en priorité à la pédagogie.

L'accès est libre si les salles ne sont pas occupées lors de temps pédagogiques (cours, séminaires, workshop, bilans, etc.) ou d'exposition, ces dernières peuvent être réservées par les étudiant es qui le souhaitent.

Quelques règles d'usage sont à respecter afin d'entretenir au mieux ces espaces :

- → De la nature des murs dépend le type de fixation ou d'accroche à utiliser. Un plan précisant la nature des murs et les possibilités d'accrochage sera fourni.
- → La visserie nécessaire à l'accroche des images est fournie par l'École.
- → Par ailleurs, trois caisses à outils contenant le matériel nécessaire à l'accrochage (visseuse, marteau, tenaille, mètre, visserie, etc.) sont à disposition au Magasin de Prêt et doivent obligatoirement être rendues complètes après usage.

Les espaces doivent être remis en état après utilisation.

- → Merci de retirer tout système d'accrochage après usage (vis, clous, pâte à fixe, etc.)
- → Merci de ne laisser aucun matériel ou déchet après usage (œuvres, papier

d'emballage, tasseaux de bois, socles, matériel audiovisuel, etc.)

Le Fablab

Responsable: Yannick Vernet

Le Fablab de l'ENSP propose à un large public, dans un lieu unique, toute une série d'activités créatives et innovantes autour de l'image. Ancré dans la recherche, l'expérimentation et la création, il aborde la question de l'image dans toute sa richesse et sa complexité et permet à ses usagers d'intégrer totalement les problématiques du numérique en lien avec les nouvelles pratiques de l'image.

Au cœur d'un écosystème qui favorise la recherche autour de l'image, ce Fablab est un espace d'échange, de partage de savoirs et de savoir-faire, mais aussi un espace critique dans lequel l'expertise n'est pas déconnectée de l'implication de l'usager.

Le Fablab est ouvert pour :

- → les apprenant·e·s, en accès libre, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h30, ainsi que les soirées d'ouverture jusqu'à 20h30 pour le travail en autonomie.
- → pour le public extérieur, dans le cadre des Openlabs.

Le Fablab peut aussi être utilisé dans le cadre de projets pédagogiques ou spécifiques (public extérieur, artiste, chercheurs·ses, etc.). Toutefois, les étudiant·e·s peuvent continuer à travailler sur leur projet, dans le respect de la jauge de personnes admises.

La Bibliothèque

Responsable : Marie Viguié Assistant bibliothécaire : Fabien Velasquez

Riche de nombreux trésors en matière d'édition photographique, la Bibliothèque est un outil fondamental de la pédagogie de l'ENSP. Les étudiant-e-s peuvent à la fois se documenter, se cultiver, être initié-e-s à la recherche documentaire et accompagné-e-s dans le cadre du mémoire ou de la thèse. La Bibliothèque est publique, elle est ouverte en priorité au personnel et aux étudiant-e-s de l'École, et sur rendez-vous pour le public extérieur. Lors de la journée portes ouvertes de l'établissement et de la semaine d'ouverture du festival Les Rencontres de la photographie d'Arles, le service expose les publications de l'École ainsi que les mémoires et auto-éditions des étudiant-e-s, offrant ainsi une grande visibilité des travaux.

Collection

Bibliothèque spécialisée en photographie et en art contemporain, elle offre également des documents dans tous les domaines des arts visuels (vidéo, cinéma, danse, graphisme) et de l'histoire de l'art. La collection s'enrichit chaque année des ouvrages participants au Prix du livre - Les Rencontres d'Arles. Le fonds se compose de :

- → 22 000 livres et catalogues;
- → 30 titres de périodiques (abonnements français et étrangers) ;
- → 3 abonnements à des quotidiens d'information ;

- → 690 documents audiovisuels :
- → 1 025 dossiers documentaires sur des photographes et plasticien·ne·s;
- → Mémoires des étudiant·e·s depuis 2012 ;
- → Thèses des doctorant·e·s depuis 2015.

Le service de la Bibliothèque appartient au réseau BEAR (Bibliothèques d'Écoles d'art en réseau). Certaines publications, particulièrement les revues spécialisées présentes dans les bibliothèques de ce réseau, peuvent être communiquées aux étudiant·e·s de l'ENSP. La demande est à effectuer auprès de Marie Viguié.

Catalogue informatisé

La recherche documentaire s'effectue sur <u>le catalogue de la Bibliothèque</u> (logiciel de gestion documentaire PMB) accessible en ligne sur internet, notamment depuis le site de l'École.

Plusieurs bases de données sont également accessibles en ligne:

- → Ressources numériques (Pearltrees)
- → Médiathèque d'Arles
- → ENSBA (Paris) : livres et périodiques
- → SUDOC : bibliothèques universitaires
- → BSAD : base spécialisée en art et design
- → Poéthèque
- → <u>ARTE Campus</u> est un service proposé par ARTE Éducation, la filiale d'ARTE dédiée aux actions éducatives de la chaîne européenne.

ARTE Campus propose plus de 2000 vidéos pour l'enseignement supérieur et la formation des adultes, en français, allemand, anglais, espagnol et italien. Les vidéos sont disponibles en streaming et en téléchargement, sur abonnement des établissements d'enseignement supérieur (écoles, universités, INSPE, etc.). La plateforme propose également des outils pour créer ses propres supports, ainsi que des formations en ligne pour prendre en main la ressource. Accès à venir : informations auprès de Marie Viquié et Fabien Velasquez.

→ <u>ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS</u>: édite l'encyclopédie numérique de référence du monde francophone, rédigée par des spécialistes de leur discipline, cette encyclopédie propose un fonds documentaire en ligne d'une grande fiabilité avec des informations vérifiées sur tous les sujets et dans toutes les disciplines. Dédiés à la recherche documentaire, la culture générale et l'enseignement, les ressources Universalis sont valables pour tous les niveaux de recherche.

Accès à l'Encyclopaedia Universalis depuis l'extranet du site de l'ENSP : dans "plateformes ENSP" ; accès possible à distance

→ MEDIAPART: est un site d'actualités français créé en 2008 menant un journalisme d'enquête et dont le site est disponible en français, anglais et espagnol. Vous trouverez sur le site les articles de presse rédigés par les journalistes ("le journal") ainsi que ceux des utilisateurs ("le club"). Depuis 2019, Mediapart est possédé par une fondation pour la défense de la liberté de la presse.

Vous avez accès à ce site seulement dans l'enceinte de l'ENSP : accès en lecture seule et en local sans codes d'accès, par connexion IP, depuis cette url uniquement : www.mediapart.fr/licence.

→ TËNK: cinéma documentaire, 6 nouveaux films tous les vendredis disponibles pendant 2 mois. Tënk est une coopérative ardéchoise et réunit des producteur rices, des cinéastes, des salarié-es... Tous tes se retrouvent autour de mêmes objectifs: diffuser et soutenir la création cinématographique. Chaque année, Tënk aide 15 films à voir le jour. Pour retrouver ces films sur la plateforme, guettez l'indication "Soutenu par Tënk"!

Modalités d'activation du compte, cf mail Marie Viguié: accès possible à distance

Les modalités de prêt

La Bibliothèque est ouverte pour :

- → les apprenant·e·s du lundi au vendredi, de 9h à 17h30 Ouverture en soirée des mardi et jeudi (17h30 › 20h30), seulement sous la responsabilité d'un·e étudiant·e
- → le public extérieur sur rendez-vous : du lundi au vendredi, de 9h à 17h30 La Bibliothèque de l'ENSP est fermée à toutes et à tous le mardi matin jusqu'à 14h.

L'auditorium

Il accueille durant l'année, mais également durant l'été, des enseignements, des conférences, des colloques, des séminaires, des projections, des performances ouverts à tout public, apprenant·e·s comme public extérieur. Une programmation spécifique est prévue dans le cadre de projets d'actions culturelles.

Il est interdit d'y manger ou d'y boire toute autre boisson que de l'eau.

La salle d'exposition

L'École dispose d'une salle d'exposition, utilisée tout au long de l'année pour les présentations de travaux, les situations d'essais, les workshops et les diplômes. Elle accueille également des projets spécifiques ponctuels.

Par ailleurs, l'ENSP propose des expositions pendant le festival des Rencontres d'Arles: chaque été, l'École présente des expositions inscrites au programme officiel comme en 2023 *Une attention particulière*, présentation des travaux de plusieurs diplômé-e-s de l'ENSP dont la sélection est déterminée par un jury extérieur constitué de professionnel·le-s de l'image, présidée par le directeur du festival. À l'été 2023, a également été présentée l'exposition *Nicole Gravier*, *Mythes et Clichés* développée dans le cadre de la résidence pédagogique menée avec des étudiant-e-s de deuxième et troisième année.

L'ENSP propose aussi des expositions hors les murs en France et à l'étranger, valorisant les travaux d'étudiant·e·s et de jeunes diplômé·e·s de l'École ou en partenariat avec d'autres institutions françaises et étrangères : chez agnès b. ou le BAL à Paris, la Friche Belle de Mai à Marseille, Les Kyotographie à Kyoto, l'Alliance française de Bogotá, les Brasseurs à Liège, le Palais de la Découverte, la Galerie Maupetit à Marseille.

Indépendamment des catalogues des expositions, l'École publie, en partenariat

2023 - 2024

24

avec Filigranes Éditions, la revue de recherche photographique Inframince.

Lorsqu'elles ne sont pas utilisées pour des cours, expositions ou autres événements, les salles de monstrations et la salle d'exposition pourront être utilisées par les étudiant·e·s comme espaces de travail.

Des tables de travail démontables sur tréteaux sont à leur disposition.

Afin d'éviter les conflits de calendrier, l'usage de la salle d'exposition est soumis à l'accord préalable de la direction.

Fournitures et matériel conseillés

Bien qu'une grande partie des fournitures nécessaires à la réalisation des travaux demandés lors des stages ou ateliers soit mise à la disposition des étudiant·e·s gracieusement par l'ENSP, celle-ci ne peut en aucun cas prendre en charge la totalité des fournitures dont chaque étudiant·e, pour sa part, peut estimer avoir besoin.

L'éventuel surplus de fournitures reste donc à la charge de chaque étudiant-e. Chaque étudiant-e doit posséder son propre appareil photographique, un trépied ainsi qu'un lot de petit matériel de base non prêté par l'École (gants, paire de ciseaux, cutter, règle, stylo, crayon, etc.). Les responsables d'atelier donnent toute information nécessaire à ce sujet.

La possession d'un ordinateur personnel est nécessaire, ainsi qu'un disque dur externe/une clef USB, une carte SD accompagné de son lecteur de carte.

Respect des lieux et du matériel

Les étudiant-e-s s'engagent à conserver en bon état le matériel qui leur a été confié pour l'accomplissement de leur travail, sans pouvoir en faire un autre usage, à des fins personnelles en particulier.

Ils ne peuvent les emporter en dehors de l'École sans autorisation préalable.

Les étudiant·e·s doivent avoir le plus grand respect du matériel mis à leur disposition.

Toute dégradation volontaire sera répréhensible. La remise en état ou le remboursement sera à la charge de son auteur-trice. Il en sera de même pour les outils ou matériels perdus. Si plusieurs manquements étaient notés, l'étudiant-e pourrait se voir interdire le prêt de matériel ou l'accès aux espaces de travail.

Le foyer étudiant et l'espace café ont été équipés en 2023 d'un réfrigérateur, d'un évier et de meubles de cuisine.

Les étudiants sont responsables du rangement et de l'hygiène de ces installations, en particulier :

- → faire la vaisselle dans l'évier (et non plus dans les WC), et la ranger dans les meubles dédiés :
- → vider régulièrement le frigo des aliments périssables ;
- → maintenir le frigo et les micro-ondes propres.

Pour des raisons de sécurité incendie, les plaques de cuisson et les fours (hors

micro-ondes) sont interdits. Une autorisation ponctuelle de la direction pourra être accordée à l'occasion d'un événement sous surveillance SSIAP.

Responsabilité et permanence des étudiant·e·s le soir

Après les enseignements, l'École reste accessible, certains soir de la semaine, aux étudiant·e·s de 17h30 à 20h30.

Si un gardien SIAPP (Sécurité Incendie et Administratif des Professionnels et Particuliers) est présent pour la sécurité, des étudiant·e·s responsables sont en charge d'éteindre les machines et de s'assurer de laisser les espaces et les équipements en bon état de fonctionnement. Ils et elles assurent le relai avec les responsables d'ateliers/bibliothèque si un manquement est constaté.

En début d'année, les étudiant·e·s responsables sont nommé·e·s par l'administration pour assurer des permanences pour une durée d'une semaine, dans les espaces suivants :

- → laboratoire infographie et audiovisuel
- → laboratoire couleur et N&B
- → bibliothèque et fablab.

Un·e étudiant·e ne pouvant pas assurer sa permanence pourra permuter avec les autres, par l'intermédiaire de l'administration. Tous·tes les étudiant·e·s seront amené·e·s à assurer une permanence, par roulement.

Le tableau des responsables des permanences sera disponible dans <u>le tableau d'affichage en ligne</u>.

Carte de tirage

Une carte unique (rechargeable) pour toutes les prestations est fournie en début d'année.

La recharge des cartes d'impression et de photocopie se fait au distributeur situé en salle de visualisation.

Le règlement ne peut se faire que par carte bancaire. Il existe aujourd'hui trois possibilités de recharge :

- → 125 unités | 11,25 euros,
- → 250 unités | 22,5 euros,
- → 650 unités | 58,5 euros.

La carte est créditée d'unités dont la valeur unitaire est de 9 centimes d'euros (décision du Conseil d'administration du 7 décembre 2021).

Pour l'année académique 2023- 2024, les tarifs des prestations d'impression sont :

- → Laboratoire couleur | Tirage grand format Chromira (papier standard Mat Brillant Satiné, 1m²) = 75 unités
- → Laboratoire noir&blanc | Impression numérique N&B (tarif moyen en fonction du papier pour 1 m²) = 208 unités
- → Régie numérique | Impression numérique grand format (1m²)

Papier standard = 287 unités Papier "Fine art" = 437 unités

2023 - 2024

Les outils numériques de l'étudiant-e

Dès son arrivée, une adresse mail est créée pour l'étudiant e sous la forme prenom.nom@etu.ensp-arles.fr

Toute communication avec l'ENSP doit se faire via cette adresse L'étudiant e ne doit pas utiliser son adresse mail personnelle.

L'établissement bénéficie du **programme Gsuite®** pour éducation qui permet à chaque utilisateur d'utiliser les applications Google® sans limitation d'usage (drive à quota illimité par exemple).

Le contenu du drive est sous la responsabilité de chaque utilisateur trice dans le respect des règles générales d'utilisation et des lois sur la propriété intellectuelle en vigueur.

Le google agenda, pour le suivi de l'emploi du temps de chaque année, est mis à jour en temps réel.

Les agendas partagés des différentes promotions sont à consulter régulièrement car mis à jour en temps réel. Des abonnements aux agendas sont possibles pour différents supports (Smartphone et desktop).

Des enseignements à distance seront proposés au cours de l'année via l'application **Google Meet® intégrée à Gsuite®**, les liens seront disponibles par invitation ou visible sur les agendas.

L'application **ZOOM®** pourra dans certains cas être aussi utilisée.

Le <u>tableau d'affichage</u> est accessible en ligne et disponible sur le Drive Partagé. Il sera utilisé régulièrement pour l'affichage d'informations, la prise de rendez-vous individuels avec les étudiant·e·s, les séminaires, l'ordre de passage en monstration et bilans, etc. Il doit être consulté très régulièrement par l'étudiant·e. Le service pédagogique répartira aussi les informations en version papier au sein du bâtiment, via des tableaux métalliques au mur et dédiés, selon l'emplacement, au service pédagogique, aux événements ou à disposition des étudiant·e·s.

L'<u>Ex/Intranet</u> est un outil de communication mais aussi une plateforme qui permet à l'étudiant·e de réserver du matériel disponible au magasin de prêt, des espaces ou des postes de travail de l'ENSP (imprimante grand format, fablab, etc.). Ils y trouvent aussi des documents utiles et un ensemble de ressources pédagogiques.

Moodle est un outil d'apprentissage en ligne. Cette plateforme est un lieu d'échange et de partage de ressources pédagogiques entre enseignant·e·s technicien·ne·s et étudiant·e·s.

L'ensemble des cours techniques et des évaluations sont disponibles depuis Moodle. La plateforme est accessible grâce aux identifiants de messagerie de l'ENSP fournis en début de cursus.

Dès la rentrée, une réunion d'informations, à destination des étudiant-e-s de 1° année, permet de décrire tous les outils numériques à disposition.

Communication

L'ENSP dispose de plusieurs canaux de communication permettant la diffusion d'informations et d'actualités aux usagers de l'ENSP comme au public extérieur (newsletter, site internet, réseaux sociaux, etc.).

Dans le cadre de la communication de l'ENSP, et afin de valoriser les activités de l'École, de ses étudiant·e·s et de ses diplômé·e·s, le service de la communication effectue régulièrement des prises de vues, photographies ou vidéos, dans le respect du droit à l'image de chacun.

Le service de la communication peut également être amené à utiliser les œuvres des étudiant·e·s pour publication dans les différents supports précités. Les œuvres créées par les étudiant·e·s dans le cadre de leurs études relèvent des dispositions des articles L. 111.1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'étudiant·e conserve la propriété matérielle et intellectuelle des œuvres, pièces et travaux qu'il a produits durant son cursus au sein de l'ENSP, sauf disposition expresses particulières avec l'École.

Les étudiant-e-s autorisent expressément l'ENSP à reproduire et/ou représenter les œuvres créées dans le cadre de leurs études, à des fins non commerciales, par tout moyen de communication directe ou indirecte, y compris au moyen de sites internet, à destination du public extérieur.

L'ENSP s'engage à :

- → Demander une autorisation préalable à l'étudiant·e pour toute utilisation ou reproduction de son œuvre ;
- → Créditer l'étudiant·e pour toute utilisation ou reproduction de son œuvre ;
- → Établir un accord avec l'étudiant e, le cas échéant, pour toute exploitation à but lucratif de ses œuvres ou de leur reproduction.

Tout document émanant de l'ENSP doit être validé par le service de la communication afin de garantir le respect de l'identité visuelle. Nul ne peut utiliser le logo de l'ENSP pour faire valoir tout document personnel, sans l'autorisation de la direction.

Dès la rentrée, une réunion d'information, à destination des étudiant·e·s de 1e année, permet de décrire tous les outils de communication de l'ENSP.

Page à imprimer et à ramener à l'accueil avant le 20 octobre 2023, lors de la signature du contrat d'études.

Date et signature de l'étudiant·e

2023 - 2024 28

L'équipe

→ Véronique SOUBEN Directrice

Équipe administrative

- → Laure CARLES Secrétaire générale
- → Isabelle MENGUAL Fondée de pouvoir
- → Nathalie ORTEGA Gestionnaire budgétaire et financière
- → Chantal CASTAGNO Gestionnaire ressources humaines
- → Régis JOUVE Agent comptable
- → Lucile GUYOMARC'H Chargée de communication
- → Sarah LE BROCO Responsable des expositions, éditions et programmes publics
- → Olivier VFRNHFS Régisseurs des expositions
- → Benoit MARTINEZ Responsable des systèmes d'information
- → Tatiana ROSETTE Responsable de la maintenance, de l'exploitation et des moyens généraux
- → Jean VACARISAS Technicien de maintenance et de logistique

- → Elizabeth CORTES
- → Elisabeth INSINGA Chargées d'accueil

Formations

- → Véronique LOUVIOT Secrétaire pédagogique
- → Gwendoline ALLAIN Responsable du développement international et de la professionnalisation
- → Laurence CANAUX Assistante relations internationales, recherche et professionnalisation
- → Yannick VERNET Responsable du fablab et des projets numériques
- → Marie VTGUTÉ Responsable de la bibliothèque → Fabien VELASQUEZ Assistant bibliothécaire

Formation professionnelle continue

- → Juan CASTRO, Responsable
- → Émilie TRAVERSE, Coordinatrice pédagogique
- → Isabelle BRANCHARD.

Assistante administrative et commerciale

Équipe enseignante permanente

- → Caroline BERNARD
- → Mabe BETHÔNICO
- → Nicolas GIRAUD
- → Tadashi ONO
- → Gilles SAUSSIER
- → Fabien VALLOS

Laboratoire noir et blanc et Studio

- → Patrick DE MASSARY responsable
- → Alexis BACOT assistant

Laboratoire couleur

- → Christian L'HUILLIER responsable
- → Axelle GEORGES assistante

Laboratoire numérique

- → Lionel GENRE responsable
- → Shirin SHAHIDI assistante

Laboratoire audiovisuel

→ Franck HIRSCH responsable

Biographies de l'équipe enseignante

→ Alexis Bacot

Après l'obtention d'un bac professionnel en photographie au lycée Léonard de Vinci de Montaigu puis d'un BTS photographie en alternance au CEA de Marcoule, il travaille plusieurs années en tant que photographe indépendant.

Son appétence pour l'univers patrimonial l'a amené à travailler au sein du centre national de la recherche scientifique (CNRS) puis à la bibliothèque nationale de France (BNF).

Souhaitant s'orienter vers l'art photographique et la transmission d'un savoir technique, il prend la décision de quitter la BNF pour rejoindre l'ENSP.

Il intègre l'ENSP en 2019 comme assistant du Laboratoire Noir et Blanc et du Studio. Il a également sous sa responsabilité la gestion du magasin de prêt de matériel pour les étudiant-e-s.

→ Caroline Bernard

Professeure depuis 2015 à l'ENSP. elle a enseigné également à l'École supérieure d'arts appliqués (CEPV) de Vevey (Suisse). Docteure de l'université de Paris 8 en esthétique, sciences et technologies des arts, spécialité arts plastiques et photographie, elle est aussi professeure associée de l'École des arts visuels et médiatiques (EAVM) au sein de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM, Canada). Caroline Bernard a collaboré trois ans avec la compagnie suisse Think Thank Theatre. Dans ce cadre. elle a cosigné. en 2018, la ciné-performance L'urgence au Théâtre Saint-Gervais - Genève puis la pièce Eromania

(History X) en 2019. Par ailleurs, elle travaille avec le producteur radio David Collin sur Espace 2, pour l'émission Le Labo avec qui elle signe une adaptation radio de L'urgence. En juin 2019, Caroline Bernard réalise Eromania (God Is A Dead Smoker). une émission de radio sous la forme d'une installation en direct, elle travaille alors avec le cinéaste Fabrice Aragno et la musicienne Joell Nicolas alias Verveine. Elle forme avec Damien Guichard le collectif Lili range le chat depuis plus de vingt ans. Leurs œuvres sont souvent le résultat d'un voyage ou d'une exploration du territoire sur place ou à distance. Elle vient de passer deux ans sur la création et la circulation des images sur les réseaux sociaux à travers un projet de recherche sur le buzz et la viralité financé par la Haute École d'art et de design à Genève. (designviral.ch)

→ Mabe Bethônico

Mabe Bethônico est artiste, chercheuse et professeure. Son travail a été largement exposé, notamment à la 17e Biennale Architettura 2021 à Venise et aux 27e et 28e Biennales de São Paulo, au Kunstverein München. au Centre Georges Pompidou Paris, à la Pinacoteca São Paulo, au II Min Museum à Séoul, au Centre de la Photographie, Genève, au Centre d'Art Contemporain Genève et à Nottingham Contemporary, entre autres. En 2005 et 2019, elle participe au Panorama da Arte Brasileira au Musée d'Art Moderne de São Paulo. Elle a été membre de World of Matter, un groupe international d'artistes et de théoriciens engagé dans une recherche au sujet des matière premières et des écologies complexes les concernants [http://www.worldofmatter.net/]. Le projet a été exposé au CUNY Graduate Center à New York, au HMKV à Dortmund en Allemagne, à

2023 - 2024 32

la Leonard and Bina Ellen Gallery à Montréal, etc.

Titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat du Roval College of Art de Londres, elle enseigne à l'ENSP -Arles depuis 2023 et à la HEAD-Genève depuis 2018. En 2013, sa recherche postdoctorale intitulée « One Traveller after Another », réalisée au Musée d'Ethnographie de Genève avec le soutien du CNPa, le Conseil National de Recherche du Brésil, a remporté quatre prix brésiliens. Ses recherches concernent particulièrement des questions liés à l'Anthropocène, aux questions postcoloniaux et à tous les aspects de l'extractivisme (notamment l'exploitation minière).

→ Lionel Genre

Lionel Genre est né en 1970. Diplômé de l'ENSP en 1996, il travaille ensuite au Centre Interrégional de Conservation du Livre (CICL) sur la mise en place de nombreuses campagnes de numérisation d'images photographiques, notamment celles des collections de la BNF, ainsi qu'en tant que formateur pour les agents de la fonction publique sur les techniques de numérisation de collections. À l'ENSP depuis 1998, il est en charge du laboratoire numérique, de l'enseignement des techniques d'acquisition, de retouche, de stockage et de diffusion d'images (web, PAO).

→ Axelle Georges

Axelle Georges, technicienne d'art, diplômée de BTS audiovisuel option Cadre et Lumière, elle obtient le diplôme de l'ENSP en 2003.

En 2004, elle intègre l'équipe de l'ENSP comme assistante du Laboratoire couleur.

→ Nicolas Giraud

Nicolas Giraud développe une recherche artistique autour des mécanismes de construction et de circulation des images. Cette recherche emprunte des formes multiples, images, textes, objets, processus ou installation. Ses travaux sont exposés régulièrement et ont été montrés notamment au CNEAI, au FRAC Languedoc-Roussillon ou au Musée d'art contemporain de Lyon. La dimension conceptuelle de son travail se prolonge dans des pratiques d'écritures, de commissariat et d'enseignement. Intervenant à Parsons Paris puis à la Sorbonne Paris I sur la théorie des Images. il est depuis 2014 professeur à l'École nationale supérieure de la photographie. Dans le champ critique, il a collaboré avec différentes revues et donné des conférences notamment sur le travail de Nam June Paik au Centre Pompidou ou autour des livres de Paul Graham au Bal. Il a travaillé comme commissaire sur plusieurs expositions dont Le Musée caché au FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'image comme lieu en 2015 et Intrusions en 2010 à la galerie Michèle Chomette. Nicolas Giraud est diplômé avec félicitations du Fresnoy, studio national des arts contemporains, de l'École nationale supérieure de la photographie et de l'École Supérieure de Commerce de Lille.

→ Christian L'Huillier

Né le 28 octobre 1961 à Cenon (33). Chimiste comme première formation, il bifurque vers la photographie à l'École Louis Lumière pour finir sa formation (diplômé en 1982). Homme des laboratoires, de la chimie photographique et de la technique, il intègre l'équipe de l'École nationale de la photographie d'Arles où il passera de l'enseignement des techniques de tirage en noir et blanc

à celui de la couleur ainsi que la photographie en grand format. Amateur des techniques anciennes en photographie, il pratique ou a pratiqué la plupart des procédés du 19ème siècle. Dans un désir constant de maîtrise des outils, il a recu un enseignement en électronique et en éclairagisme. Il a aussi enseigné la sensitométrie, la technologie des surfaces sensibles et la photométrie à des classes de BTS en photographie, pour l'IFROA et donné des stages d'initiation aux techniques de prise de vue à des conservateurs de musée et des stages de tirage sur procédé Cibachrome ainsi que des stages de tirage sur support argentique baryté en NB durant les Rencontres d'Arles (92/93) et dans des Écoles d'art. De 2006 à 2008, il a suivi un cursus de formation en maitrise d'éclairage à l'AFE (Association Française de l'Éclairage).

→ Patrick de Massary

Patrick de Massary est né le 3 novembre 1964, après des études en science il obtient le diplôme de l'ENSLL en 1989. Il intègre l'ENSP en 1990 pour l'enseignement de la photographie et de ses techniques. Il est aussi le responsable des ateliers noir et blanc et studio. Jusqu'en 1998, il participe à la logistique et technique des stages des Rencontres d'Arles, festival au sein duquel il est aussi maître de stage en 1995. À partir des années 2000, il suit une formation de directeur de photographie et de scénariste pour le cinéma.

→ Franck Hirsch

Né à Neuilly sur Seine en 1973, diplômé de l'Institut International de l'image et du son en 1998, il s'intéresse très vite à la matière sonore pour devenir ingénieur du son. Entre tournages et postproduction, il travaille sur un grand nombre

de reportages et documentaires, de la captation au mixage. C'est en 2008, à la suite d'une formation en photographie aux Gobelins, qu'il s'intéresse de plus près aux métiers de l'image, naviguant entre la prise de vue caméra et l'usage des outils de traitement de l'image. Grâce à ces deux décennies de pratique sonore et visuelle, il peut aujourd'hui se confronter sereinement aux diverses nécessités dans la conception et la mise en œuvre de projets audiovisuels. Toujours en activité, présent sur des tournages, ce choix lui permet de veiller aux diverses mutations et innovations technologiques liées à son champ pédagogique.

→ Tadashi Ono

Tadashi Ono a intégré l'équipe pédagogique de l'ENSP en mars 2017. après avoir dirigé la section "Photography/Contemporary Art", au sein de la Kvoto University of Art and Design au Japon de 2011 à 2017. Suite à des études d'écologie et de botanique (Maîtrise en agronomie) à la Shinshu University à Nagano (Japon), il obtient le diplôme de l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles en 1991. Il développe depuis un travail photographique qui se veut un questionnement sur la civilisation moderne à travers l'observation attentive de l'environnement urbain et naturel, et de son histoire. Il travaille notamment depuis 2011, sur la transformation du paysage de Tohoku, la région nord-est du Japon, dévastée par le tsunami, ainsi que sur la représentation d'espace public après l'événement politique en 2013 au Gezi Park à Istanbul. À partir de 2017. il développe le projet qui cherche à représenter le paysage de reconstruction du littoral à Tohoku.

2023 - 2024 34

où se croisent diverses questions sur l'environnement. l'architecture. l'économie, la politique, l'histoire sociale et la représentation photographique. Ses travaux photographiques sont exposés principalement en Europe et au Japon, notamment à la Bibliothèque Nationale de France. au Museum of Modern Art, Tokyo et aux Rencontres d'Arles. Outre son travail d'artiste, il a participé, en tant que commissaire invité, à "Photoquai" 2009, la biennale des images du monde au Musée du Quai Branly. et en 2012, il a été nominateur commissaire du Prix Découverte aux 43e Rencontres d'Arles. Il est lauréat (projet en duo avec Julien Guinand) et artisterésident de la Villa Kuiovama à Kvoto en 2017.

→ Shirin Shahidi

Shirin a vécu et travaillé à Francfort, Paris et Londres avant de s'installer à Arles en 2021.

En complément de son activité indépendante dans l'édition elle a travaillé à Goldsmiths et UAL (notamment LCC, Chelsea et Camberwell).

→ Gilles Saussier

Gilles Saussier enseigne à l'ENSP depuis 2013 et s'intéresse particulièrement aux enjeux des pratiques documentaires contemporaines et aux récits photographiques de territoire. Il coordonne également les résidences du Programme international de résidence de recherche et de création et les jurys de diplôme en Validation des acquis de l'expérience (VAE). Il a participé à la documenta 11 de Kassel (2002), aux expositions Des Territoires à l'ENSBA Paris (2001), Covering the real au Kunstmuseum de Bâle (2005), L'archive universelle. La condition du document et l'utopie photographique moderne au MACBA de Barcelone (2008), The image of war (Bonniers

Konsthall Stockholm, 2017). Proche des pratiques artistiques de site-specific - telles que les définit l'historien d'art Hal Forster (recouvrer des histoires refoulées, activer des espaces culturels perdus, proposer des contre-mémoires historiques), Gilles Saussier a publié ses principaux livres aux éditions du Point du Jour: Studio Shakhari bazar (2006), Le Tableau de chasse (2010), Spolia (2018). Il est l'auteur de textes sur la question documentaire dont Situations du reportage, actualité d'une alternative documentaire (Communications n°71, Seuil-EHESS, 2001). Retourner l'actualité. Photojournalisme et art contemporain (Maison Rouge - Éditions des Archives contemporaines, 2008). Le documentaire expérimental (Artpress: La photographie postdocumentaire, 2016).

→ Fabien Vallos

Fabien Vallos est théoricien, traducteur, éditeur, artiste et commissaire indépendant. Il est docteur de l'Université Paris 4 Sorbonne. Il enseigne la philosophie et l'histoire des images dans les Écoles d'art d'Arles et d'Angers. Il est responsable du Centre de Recherche Art et Image (CRAI) et du laboratoire Fig. à l'ENSP. Il est le fondateur et le directeur des éditions Mix. Son travail théorique consiste en l'élaboration d'une généalogie du concept d'inopérativé ainsi qu'à la préparation d'une philosophie critique de l'œuvre.

→ Yannick Vernet

Yanick Vernet est diplômé de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne (Licence d'Arts plastiques et sciences de l'art); de l'École Supérieure d'Art et de Design Marseille-Méditerranée (DNAP et DNSEP); de l'université d'Avignon (Master 2 en sciences de l'information et de la communication

- spécialité Stratégie du développement culturel). Responsable du Fablab de l'ENSP. Yannick Vernet est en charge de La Cellule, la nouvelle unité de recherche au sein de l'École qui explore les relations entre le vivant et les images. De 2013 à 2020 il a été responsable des projets numériques et dans ce cadre, coordinateur scientifique de l'Observatoire des pratiques de création des images numériques (Obs/IN). Yannick Vernet est aussi enseignant vacataire à l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (M2); à l'IMT Mines Alès/CELSA Sorbonne Université (Master 2 CTN); formateur pour le Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale. Depuis 2017, il est membre du conseil scientifique de l'Institut International de la Marionnette à Charleville-Mézières. Il préside la Fabulerie à Marseille depuis 2013.

Les études à l'ENSP

2.1

Organisation des études

Concours d'entrée

L'admission à l'ENSP se faisant sur concours pour des candidat·e·s ayant validé quatre semestres d'enseignement supérieur dans le domaine artistique ou ayant bénéficié d'un avis favorable de la commission d'équivalence, les prérequis de l'enseignement dispensé sont ceux d'étudiant·e·s d'enseignement supérieur artistique de niveau bac +2.

Aucune entrée par équivalence au cours du cursus n'est possible à l'ENSP.

Programme pédagogique

Il se développe selon trois axes:

- → Une formation technique donnant à chaque étudiant e, dans le domaine de l'image fixe et en mouvement, une maîtrise suffisante des gestes, des outils et des procédures lui permettant de maîtriser le médium avec lequel il travaille. Les ateliers de photographie, argentique et numérique, noir et blanc, couleur, atelier de prise de vue, atelier vidéo sont les lieux de cette formation.
- → Des séances et sessions (cours, séminaires critiques, entretiens individuels, ateliers de recherche et de création, workshops, conférences, rencontres avec des artistes et des professionnel·le·s) créant les conditions essentielles pour que chaque étudiant, par l'enseignement de l'histoire des images (photographie, vidéo, image numérique, etc.), par sa mise en relation avec l'histoire de l'art, par le dialogue et l'analyse, par des exercices en situation de commande, puisse penser sa pratique et la mettre dans une perspective historique, esthétique et artistique.
- → Un ensemble de connaissances théoriques et pratiques complémentaires (graphisme, multimédia, apport d'informations juridiques et professionnelles, pratique des langues, etc.) permettant qu'une fois sorti·e de l'École, chaque étudiant·e, compte tenu de son parcours et de ses inclinations propres, puisse:
 - > soit poursuivre une formation complémentaire de 3° cycle (doctorat de création de l'ENSP/AMU,post-diplômes des Écoles d'art, etc.),
 - > soit aborder directement la vie professionnelle en tant qu'artiste, ou bien s'orienter dans les

métiers artistiques et culturels de l'image (commissaires, galeristes, responsables de fonds photographiques, éditeurs, enseignants, médiateurs)

→ Un enseignement par le projet et centré autour du projet de l'étudiant·e. Ces trois années d'enseignement favorisent la réalisation de projets à forte dimension collective (production, réalisation d'une exposition, édition collective) mais également tendre à une autonomie des étudiant·e·s dans la conception et la réalisation de leur propre projet leur permettant d'aller jusqu'au diplôme de master.

Organisation des études

Un master obtenu après trois années d'études

L'ENSP délivre un master obtenu au terme de trois années d'études. L'organisation des études est régie par le décret n°88 103 du 10 novembre 1988 portant l'organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les Écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministère de la Culture, complété par l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.

Après une première année propédeutique, la deuxième et la troisième années constituent l'enseignement de la phase projet, en vue de l'obtention du diplôme de grade master.

Chaque année, le cursus se déroule d'octobre à juin, et l'ensemble est composé de 6 semestres (allant du semestre 5 au semestre 10).

Année 1		Année 2		Année 3		
Semestre 5	Semestre 6	Semestre 7	Semestre 8	Semestre 9	Semestre 10	
30 ects						

Obtention du DNSEP Grade master 60+120 ects

Progressivité des enseignements

Dès la première année et pendant toute la durée du cursus, la présence aux cours, travaux pratiques, séminaires critiques, workshops, ateliers de recherche et de création est **obligatoire**; l'engagement personnel de l'étudiant e est **indispensable**.

La 1º année accorde une place prépondérante à l'apprentissage des techniques dont la connaissance est nécessaire à la maîtrise du médium photographique. Elle aborde également l'enseignement de la vidéo, du son et de la création numérique. Les enseignements techniques sont complétés par des enseignements théoriques, ainsi que par des cours de pratique de la langue étrangère. Tout au long de l'année, des séminaires critiques permettent d'assurer le suivi des premiers éléments d'un travail personnel.

2023 - 2024 40

En 2º année, les disciplines historiques et théoriques abordées en première année continuent d'être enseignées d'une manière diversifiée et le travail d'analyse mené en séminaire et en entretien s'approfondit. L'étudiant e est amené e à élaborer son projet artistique personnel qu'il ou elle développera tout au long des deux années de la phase projet.

Dans le cadre d'ateliers de recherche et de création (ARC) et de workshops, chaque étudiant e est régulièrement invité e à expérimenter différentes approches artistiques, avec la présence d'artistes ou de professionnel·le·s invité·e·s. Construisant son parcours, l'étudiant e choisit certains de ses enseignements. Aussi, en début d'année, les étudiant e s'inscrivent dans des projets pédagogiques, projets collectifs portés par un ou plusieurs enseignant e-s, tout au long de l'année, à partir d'un sujet déterminé, permettant une approche singulière, en vue d'une production ou d'une exposition.

La recherche est une dimension qui traverse l'année: l'étudiant e s'inscrit et s'engage dans un des laboratoires de recherche proposés au sein de l'École.

Les étudiant e-s ont la possibilité d'effectuer le premier ou le deuxième semestre de la deuxième année dans un des établissements d'enseignement supérieur artistique partenaires de l'ENSP en Europe (programme Erasmus+) et dans le monde, ou un stage à l'étranger dans une structure étrangère. Pour ce faire, ils ou elles doivent dès la première année préparer leur projet de mobilité d'études et/ou de stages, qui est validé à la fois par l'équipe pédagogique de l'ENSP et par l'École d'accueil partenaire (cf page 58).

Les étudiant·e·s de 2° année sont initiés à la méthodologie de recherche, dans le cadre de la préparation au mémoire.

De plus, à l'issue de leur 1° année, durant l'été ou durant leur 2° année en dehors des heures de cours, les étudiant·e·s doivent effectuer **un stage obligatoire d'une durée d'un mois minimum**, dans un contexte professionnel. Celui-ci peut se dérouler auprès de tous types de structures (associations, établissements publics, entreprises ou fondations privées) ou auprès d'artistes. Chaque stage fait impérativement l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant·e, l'organisme d'accueil et l'ENSP qui précise les missions de l'étudiant·e et les modalités de réalisation du stage. Tout engagement est soumis à l'accord préalable du coordinateur d'année et de la direction des études.

Entre la deuxième et la troisième années, les étudiants peuvent demander une année de césure. Celle-ci leur permet de suspendre temporairement leurs études afin d'acquérir une expérience personnelle et/ou profesionnnelle de facon autonome ou au sein d'un organisme d'accueil.

La césure peut prendre la forme d'une formation distincte, d'une expérience professionnelle sous la forme d'un stage ou d'un emploi rémunéré, d'un engagement bénévole ou volontaire, de la création d'une activité, ou d'un projet personnel (recherche/création).

La demande de césure est motivée par l'étudiante et transmise à la direction des études avant la fin de la 2e année. Cette demande est soumise à l'approba-

tion de la direction de l'établissement qui sollicite l'avis préalable de l'équipe pédagogique.

Lorsque la demande de césure est acceptée, une convention est établie ; elle fixe les objectifs pédagogiques et garantit à l'étudiant·e sa réintégration dans le cursus, en 3e année, au terme de son année de césure.

La 3° année place le travail personnel de chaque étudiant-e au centre du dispositif pédagogique à travers les pratiques de monstration, les entretiens individuels avec les membres de l'équipe pédagogique et le dialogue avec des intervenants extérieurs, dans la perspective de la préparation de l'épreuve plastique du diplôme.

Le travail de mémoire et de formalisation de la recherche, est également un des enjeux de cette année (soutenance à la fin du semestre 9).

En parallèle, un cycle de conférences et d'approches avec des professionnels de l'image prépare les étudiant·e·s à leur insertion professionnelle et des ateliers techniques les forment à la valorisation numérique de leur travail (site web, portfolios, instagram, etc.).

Des conférences, journées d'études et colloques offrent aux étudiant-e-s une grande diversité d'apports théoriques et d'approches artistiques tout au long de l'année.

L'encadrement pédagogique

Les professeurs permanents assurent l'encadrement pédagogique.
Au nombre de six, sous l'autorité de la directrice, en relation constante avec la direction des études et de la recherche, ils sont collectivement responsables de la définition, de la qualité et de la cohérence des enseignements dispensés.
Quatre d'entre eux assurent la coordination pédagogique de chacune des années du cursus et un e enseignant e est référent e pour le diplôme de fin d'année.

Les responsables d'atelier, au nombre de quatre, assurent l'enseignement technique. Un responsable des projets numériques initie les étudiant·e·s aux environnements numériques et à la recherche au sein du Fablab.

En complément de l'équipe pédagogique permanente, l'ENSP accueille chaque année en moyenne une quarantaine d'intervenantes, issus du monde artistique et professionnel, qui permettent aux étudiantes d'appréhender de manière concrète différentes approches artistiques et professionnelles.

Coordinateur · trice d'année

Le rôle du/de la coordinateur·trice d'année est déterminant dans l'orientation de l'année, l'organisation des études, le suivi et l'évaluation des étudiant·e·s. Il/elle doit accompagner les étudiant·e·s. dans leur compréhension globale des enjeux de leur cursus et leur année. En collaboration avec la direction des études, il/elle est référent·e auprès des étudiant·e·s. et des délégué·e·s. Il/elle organise et établit l'ordre de passage des bilans semestriels, en assure le bon déroulement, et fait le lien avec les étudiant·e·s et le reste de l'équipe pédagogique.

2023 - 2024

42

Coordinateur de mémoire

Le coordinateur de mémoire accompagne la définition des sujets et des enjeux de la recherche menée par chaque étudiant-e, assure, avec l'équipe pédagogique et la direction des études, l'attribution des directeurs et directrices de mémoires à chaque étudiant-e, et est en charge de l'organisation des soutenances du mémoire.

Coordinateur·trice du diplôme

Le/la coordinateur trice du diplôme accompagne les étudiant e-s dans le développement de leur projet plastique jusqu'à la réalisation concrète des travaux. Il assure l'interface avec le jury de diplôme et coordonne les passages des étudiant e-s.

Coordinateurs.trices pédagogiques

- 1º année
- → Gilles Saussier & Mabe Bethônico (semestre 6)
- 2º année et étudiant·e·s Erasmus
- → Mabe Bethônico (semestre 7) et Caroline Bernard
- 3e année
- → Tadashi Ono

coordinateur du mémoire

- → Fabien Vallos
- coordinatreur du diplôme
- → Nicolas Giraud

Voir Biographies p.30

Organisation des enseignements

Les **unités d'enseignements** sont composées des enseignements proposés au sein de l'ENSP, regroupés selon les approches qu'ils recouvrent.

Sont pris en compte **l'ensemble des activités pédagogiques** proposées dans le présent livret: cours, travaux dans les laboratoires et ateliers, séminaires critiques, workshops, ateliers de recherche et de création, entretiens individuels, stages, projets, création personnelle, etc. ainsi que tout ce qui en découle en termes de travail personnel.

Les formats d'enseignement

Le cours

Au-delà de la transmission des connaissances, les cours sont indispensables à l'appropriation des langages et des concepts de l'art. Ils permettent l'approche critique, la mise en perspective historique, le dialogue productif avec les œuvres, tout en favorisant l'échange, le débat, l'ouverture au monde.

Le cours-atelier

Spécifique à la 1e année d'enseignement à l'ENSP, le cours-atelier tend à la transmission de connaissances articulée avec des exercices pratiques.

Délivré par un ou deux enseignant·e·s, artistes et technicien·ne·s, le cours-atelier mène nécessairement à la réalisation d'un travail plastique conséquent, en alternant diverses phases théorique et pratique.

L'atelier technique

L'atelier technique est un temps d'apprentissage axé sur l'initiation à des techniques, la maîtrise d'outils développés au sein des laboratoires. Sous la forme de travaux dirigés, ces séances permettent de mettre en œuvre les connaissances apprises pendant les cours théoriques ou d'introduire des notions nouvelles. Le travail se fait par petits groupes d'étudiant es sous la responsabilité d'un e enseignant e technique. L'atelier technique de perfectionnement est réservé aux enseignements des 2° année.

Le workshop

Le workshop est une séquence de travail et de production intensive, comportant généralement une invitation extérieure faite à un artiste, une personne liée au monde de l'art ou de la culture en général, ou une personnalité invitée pour ses qualités professionnelles. Le workshop a une durée courte et une jauge limitée, et demande une implication forte.

L'ARC

Les ARC sont animés par un-e ou plusieurs enseignant-e-s et sont constitués autour d'une problématique. S'y croisent différentes pratiques qui permettent d'ouvrir l'horizon des recherches, de multiplier les points de vue, de relancer son travail. Au sein des ARC, sont privilégiées les notions de transversalité, de pluridisciplinarité et d'expérimentation.

L'entretien individuel

Les étudiant·e·s s'inscrivent pour des entretiens individuels avec les enseignant·e·s de leur choix. Ils sont un moment privilégié pour aborder des points essentiels du travail personnel en cours et constater l'évolution. Ils sont pris en compte dans l'évaluation et l'attribution des crédits, au même titre que tous les enseignements.

Le séminaire critique

Les séminaires regroupent tous les étudiant-e-s d'une année autour d'une équipe de coordination, ainsi que des personnalités extérieures invitées à donner leur point de vue sur les travaux présentés. À chaque séance, les étudiant-e-s désigné-e-s présentent leur travail dans des conditions rigoureuses, mais aussi d'argumentation afin de rendre compte de la progression et de l'évolution de leurs travaux tout au long de l'année. La présence aux présentations est impérative. Elle est prise en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

Le séminaire de recherche

Le séminaire de la recherche est la réunion régulière d'un groupe d'étudiant-e-s, qui travaillent en commun avec un (ou plusieurs) enseignant-e-s, à l'interface de la pratique plastique et de l'élaboration discursive dans le cadre d'un programme de recherche préalablement déterminé.

2023 - 2024

44

Le bilan

À la fin de chaque semestre, le bilan constitue un temps d'évaluation collégiale (par plusieurs enseignant-e-s et responsables d'ateliers) du projet artistique de l'étudiant-e. Le bilan requiert un investissement fort dans la monstration et l'exposition du travail, ainsi que sa présentation orale.

ECTS et modalités d'évaluation

Depuis septembre 2006, le contrôle et l'évaluation du travail des étudiant-e-s au cours de leur scolarité au sein de l'ENSP est régi par le système de crédits défini à l'échelle européenne: l'ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System).

Ce mode de contrôle et d'évaluation qui vise notamment à favoriser la mobilité étudiante et la diversification des parcours au sein de l'Union Européenne peut être défini comme suit :

- Le système de crédits ECTS est centré sur le parcours de l'étudiant·e. Son évaluation, suivant un rythme semestriel, est fondée sur l'activité globale à effectuer et sur la charge de travail à réaliser par l'étudiant·e afin d'atteindre les objectifs du programme définis en terme de compétences à acquérir;
- Un·e étudiant·e à temps plein doit obtenir annuellement 60 crédits, chacun d'entre eux correspondant à un temps de travail estimé entre 25 et 30 heures, lesquelles correspondent d'une part à des cours, travaux dirigés ou tout autre type d'activités effectuées dans un cadre pédagogique mettant physiquement en présence enseignant·e·s et étudiant·e·s, d'autre part à un volume complémentaire correspondant au travail personnel de l'étudiant·e hors accompagnement pédagogique direct et hors présence physique de l'enseignant·e à ses côtés. Ces données restent évidemment indicatives et laissent place à une marge d'interprétation permettant de tenir compte de la variété des situations pédagogiques propres à chaque établissement;
- Les 60 crédits annuels que doit obtenir l'étudiant se subdivisent en crédits semestriels (30). Un e étudiant e effectuant en cours d'année un séjour dans un autre établissement peut exceptionnellement obtenir plus ou moins de crédits que cette moyenne, la variation devant alors être anticipée et approuvée sur le contrat d'études. En règle générale, les crédits obtenus dans un établissement d'accueil lors d'un échange validé par l'équipe pédagogique s'imposent avec la même validité que ceux qui auraient été normalement obtenus pour la même période dans le cadre de l'établissement d'origine;
- Un semestre est acquis lorsque les 30 crédits sont obtenus.

 Les enseignements pour lesquels les crédits n'ont pas été
 obtenus font l'objet d'épreuves de rattrapage, en accord avec
 les enseignant·e·s et la direction des études, lors du semestre
 suivant. Toutefois un minimum de 24 crédits est nécessaire
 pour passer au semestre suivant. À la fin de l'année, dans le cas
 de la non-obtention des 60 crédits, la directrice, sur proposition
 de l'équipe pédagogique, se réserve la possibilité d'un redoublement

ou d'une exclusion.

Le redoublement est autorisé une fois pendant toute la durée du cursus à l'ENSP.

Notions ECTS

L'échelle de notation est la suivante :

```
A - Excellent travail

→ Notes entre 16/20 et 20/20;

B - Très bon travail

→ Notes entre 14/20 et 15/20;

C - Bon travail

→ Notes entre 12/20 et 13/20;

D - Travail satisfaisant

→ Note de 11/20;

E - Travail passable

→ Note de 10/20;

F - Travail insuffisant

→ Note inférieure à 10/20 et nécessite un travail supplémentaire pour l'attribution d'un crédit.

FX - Travail non rendu
```

Tout crédit non obtenu au 1er semestre doit faire **l'objet d'un rattrapage** avant le bilan du 2e semestre, au moyen d'un travail supplémentaire donné par l'enseignant·e; tout crédit non obtenu au 2e semestre doit faire l'objet d'un rattrapage au mois de juin, au moyen d'un travail supplémentaire donné par l'enseignant·e, pour permettre le passage en année supérieure.

Le mémoire

Selon la circulaire pédagogique 2015, en référence à l'arrêté du 16 juillet 2003 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques.

Le mémoire de master est l'aboutissement d'un travail de recherche qui accompagne le projet plastique de l'étudiant-e. Même s'il n'est pas nécessairement en lien avec celui-ci, il peut en constituer un éclairage important.

La forme finale du mémoire n'est pas calquée sur un mémoire universitaire. La forme que cette recherche en art doit prendre demeure libre et selon les désirs de l'étudiant·e, avec l'accompagnement de son·sa directeur·trice de recherche. Ainsi différents registres d'écriture peuvent être mobilisés, des images, du son, etc. Toutes les formes plastiques sont autorisées. L'étudiant·e conçoit un objet dont les enjeux plastiques doivent être pensés au plus tôt (format, graphisme, maquette, série ..).

Quelque soit la forme finale, un texte de présentation doit préciser les enjeux de la recherche, ainsi qu'une bibliographie.

Aucun nombre de pages précis n'est demandé.

Les critères d'évaluation du mémoire retenus sont les suivants :

- → la pertinence du choix du sujet ;
- → la capacité de l'étudiant·e à adopter un point de vue critique ;
- → la justesse des références bibliographiques et de leurs articulations au projet ;
- → la qualité du travail rédactionnel ;
- → la qualité de l'entretien avec le jury.

La méthodologie de la recherche est transmise par le coordinateur de la recherche, et une fois le·la directeur-trice de mémoire déterminé·e, un suivi individuel se met en place selon les modalités discutées avec l'enseignant·e qui valide toutes les étapes de travail.

Il est également possible et encouragé d'aller rencontrer d'autres enseignant·e·s également.

La soutenance orale se déroule devant un jury composé du/de la représentant e de l'École et d'une des personnes qualifiées du jury de diplôme en tant que docteure.

À la fin de la présentation plastique du diplôme, lors de la délibération, le jury tient compte du rapport de soutenance de mémoire pour établir la note et l'attribution finales.

CALENDRIER

→ Au semestre 7, l'étudiant·e doit :

définir la problématique de la recherche, émettre des hypothèses, fournir un premier état de la recherche, procéder au choix du directeur-trice de mémoire

→ Au semestre 8, l'étudiant·e doit :

débuter la rédaction et/ou la production des formes de la recherche rencontrer régulièrement son/sa directeur-trice de mémoire pour lui montrer la progression présenter lors du second bilan une ébauche conséquente du mémoire (plan de la recherche) en version papier imprimé.

→ Au semestre 9, l'étudiant·e doit :

finaliser, corriger et imprimer le mémoire (en 4 exemplaires) remplir la clause de dépôt auprès de la Bibliothèque préparer la soutenance orale.

→ Au début du semestre 10 :

présenter le mémoire lors de la soutenance et soutenir devant le jury

Lorsque l'étudiant-e est en échange international ou en stage, il doit continuer de travailler sur son mémoire, avec son-sa directeur-trice de mémoire et le coordinateur-trice de la recherche.

Le temps de la recherche et l'écriture du mémoire s'étalant sur deux semestres, l'étudiant-e doit garder en tête les contraintes du travail à distance et organiser sa mobilité d'études en en tenant compte.

L'étudiant-e doit rendre son mémoire en version papier en 4 exemplaires remis le 7 décembre 2023, destinés au directeur-trice de mémoire, aux membres du jury, à la bibliothèque et un exemplaire reste à la propriété de l'étudiant-e.

L'ENSP accompagne l'impression des mémoires en octroyant 350 unités d'impression par étudiant·e.

La clause de dépôt de mémoire doit impérativement être signée au moment de la remise des exemplaires, auprès de Marie Viguié à la Bibliothèque.

48

Contrat d'études et absentéisme

En début d'année, l'étudiant-e signe un contrat d'études par lequel il/elle s'engage à suivre tous les enseignements obligatoires ainsi que tous ceux auxquels il s'inscrit. L'étudiant-e se doit de respecter toutes les obligations des enseignements.

→ Le contrat d'études signé par l'étudiant-e devra être remis au service de la scolarité avant le **20 octobre 2023**.

Aucune absence est tolérée au sein de l'ENSP à l'exception de raisons médicales et/ou pleinement justifiées.

Si des absences injustifiées sont constatées, l'étudiant e peut se voir exclu e de l'établissement sur décision de la directrice.

Pour toute difficulté rencontrée ou situation particulière liée à une activité professionnelle, l'étudiant e doit prendre rendez-vous avec la Direction des études en amont.

Le Conseil de discipline

Présenté en CRPVE en novembre 2022 et voté en conseil d'administration en mars 2023, le conseil de discipline de l'ENSP peut être saisi pour tout acte contrevenant au règlement intérieur de l'établissement et au règlement des études, notamment : toute fraude ou tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve, d'un examen, ou d'un concours dans l'établissement, tout acte ou propos commis à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement de nature à porter atteinte à l'intégrité des personnes et des biens matériels, à l'ordre, au bon fonctionnement de l'établissement, ainsi que tout fait contrevenant aux obligations d'études et notamment l'assiduité aux cours.

L'intégralité du règlement de ce conseil de discipline peut être consulté auprès du service de la pédagogie.

Le service pédagogique

Composé de :

- → de la direction des études (non nommée)
- → Véronique Louviot, secrétaire pédagogique | secretariat@ensp-arles.fr
- → Gwendoline Allain, responsable du développement international et de la professionnalisation | gwendoline.allain@ensp-arles.fr
- → Laurence Canaux, assistante relations internationales, recherche et professionnalisation | laurence.canaux@ensp-arles.fr

Le secrétariat du service pédagogique vous accueille de 14h30 à 17h30 tous les jours.

Gwendoline Allain vous reçoit également mais uniquement sur rendez-vous.

Le diplôme de l'ENSP Grade Master

À la fin des trois années du cursus, les étudiants passent les épreuves du diplôme d'État spécifique, propre à l'institution, le diplôme de l'ENSP, enregistré au niveau 1 — le plus élevé — dans le Répertoire national des certifications professionnelles depuis 2005 (arrêté publié au Journal officiel du 18/11/2005) et désormais homologué au grade de Master (arrêté du 27 décembre 2010, renouvelé par l'arrêté du 20 septembre 2018).

En référence à l'arrêté du Ministère de la Culture du 16 juillet 2013, le passage du diplôme de l'ENSP est constitué désormais de deux épreuves:

- 1 | La soutenance d'un mémoire;
- → 2 La soutenance d'un projet artistique.

Au cours de la soutenance du mémoire, qui a lieu à la fin du semestre 9, l'étudiant e présente au jury les enjeux de sa recherche, à savoir l'originalité de son sujet de recherche et son inscription dans les champs de la critique et de la création contemporaine. À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit qui est communiqué aux membres du jury de diplôme. cf page 45

Au cours de la soutenance du projet artistique, l'étudiant e présente au jury un travail de création personnelle, ainsi qu'un ensemble de travaux réalisés durant le cursus, sélectionnés en fonction de leur relation avec ce qui fait l'objet de la présentation elle-même. Lors de la délibération, le jury dispose en outre des éléments nécessaires pour prendre connaissance des résultats de l'étudiant e pendant les trois années de la scolarité qu'il vient d'accomplir à l'École

Les membres du jury de soutenance du mémoire, sont:

- → Un.e représentant·e de l'établissement choisi parmi les enseignant·e·s
- → L'une des quatre personnalités qualifiées du jury de diplôme.
- → Le/la président·e du jury de mémoire, titulaire d'un doctorat.

Le jury du diplôme de l'ENSP, nommé par la directrice de l'établissement, est composé de cinq membres:

→ Un·e représentant·e de l'établissement choisi parmi les enseignant·e·s;

- → Quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement. Le ou la président e du jury est désigné e par la directrice de l'établissement parmi les personnalités qualifiées. Pour chacun des membres permanents, un e suppléant e est désigné e dans les mêmes conditions.
 - Le jury se réunit valablement si au moins quatre membres sont présents ou représentés.

2.3

Organisation pédagogique

- → Véronique Souben directrice
- → direction des études et de la recherche (non nommée)
- → Véronique Louviot secrétaire pédagogique
- → Gwendoline Allain responsable du développement international et de la professionnalisation
- → Laurence Canaux assistante relations internationales, recherche et professionnalisation

Équipe pédagogique

- → Caroline Bernard
- → Mabe Bethônico
- → Nicolas Giraud
- → Tadashi Ono
- → Gilles Saussier
- → Fabien Vallos

Équipe technique

Laboratoire informatique et numérique

→ Lionel Genre
responsable pédagogique
et technique du laboratoire
→ Shirin Shahidi

assistante de laboratoire

Laboratoire couleur

→ Christian L'Huillier responsable pédagogique et technique du laboratoire → Axelle Georges assistante de laboratoire

Laboratoire noir et blanc Studio Magasin de prêt

→ Patrick de Massary responsable pédagogique et technique du laboratoire

→ Alexis Bacot assistant de laboratoire

Laboratoire audiovisuel

→ Franck Hirsch responsable pédagogique et technique du laboratoire

Fablab et projets multidisciplinaires

→ Yannick Vernet responsable pédagogique et technique du fablab

La Recherche

Le cycle de Master

L'ENSP, en tant qu'École d'art, est inscrite dans le processus de Bologne et à ce titre elle doit imaginer une « recherche » qui lui est propre : celle d'une École d'art et celle d'une spécialisation unique pour la photographie et les images.

L'École nationale supérieure de la photographie est en mesure de proposer à la fois un cycle Master (phase projet) et un doctorat de création.

Au terme des trois années de formation à l'ENSP, à l'issue d'une soutenance de mémoire et d'une soutenance de projet artistique, un diplôme spécifique à l'ENSP est délivré, conférant le grade de Master. Pour les étudiant-e-s de 2e (M1) et 3e année (M2), il s'agit de confirmer leurs savoir-faire techniques et de développer à la fois un travail de recherche (mémoire) et un projet artistique personnel.

Nous fondons les critères d'acquisition du niveau Master à partir de trois données :

- → la capacité à énoncer un sujet de recherche singulier ;
- → la capacité de produire un processus analytique ;
- → la capacité à s'inscrire à la fois dans une « masse critique » et dans le contemporain.

La recherche (théorique et/ou par la pratique ou le projet) traverse l'ensemble du cursus de master, et se retrouve plus précisément au sein des projets de pratique collective, des ARC, séminaires, In séminaires ... et également au sein de nombreux enseignements et projets développés.

3.2

Le Centre de Recherche Art & Image (CRAI)

Dans la perspective du développement et de la structuration de ses activités de recherche, l'ENSP a ouvert en septembre 2015 un centre de recherche et de création intitulé le CRAI : Centre de Recherche Art & Image

Les enjeux du CRAI sont de :

- → coordonner l'ensemble des activités de recherche dans l'École et faciliter l'ensemble du travail des enseignant·e·s artistes chercheurs ;
- → rendre public l'ensemble des activités de recherche de l'École tant pour les artistes enseignant·e·s chercheurs que pour les étudiant·e·s chercheurs. Le rôle primordial d'une unité de recherche est précisément dans sa capacité à rendre public les travaux des chercheurs (étudiant·e·s, enseignant·e·s et intervenant·e·s) ;
- → organiser des espaces de travail et de rencontres pour penser la question propre à cette unité de recherche, les relations entre art et images.

Fonctionnement, structures et dispositifs

Le CRAI est à la fois une structure technique de fonctionnement pour faciliter le travail des chercheurs et une structure de publication qui défend et promeut la diffusion publique des travaux des chercheurs de l'École. Le CRAI en tant qu'unité de recherche rassemble les artistes enseignant·e·s chercheur-cheuses et propose pour une durée de 3 à 4 ans un programme de recherche spécifique.

Le CRAI accueille des projets impliqués dans le programme de recherche. Le CRAI en tant qu'unité de recherche propose aux étudiants-chercheurs, ce que nous nommons des laboratoires comme plateforme pour rassembler l'ensemble des outils indispensables de la recherche (bibliographies, textes, index, etc.).

Le CRAI en tant qu'unité de recherche dispose des éléments suivants en vue de rendre public l'ensemble des activités de recherche de l'École :

Le carnet de recherche

Il permet d'informer d'une actualité, d'adresser une lettre d'information et surtout de publier l'ensemble des éléments de recherche nécessaires : actes

2023 - 2024 56

de colloques, de journées d'études, vidéos de conférences, portfolios, articles de chercheurs, articles réalisés à partir des mémoires des étudiant·e·s, bibliographie, corpus, index, etc.

Rédacteur en chef | Fabien Vallos

Rédacteurs | L'ensemble des enseignant-e-s et des étudiant-e-s chercheurcheuse-s

La collection CRAIE

L'École s'est dotée dès 2015 d'une structure éditoriale, ENSP éditions, pour la publication de la revue et pour la création d'une collection de petits ouvrages imprimés par l'ENSP et le centre de recherche. Cette collection se nomme CRAIE.

La revue Inframince est une revue semestrielle (co-édition ENSP-Filigranes).

Rédaction | Nicolas Giraud et le comité de rédaction de l'ENSP

Les expositions

L'École dispose d'un espace d'exposition et développe des partenariats réguliers avec divers centres d'art et musées.

Les projets

Des projets ponctuels sont menés par les enseignants dans le cadre des ateliers de recherche et de création (ARC), des projets de recherche collective et des séminaires, et peuvent donner lieu à des expositions, conférences, interventions d'artistes ou de chercheurs invités.

Programme de recherche et laboratoires

L'ENSP a décidé de développer un programme de recherche sur plusieurs années, débuté en 2016, intitulé « <u>Visibilité des images</u> », qui inclut trois programmes :

- → Prospectives de l'image (PI) | dir. Caroline Bernard
- → Figure, image, grammaire (FIG) | dir. Fabien Vallos
- → La cellule | dir. Yannick Vernet

3.3

Le doctorat de création

Depuis 2013, dans le cadre de sa politique de développement de la création et de la recherche autour de la photographie et des images en général, l'École nationale supérieure de la photographie propose un doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique ». Cette discipline de thèse transdisciplinaire est offerte conjointement par l'ENSP et l'École doctorale 354 « Langues, Lettres et Arts » au sein du Collège doctoral d'Aix-Marseille Université (AMU).

Doublement encadrés par un·e artiste et un·e universitaire, les doctorant·e·s inscrit·e·s dans la discipline doivent satisfaire une double exigence artistique et académique. Pendant les trois années de thèse, ils s'impliquent dans une recherche bilatérale qui donnera lieu à la production et la soutenance d'un travail artistique problématisant une recherche aboutie et d'un travail écrit développant une réflexion problématisée en rapport avec leur pratique artistique. Pour ce faire, ils sont accueillis au sein des espaces de travail et de création de l'ENSP et de l'une des huit unités de recherche de l'École doctorale 354.

Les doctorant·e·s, autonomes dans la conduite de leur recherche, sont en contact régulier avec leurs co-directeurs·trices. Ils s'impliquent dans leurs activités de recherche et, à travers eux, dans celles développées par les unités de recherche qui l'accueillent.

Les modalités de recrutement

L'inscription au doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique » n'est pas de droit : tout candidat doit présenter un dossier qui est évalué successivement par l'équipe doctorale de l'ENSP et un comité de sélection constitué d'universitaires habilités à diriger des recherches (HDR) et de personnalités du monde littéraire et/ou artistique.

Ce doctorat s'adresse à des artistes titulaires d'un diplôme de Master 2 (ou conférant grade de Master 2) depuis plus de deux ans, sans limite d'âge. Le projet doit placer au premier plan le travail de création artistique et une attention particulière est portée aux candidats justifiant d'un parcours artistique reconnu, en France et/ou à l'étranger. En postulant, ils et elles

2023 - 2024 58

manifestent leur désir d'articuler leur pratique photographique à une réflexion théorique et épistémologique.

L'équipe des doctorant·e·s

- → Camille Ayme (ENSP Centre Norbert Elias)
- → Corentin Laplanche-Tsutsui (ENSP Centre Norbert Elias)
- → Fanny Terno (ENSP Laboratoire d'étude en sciences des arts)
- → Sylvain Couzinet-Jacques (ENSP Laboratoire d'étude en sciences des arts)

L'ensemble des travaux des doctorant·e·s est à découvrir sur le <u>site Internet de</u> l'ENSP.

Renseignements

- → Laurence Canaux pour l'ENSP doctorat@ensp-arles.fr
- → Catherine Para pour AMU ed354@univ-amu.fr

L'International

L'ouverture à l'international constitue une dimension essentielle de l'enseignement et du rayonnement de l'ENSP. L'établissement s'inscrit depuis sa création dans un vaste réseau de partenaires académiques, culturels et artistiques dédiés à la photographie et à l'image en Europe (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, Italie, Irlande, Suisse, etc.) et dans le monde (Afrique du Sud, Argentine, Canada, Japon, Maroc, etc.).

Cet enjeu fort se décline notamment à travers des invitations faites à des artistes et intervenants étrangers, que ce soit dans le cadre de l'enseignement en master, en doctorat, de la formation continue ou de la programmation culturelle. Un programme riche de conférences et de workshops donne chaque année l'opportunité aux étudiant·e·s et alumni d'échanger avec des personnalités importantes à l'international dans les domaines de la création artistique mais aussi de la recherche, du commissariat ou de l'édition, par exemple. Au gré des projets portés par ses étudiant·e·s, enseignant·e·s et des opportunités offertes par la politique de coopération, l'ENSP s'implique dans des programmes d'échange sans cesse renouvelés. De cette volonté d'ouverture, sont nés des programmes d'enseignement et de recherche en coopération avec des partenaires privilégiés tels que la Head Genève, l'UQAM à Montréal (Laboratoire PI, Au-delà des Images Opératoires) ou encore l'Université de Córdoba en Argentine (programme Innov'art).

Participant au programme Erasmus + depuis 2005 et ayant obtenu le renouvellement de sa charte pour l'enseignement supérieur en 2021, l'ENSP encourage fortement la mobilité entrante et sortante des personnels enseignants, administratifs et des étudiant·e·s dans le cadre du master et souhaite aussi développer cette mobilité au sein du doctorat de création. Ces échanges enrichissent la pratique artistique des étudiant·e·s ainsi que leurs compétences techniques, interculturelles et linguistiques. Ils contribuent également à enrichir les propositions pédagogiques de l'établissement.

Enfin, l'ENSP s'implique dans différents réseaux d'établissements d'enseignement supérieur artistique à l'échelle européenne avec Elia et le réseau européen informel des Écoles de photographie.

Candidater pour une mobilité internationale en 1° année

Les étudiant-e-s de 1° année sont invité-e-s à faire acte de candidature pour réaliser un séjour à l'étranger au cours de la 2° année. Cette mobilité peut prendre la forme d'un semestre d'études dans un établissement d'enseignement supérieur artistique partenaire de l'ENSP ou d'un stage professionnel long (3 mois minimum).

Une réunion d'information est organisée en début d'année académique par le service des relations internationales afin de présenter les Écoles partenaires et les modalités de candidature à cette mobilité.

La liste des établissements d'enseignement partenaires pour la mobilité étudiante est régulièrement mise à jour sur le site internet de l'ENSP.

Les étudiant·e·s de 1ère année transmettent leurs candidatures au service des relations internationales dans le courant du mois de février. Celles-ci sont examinées par les enseignant·e·s coordinateurs et la direction des études. Elles sont ensuite adressées aux écoles partenaires pour approbation définitive selon un calendrier spécifique à chaque établissement (entre avril et mai pour le semestre d'automne - entre octobre et novembre pour le semestre de printemps).

La réalisation de la mobilité est conditionnée à l'obtention de la totalité des crédits de 1^e année et au passage de l'étudiant-e en 2^e année.

Partir en mobilité internationale en 2° année

Les étudiant·e·s de 2e année dont le projet de mobilité internationale a été approuvé en 1ère année partent au premier ou au second semestre de l'année académique. Le départ est conditionné à la signature préalable d'une convention d'études ou de stage entre l'étudiant·e, l'ENSP et l'établissement d'accueil à l'étranger. Cette convention définit le programme d'études ou les missions confiées à l'étudiant·e dans le cadre d'un stage et précise les conditions de son accueil.

Pendant la durée de leur séjour à l'étranger, les étudiant-e-s restent inscrits à l'ENSP. Les étudiant-e-s en échange dans une école partenaire ne sont pas redevables des frais de scolarité dans cet établissement, cependant, selon les écoles, des frais annexes peuvent être demandés.

La mobilité internationale des étudiant·e·s peut être soutenue à travers plusieurs programmes d'aide ; les principaux sont le programme Erasmus+ de l'Union européenne, le dispositif Prame de la région Sud, le programme AMI du Ministère de la Culture, le dispositif de l'organisme franco-allemand OFAJ. Les aides à la mobilité sont versées sous la forme de bourses et ne couvrent qu'une partie des frais de voyage et de résidence à l'étranger des étudiant·e·s.

Ces programmes ayant chacun leurs critères d'éligibilité, le service des relations internationales oriente les étudiant-e-s vers les dispositifs auxquels ils/elles sont éligibles et les accompagne également dans leur démarches administratives avant le départ (assurance, visa, etc.).

Au retour de sa mobilité, l'étudiant-e est tenu-e de remettre au service des relations internationales sa réponse au questionnaire de retour de mobilité ainsi que le relevé de notes délivré par l'établissement d'enseignement pour les séjours d'études ou l'attestation de stage signée par le responsable de stage. Selon la ou les bourses reçues, d'autres documents attestant de la période de mobilité peuvent être demandés à l'étudiant-e à son retour.

De plus, l'étudiant-e participe à un séminaire collectif de retour de mobilité au cours duquel il présente une restitution orale et en images de son expérience à l'étranger.

62

2023 - 2024

La mobilité internationale donne lieu à l'obtention de crédits ECTS reconnus et intégrés au cursus de l'étudiant·e.

Calendrier

- → début novembre | réunion d'information sur la mobilité internationale et les stages pour les étudiants de 1ère année
- → mi-février | date limite de remise des candidatures pour la mobilité internationale pour les étudiants de 1ère année

Renseignements

- → Gwendoline ALLAIN responsable du développement international et de la professionnalisation gwendoline.allain@ensp-arles.fr
- → Laurence Canaux assistante relations internationales, recherche et professionnalisation laurence.canaux@ensp-arles.fr

Programme des cours

2023 2024

2023			2024	
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
1 v	1 d	1m Férié	1 v	11
2 s	2 Rentrée An 2 + 3	2 j	2 s	2 m
3 d	^{3 m} Séminaires	3 v	3 d	3 m
4 1	4m An 1 + An 3	4 s	4 1	4 j
5 m	5 j	5 d	5 m	5 v
6 m	6 v	6 1	6 m	6 s
7 j	7 s	7 m	7 j Rendu Mémoire	7 d
8 v	8 d	8 m	8 v	8 1
9 s	9 1	9 j	9 s Ateliers Photo	9 m
10 d	10 m	10 v	10 d	10 m
11 I	11 m	11 s	11	11 j
12 m	12 j	12 d	12 m	12 v
13 m	13 v	13 Workshop AN 2/3	13 m	13 s
14 j	14 s	14 m	14 j	14 d
15 v	15 d	15 m	15 v	15 Bilans An 3
16 s	16 I	16 j	16 s	16 m
17 d	17 m	17 v	17 d	17 m
18 I Rentrée An 1	18 m	18 s	18	18 j
19 m	19 j	19 d	19 m	19 v
20 m	20 v Contrat d'études	20	20 m	20 s Ateliers Photo
21 j	21 s	21 m	21 j	21 d
22 v	22 d	22 m	22 v	22 1
23 s	23 1	23 j	23 s Vacances de Noël	23 m
24 d	24 m	24 v	24 d	24 m
25 I	25 m	25 s Ateliers Photo	25 1	25 j
26 m	26 j	26 d	26 m	26 v
27 m	27 v	27 I	27 m	27 s
28 j	28 s Ateliers Photo	28 m	28 j	28 d
29 v	29 d	29 m	29 v	29 Bilans An 2
30 s	30 I	30 j	30 s	30 m
	31 m		31 d	31 m
	1			1

Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 j Bilans An 2	1 v Vacances d'hiver	1 Férié	1m Vacances de	1 s
2 v	2 s	2 m	2 j printemps	2 d
3 s	3 d	3 m	3 v	3 I Diplôme
4 d	4 1	4 j	4 s	4 m
5 I 1º semestre	5 m	5 v	5 d	5 m
6 m Rentrée Mentorat	6 m	6 s	6 Ateliers Photo	6 j
7 m Bilans	7 j	7 d	7 m	7 v
8 j	8 v	81	8m Férié	8 s Ateliers
9 v	9 s	9 m	9 j	9 d
10 s	10 d	10 m Férié	10 v	10
11 d	11 Workshop AN 1/2	11 j	11 s	11 m Bilans An 1
12 Soutenance Mémoire	12m Mentorés	12 v	12 d	12 m
13 m	13 m	13 s Ateliers Photo	13 Bilans An 2	13 j
14 m	14 j	14 d	14 m	14 v
15 j	15 v	15 I	15 m	15 s
16 v	16 s Ateliers Photo	16 m	16 j	16 d
17 s Ateliers Photo	17 d	17 m	17 v	17 I
18 d	18 I	18 j	18 s	18 m
19 I	19 m	19 v	19 d	19 m
20 m	20 m	20 s	20 Férié	20 j
21 m	21 j	21 d	21 m	21 v
22 j	22 v	22 Bilans An 3	22 m	22 s
23 v	23 s	23 m	23 j	23 d
24 s Vacances d'hiver	24 d	24 m	24 v	24 1
25 d	25 I	25 j	25 s Ateliers Photo	25 m
26 I	26 m	26 v	26 d	26 m
27 m	27 m	27 s Vacances	27 Pré accrochage	27 j Restitution
28 m	28 j	de 28 d printemps	28 m du diplôme	<u>Mentorat</u> 28 v
29 j	29 v	29	29 m	29 s
	30 s	30 m	30 j	30 d
	31 d		31 v	Fin 2° semestre



Tableau des crédits Semestres

5 et 6

Coordinateurs

- → Gilles Saussier→ Mabe Bethônico
 - → Mabe Bethônic (Semestre 6)

UE 1

Approches techniques et cours-atelier

UE 2

Approches théoriques, langue

UE 3

Approches critiques

UE	Enseignements	Référents	ECTS S5	ECTS S6
	Les initiations → Initiation à la presse Konica → Initiation au tirage jet d'encre → Initiation à la PAO InDesign → Initiation à la Prolab → Initiation à la Prolab → Initiation à la Prolab → Initiation aux procédés alternatifs : l'inter-négatif et le cyanotype → Initiation au matériel et aux éclairages du studio → Initiation au matériel AV pour les monstrations → Initiation aux techniques d'accrochage → Initiation à la recherche documentaire Ateliers	Lionel Genre Lionel Genre Lionel Genre Alexis Bacot, Christian L'Huillier & Patrick de Massary Axelle Georges Alexis Bacot & Axelle Georges Alexis Bacot Franck Hirsch Olivier Vernhes Marie Viguié & Fabien Velasquez		
UE 1	Infographie → L'image numérique → La numérisation → Traitement de l'image Adobe Photoshop #1, #2, #3 et #4 → PAO #1 et #2 Argentique Pratiques de la couleur, prise de vue grand format → Bases théoriques de la prise de vue en grand format chambre photographique → Prise de vue grand format en extérieur → Traitement argentique → Le tirage argentique analogique → Le tirage couleur l et ll Pratiques du Noir et Blanc, Pratiques du studio → Physique appliquée à la photographie l et ll → Généralités Technologie du matériel → Éclairage en studio #1 et #2 → Studio Pratique du traitement argentique → Studio Prise de vue de l'objet à la chambre → Le flash en reportage → Procédés alternatifs technique #1 et #2	Responsables, assistants de laboratoires et intervenant·e·s	12	10

2023 - 2024

68

UE	Enseignements	Référents	ECTS S5	ECTS S6
UE 1	Atelier audiovisuel → Pratique de la vidéo	Responsables, assistants de laboratoires et intervenant·e·s		
UE 1	Cours-atelier → Arles Observatoire (dont La photographie comme expérience)	Tadashi Ono Gilles Saussier	2	2
UE 2	 → Histoire de la photographie articulations majeures et medium → Histoire de la photographie → Nouvelles pratiques de l'image et du photographique → Vocabulaire de la photographie → Philosophie de l'œuvre I → Philiconie → Approche scénographique de l'image en mouvement 	David Brunel Damarice Amao Caroline Bernard Nicolas Giraud Fabien Vallos Thomas Lallier	6	6
UE 2	Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires avec des intervenant·e·s	Intervenant·e·s	2	2
UE 2	Langues étrangères			
UE 2	Approches professionnelles			
UE 3	Entretiens individuels	Collège des enseignant·e·s	Х	2
UE 3	Séminaires critiques	Coordinateurs Coordinatrices	2	2
UE 3	Bilans	Collège des enseignant·e·s et des responsables d'ateliers	6	6
	Total par semestre		30	30

Les initiations en AN1

UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours

Quart de groupe ou Classe entière Nombre d'heures associées 20 heures

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (12 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format

Présentiel

Les initiations en AN1 sont une première étape incontournable dans l'apprentissage technique.

Initiation à la presse numérique Konica

(2h30)

Travaux pratiques en quart de groupe
Intervenant
Lional Gorra, responsable du

Lionel Genre, responsable du Laboratoire infographie

Objectifs pédagogiques

- → Présenter, en début de cursus, les différentes possibilités techniques d'impression du laboratoire numérique dont l'utilisation de la presse numérique.
- → Prévenir les dysfonctionnements dûs à une mauvaise utilisation, connaître les manipulations spécifiques de la machine.

Contenu

Les étudiant-e-s apportent un fichier photo numérique à imprimer sur un support choisi parmi une sélection proposée. Ils et elles seront initié-e-s à la technique d'impression sur presse numérique à travers 3 axes : le choix du support papier et ses conséquences sur le rendu, le chargement du support sur la machine, l'utilisation du pilote d'impression Accurio sur l'ordinateur.

Initiation au tirage jet d'encre

(3h)

Travaux pratiques en quart de groupe Intervenant
Lionel Genre, responsable du
Laboratoire infographie

Objectifs pédagogiques

→ Présenter, en début de cursus, les différentes possibilités techniques d'impression du laboratoire numérique dont l'impression jet d'encre.

Contenu

Les étudiant-e-s apportent un fichier photo numérique à imprimer sur trois supports différents (mats, semi-mats, brillants). Ils et elles seront initié-e-s à la technique d'impression en jet d'encre à travers plusieurs axes : préparation du fichier (profils, etc.), choix du support papier et ses conséquences sur le rendu, utilisation du pilote d'impression (Mirage), réception, finition (découpe) et emballage des tirages.

Initiation à la PAO InDesign

(6h soit 2 sessions de 3h)

Travaux pratiques en demi-classe Intervenant

Lionel Genre, responsable du Laboratoire infographie

Objectifs pédagogiques

- → Préparation aux ateliers PAO et donner les bases du logiciel pour préparer des documents simples.
- → Apprentissage des fonctions de base du logiciel Adobe InDesign en lien avec le texte et l'image.
- → Notion de format de document, de gabarit, de gestion des couleurs
- → Notion d'imposition et de préparation de documents multipages pour la reliure

Initiation : Découverte du matériel technique du prêt

(6h)

Travaux pratiques en demi-classe Intervenant

Alexis Bacot, assistant du Laboratoire noir et blanc

Patrick de Massary, responsable du Laboratoire noir et blanc Christian L'Huillier, responsable du Laboratoire couleur

Objectifs pédagogiques

→ Former l'étudiant e à l'utilisation du matériel mis à disposition dans le cadre de sa formation. Cette première expérience avec le matériel pédagogique permet d'accéder aux cours techniques à venir et à emprunter le matériel de prise de vue au magasin de prêt. objets.

Initiation à la Prolab

(2h)

Travaux pratiques par groupe de 2 étudiant·e·s

Intervenante

Axelle Georges, assistante du Laboratoire couleur

Objectifs pédagogiques

→ Permettre une utilisation du logiciel Workstream pour envoyer des ordres (fichiers numérique) à la Prolab (imageur numero-argentique).

Initiation aux procédés alternatifs : l'inter-négatif et le cyanotype

(6h)

Travaux pratiques par quart de groupe

Intervenants

Axelle Georges, assistante du Laboratoire couleur Alexis Bacot, assistant du Laboratoire noir et blanc

Objectifs pédagogiques

- → Connaître la procédure de création d'un inter-négatif optimisé pour obtenir une image de bonne densité sur le support papier
- → Entrevoir les étapes de réalisation d'un procédé alternatif (couchage d'une émulsion, insolation, dépouillement) en abordant les moyens techniques de l'espace des procédés alternatifs
- → Comprendre la rigueur nécessaire dans la pratique des procédés alternatifs

Contenu

- → Création d'un inter-négatif par le biais de la piezographie sur support transparent.
- → Couchage d'une émulsion sur support papier, exposer à la lumière UV

et procéder au dépouillement avant séchage

Initiation au matériel et aux éclairages du studio

(6h)

Travaux pratiques par demi-classe Intervenant

Alexis Bacot, assistant du Laboratoire noir et blanc

Objectifs pédagogiques

→ Présenter le studio et ses équipements, le matériel d'éclairage flash et son utilisation, les différents modeleurs de lumières et leurs résultats → Prévenir les dysfonctionnements dûs à une mauvaise utilisation, connaître les manipulations spéci-

fiques de chaque élément du studio

Contenu

Suite à une présentation des différents moyens d'éclairage du studio (flash, LED notamment), les étudiant-e-s sont invités à manipuler le matériel d'éclairage du studio et à comprendre les effets des différents modeleurs de lumière et à installer un set de travail flash.

Initiation au matériel AV pour les monstrations

(3h)

Travaux pratiques par demi-classe Intervenant

Franck Hirsch, responsable du Laboratoire audiovisuel

Objectifs pédagogiques

→ Présenter les différentes possibilités de techniques de diffusion des images et du son afin d'acquérir une autonomie dans l'utilisation des appareils AV (écran, videoprojecteur, enceintes, etc.) lors des séances collectives de monstration (bilan, séminaire, etc.)

Contenu

Présentation des différentes techniques de diffusion AV:

- → Initiation aux différents réglages des appareils
- → Définir le bon choix de diffuseurs selon ses besoins
- → Tenir compte de l'environnement (espace, lumière, acoustiques...)
- → S'interroger sur la coexistences des pièces visuels et sonores dans un même espace

Initiation aux techniques d'accrochage

(3h)

Travaux pratiques
Intervenant
Olivier Vernhes, régisseur

Objectifs pédagogiques

→ Présenter les différentes possibilités de techniques d'accrochage afin de rendre l'étudiant·e autonome pour mettre au mur son travail artistique lors de séances collectives d'accrochage (bilan, séminaire, etc.)

Contenu

Olivier Vernhes présente les différentes techniques d'accroches:

- → savoir définir une hauteur, un emplacement et des écarts d'une œuvre ou d'une série
- → savoir définir le type d'accroche (vis, clous, tasseau.etc.)
- → savoir se servir des outils d'accroche (niveau laser, perceuse, etc.)

Initiation à la recherche documentaire

(3h)

Bibliothèque

Intervenant · e · s

Marie Viguié, bibliothécaire et Fabien Vélasquez, assistant bibliothécaire

- → présentation de la bibliothèque et du catalogue
- → présentation des usages possibles de la bibliothèque sur place et à distance
- → visite de librairies spécialisées à Arles

Atelier Infographie

- → Lionel Genre assisté de
- → Shirin Shahidi

UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours AN 1

Classe entière, quart de classe-obligatoire Nombre d'heures associées

96 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (12 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format

Présentiel

SEMESTRE 5

COURS

L'image numérique

Classe entière

- → Définitions et techniques, terminologie
- → Les notions de résolution, définition, quantification.
- Introduction aux espaces colorimétriques, gestion des couleurs.
- → Notion de flux de travail.

Évaluation

Questionnaires à choix multiples

La numérisation (12h)

Ateliers en quart de groupe en salle de numérisation

Cours et séance de travaux pratiques

- → Maîtriser les techniques de numérisation d'images argentiques sur des scanners professionnels
- → Présentation des différents types de numériseurs films
- → Logiciels et pilotes

- → Apprentissage des méthodologies
- → Exercices individuels avec matériels argentiques apportés par l'étudiant·e
- → Études de cas

Évaluation

Participation active de l'étudian·e

Traitement de l'image Adobe Photoshop #1 et #2

(24h) Classe entière Salle Infographie

Objectifs pédagogiques

Apprentissage des fonctions de base du traitement d'images numériques sur le logiciel Adobe Photoshop.

Les différentes étapes sont :

- → Fonctions de gestions des couleurs, d'épreuvage écran ;
- → Diagnostic d'image, traitement des densités, des contrastes, de la chromie :
- → Acquisition de méthodologie de correction ;
- → Métadonnées

SEMESTRE 6

Traitement de l'image Adobe Photoshop #3 et #4

(24h) Classe entière Salle Infographie

Objectifs pédagogiques

Apprentissage des fonctions de base du traitement d'images numériques sur le logiciel Adobe Photoshop. Les différentes étapes sont :

- → Approfondissement des procédures
- → Fonctions de sélection, de masquage
- → Notion de flux de travail avec fichiers raw

Évaluation AT #1 et #2 #3 et

Examen final: exercices de retouches (3h)

PAO #1

(12h) Classe entière Salle Infographie

Objectifs pédagogiques

- → Examen des fonctions principales du logiciel Adobe InDesign
- → Paramétrages du logiciel
- → Notions de blocs, de styles, de gabarits
- → Gestion du texte, intégration d'images. Méthodologie
- → Approfondissement des notions : les gabarits, les styles imbriqués, la notion d'imposition.
- → Mise en œuvre des acquis de la première session;
- → Réalisation et impression d'un livre de photographie broché ou dos carré-collé basé sur les travaux réalisés dans le cadre d'Arles Observatoire

Évaluation

Participation et assiduité

PAO #2 (18h) en lien avec Arles Observatoire cf p. 95

Objectifs pédagogiques

→ Savoir concevoir une maquette de livre de photographies selon un cahier des charges, et réaliser un suivi d'impression et de fabrication.

Évaluation

Rendu d'une production dans le cadre d'Arles Observatoire.

Atelier Argentique Pratiques de la couleur, Prise de vue grand format

- → Christian L'Huillier assisté de
- → Axelle Georges

UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours

Classe entière, demi-groupe ou quart de groupe-obligatoire

Nombre d'heures associées

66 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (12 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format

Présentiel

SEMESTRE 5

COURS Technologie du matériel

Bases théoriques de la prise de vue en grand format - chambre photographique

- (6h) Classe entière en auditorium en présentiel
- → Présentation du matériel et du vocabulaire technique concernant la chambre et les accessoires de prise de vue en grand format.
- → Les spécificités du travail à la chambre (décentrement, bascule, loi de Scheimpflung, etc.)
- → Notion de sujet (Lumière → Objet), mesure de la lumière. Le cadre, le point de vue (réel et projeté), la netteté (plan de netteté, profondeur de champ, hyperfocale, etc.), la perspective et son contrôle.

Objectifs pédagogiques

Avoir les connaissances théoriques de base pour envisager une séance de prise de vue à la chambre en grand format. Montage d'une chambre pièce par pièce.

Prise de vue grand format en extérieur

(12h)

En quart de groupe

L'atelier se déroule selon le programme suivant : une demi-journée de préparation, suivie d'une demi-journée d'exercices guidés en extérieur (Espace Van-Gogh à Arles ou équivalent) sans prise de vue (cadrage). Une journée de prise de vue est organisée dans un endroit à déterminer.

Objectifs pédagogiques

Acquérir l'autonomie et les gestes techniques en prise de vue grand format

COURS Traitement argentique

(3h) Classe entière en auditorium Cours pré-requis aux enseignements en atelier

Ce cours explique le processus de développement d'une image latente argentique et des conditions optimales pour la conservation de cette image. Le cours commence par la théorie du développement puis reprend étape par étape le développement argentique d'un film ou d'un papier N&B. Il se poursuit avec une phase pratique accompagné de conseils pour éviter les déboires classiques.

Il se termine par une description des bonnes pratiques pour conserver l'image.

Objectifs pédagogiques

Avoir les connaissances théoriques et pratiques pour maîtriser le développement argentique N&B

Évaluation

Questionnaires à choix multiples

Le tirage argentique analogique (12h)en laboratoire par demi groupe.

Christian L'huillier assisté d'Axelle

Georges en Laboratoire couleur et d'Alexis Bacot en Laboratoire noir et blanc.

L'atelier se divise en 2 parties, l'une au laboratoire N&B (6h par ¼ de groupe) et l'autre au laboratoire couleur (6h par ¼ de groupe).

Dans les 2 cas, il s'agira de réaliser un contact et un tirage de lecture.

Objectifs pédagogiques

Pouvoir commencer à utiliser les deux laboratoires afin de progresser rapidement.

densitométrique, la conformité (marge, retouche etc.)

Le tirage couleur l

(12h) Cours et travaux pratiques au laboratoire en quart de groupe

→ Exercice de balance des couleurs et de recherche de densité au laboratoire argentique analogique, avec confection d'un anneau de couleur atelier (atelier d'une journée entière).

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances liées au tirage argentique couleur.
Savoir se servir du matériel de base.

Le tirage couleur II (12h)

Christian Lhuillier, atelier en quart de groupe.

→ Analyse des couleurs, comparatif des systèmes analogiques et numériques

Cet atelier consiste en un exercice de tirage d'une même image sur dix supports différents (10 surfaces de papier ou de transparents) en analogique

Objectifs pédagogiques

Améliorer les capacités d'analyse des couleurs et la finesse de comparaison entre deux tirages. Point technique sur l'éclairage de monstration (1h, présentiel ou distanciel).

Évaluation

Les épreuves sont analysées au travers d'une grille comprenant la cohérence chromatique, la cohérence densitométrique, la conformité (marge, retouche, etc.)

Atelier Pratiques du Noir et blanc, Pratiques du studio

- → Patrick Massary
- → Alexis Bacot

UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours

Classe entière, demi-groupe ou quart de groupe

Nombre d'heures associées

36 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (12 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format

Présentiel

COURS

Physique appliquée à la photographie I, II, III

(6h) Classe entière à l'auditorium en présentiel

Présentation des principes et grandeurs physiques utilisés pour la photographie

Évaluation

Des séries de questionnaires à choix multiples en fin de semestre

Généralités Technologie du matériel (3h) Classe entière en auditorium en

(3h) Classe entière en auditorium en présentiel

Présentation, caractéristiques et principe de fonctionnement du matériel professionnel

Évaluation

Des séries de questionnaires à choix multiples en fin de semestre

Bibliographie et ressources

→ Supports pédagogiques: série de diapositives disponibles sur Moodle

- → 200 ans d'appareils photo: Histoire de la photographie du daguerréotype au numérique, Todd Gustavson. 2016
- → 100 boîtiers rétro:

Le guide du collectionneur, John Wade

→ Guide Michel Auer 2014-2018, Frederic Hoch. 2013

Éclairage en studio #1

(12h) Atelier en quart de classe, en salle de cours et au studio

À partir du cours d'initiation et d'une fiche technique du cours, préalablement fournie sur des éléments détaillés de certains types d'éclairages. Une série de tableaux photographiques sera à construire avec contrôle des paramètres images, les opérations de contrôles et de mesures. Les résultats et l'exploitation des images feront partie du contrôle de connaissance pour le groupe.

Ces exercices permettent la cohésion et l'entraide du groupe.

Objectifs pédagogiques

→ Être capable de concevoir et de produire une série d'images avec

utilisation des éclairages de studio.

→ Être capable d'utiliser seul le matériel de prise de vue argentique mis à disposition au studio.

Évaluation

Évaluation continue avec rendu d'exercices de fin de session.

Bibliographie et ressources

→ Studio: Plans d'éclairage pour la photo de portrait, Andreas Bübl. 2018

Éclairage en studio #2

(12h) Atelier en quart de classe, en salle de cours et au studio

Il s'agit de constituer la formation sur l'environnement et les spécificités du studio. Le matériel qui sera utilisé sera alors exclusivement numérique.

Objectifs pédagogiques

- → Être capable de réaliser un projet en studio, construire un éclairage type, le gérer photographiquement.
- → Être capable d'utiliser le matériel numérique mis à disposition dans cet espace.

Évaluation

Évaluation continue avec rendu d'exercices de fin de session.

Bibliographie et ressources

→ Capture One: cours en ligne pour logiciel traitement des images

Le tirage argentique noir et blanc (3h)

Classe entière

Cours d'introduction sur les moyens et modalités techniques du tirage en noir et blanc.

Objectifs pédagogiques

→ Être capable de construire une

séance de tirage en autonomie, de faire un choix simple des surfaces et chimies mises à disposition.

→ Durant les séances de tirage, savoir identifier les risques associés au laboratoire afin de pouvoir s'en protéger.

Bibliographie et ressources En continu et exercices

Évaluation

Évaluation continue et restitution d'un dossier technique

SEMESTRE 6

STUDIO

Pratique du traitement argentique

(15h) Atelier en quart de classe au Laboratoire noir et blanc

Ce cours de travaux dirigés est la suite du cours d'initiation. Il s'agit de continuer les apprentissages sur les techniques et méthodes pour tendre vers plus d'autonomie. Il prépare au cours d'approfondissement optionnel proposé en deuxième année.

Objectifs pédagogiques

→ Être capable de déterminer les moyens et opérations techniques qui permettront de réaliser une série de tirages destinée au bilan ou une exposition.

Bibliographie et ressources

→ Les grands maîtres du tirages, Dominique Gaessler

Évaluation

Évaluation continue et restitution d'épreuves

Prise de vue de l'objet à la chambre

(15h) optionnel sur inscription Groupe de 7 étudiant·e·s, au petit studio 1

À partir d'une note technique préalablement fournie, il s'agit pour l'étudiant-e de fabriquer une image au standard descriptive pour le marché de l'art, pour le commerce type publicitaire, ceci à partir d'un processus créatif classique, de l'idée au figuratif via un croquis puis à l'image.

Objectifs pédagogiques

Être capable de concevoir une prise de vue à partir d'une idée formelle très précise.

Les étapes techniques de manipulations des outils propres à la chambre, les problématiques de l'éclairage et les essais de création sont un ensemble de connaissances importantes pour tout-e photographe professionnel·le formé-e dans une école de photographie.

Évaluation

En continue et par l'exploitation des exercices

Bibliographie et ressources

→ La Chambre Grand Format, un manuel selon le système SINAR, Carl Koch et JJ et C Marchesi, 1990 → La Technique professionnelle de l'éclairage - Théorie de la lumière, mesure de l'exposition, technique des filtres. Jost J.Marchesi, 1988

Le flash en reportage

(3h) Cours en demi-classe, salle de cours

Permettre à l'étudiant e de concevoir et d'utiliser un flash d'appoint pour réussir une série, un reportage.

Objectifs pédagogiques

Être capable de choisir du matériel et de le gérer quelque soit le type d'associations avec la caméra utilisée.

Évaluation

Une série d'exercices à valider.

PROCÉDÉS ALTERNATIFS

Technique des procédés alternatifs optionnel

(12h)

Laboratoire des procédés alternatifs

Sensibilisation à l'utilisation de procédés alternatifs simples.

Procédés alternatifs II (12 h) optionnel

Laboratoire des procédés alternatifs Jauge : 7 étudiant·e·s

Dans la continuité de l'initiation, seront proposés des procédés moins accessibles.

Objectifs pédagogiques

Proposer des voies alternatives ou différentes permettant l'obtention d'images uniques.

Découverte d'autres processus historiques ou alternatifs.

Évaluation

Participation active et engagement de l'étudiant·e

Atelier Audiovisuel

- → Franck Hirsch Intervenant
- → Thomas Lallier,

UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours AN 1

Classe entière, demi-groupe ou quart de groupe-obligatoire

Nombre d'heures associées

48 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (12 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format

Présentiel

Pratique de la vidéo

(27h) Ateliers en quart de groupe

Objectifs pédagogiques

Acquérir les fondamentaux dans la pratique de la prise de vue vidéo et du montage (sur Premiere CC)

Le déroulé est le suivant :

→ PRISE DE VUE (12h) Ateliers en quart de groupe

Partie théorique

- → Apprentissage des bases de la grammaire cinématographique : les échelles de plans ; les principaux mouvements de caméra ; les notions de champ et hors champ ; le contre champ (règle des 180°) ; focales et profondeur de champ.
- → Assimilation des différents aspects techniques en vidéo: le signal vidéo (les formats et ratios, la cadence, le débit et la compression), assimilation du triangle d'exposition en vidéo (exposition, sensibilité, shutter); les capteurs et coefficients multiplicateurs, choix des zooms et focales en vidéo

Ateliers pratiques

→ Apprentissage du maniement des caméras légères et DSLR : mise en

ceuvre, paramétrages basiques des caméras, axe de prise de vue et cadrage, mise au point et «peaking », balance des blancs, gestion de la lumière et de l'exposition (zébra et histogramme), plans fixes et en mouvements, sur pieds et «à l'épaule», les prises de vue spécifiques (time lapse, ralenti, stop motion, etc.).

→ **MONTAGE** (15h) Ateliers en quart de groupe

Ateliers pratiques

- → Acquisition des fondamentaux du logiciel de montage Premiere CC
- → Paramétrages du logiciel : Interface, préférences, etc.
- → Gestion des formats SD, HD, 4K
- → Acquisition des différents média
- → Montage: IN, OUT, insérer, remplacer, extraire, cut, raccord, magnétisme, etc. - Montage Images fixes (diaporama)
- → Gestion des exports et compressions (codecs et formats)

Évaluation

Exercices de montage d'un film court, questionnaire à choix multiples et

analyse technique des images et du montage réalisé

Évaluation

Réalisation d'une bande sonore de format court

Pratiques sonores : prise de son et montage (18h)

Cours et ateliers en quart de groupe

Il s'agit d'un atelier d'initiation au son : enregistrement et montage.

Objectifs pédagogiques

Sensibilisation et initiation aux outils sonores; être en capacité d'utiliser le matériel de prise de son en toute autonomie et de pouvoir utiliser le logiciel de montage audio (Fairlight) afin de faire un montage simple mais abouti.

Partie théorique

→ Le son, ses caractéristiques (hauteur, intensité, durée et timbre), réflexion et espace sonore, transformation d'une onde mécanique en signal électrique, la notion de « chaîne du son », les microphones (caractéristiques et directivités), conversion analogique/numérique, etc.

Atelier pratique prise de son

- → Apprentissage du maniement de la mixette et des enregistreurs audio. Découverte des différents outils sonores de l'École.
- → Mise en situation dans plusieurs contextes (intérieur, extérieur), savoir déterminer les bons types de microphones, les spécificités d'une prise de voix et d'une ambiance sonore, etc.

Atelier pratique montage son

→ Prise en main du logiciel Fairlight (Resolve): présentation et configuration, création d'un nouveau projet, les principaux modes de sélections et outils de montage, lecture et enregistrement audio, importation de fichier, éditing, raccourcis clavier, notions de mixage, etc.

2023 - 2024

Arles Observatoire

- → Tadashi Ono
- → Gilles Saussier accompagnés de
- → Lionel Genre
- → intervenant·e·s

UE 1 AN 1

Classe entière - obligatoire

Nombre d'heures associées

15 séances réparties sur l'année (dont certaines pour *La photographie comme expérience*)

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE1

Cours-atelier (2 ECTS au S5 et 2 ECTS au S6)

Format

Présentiel

Ce cours-atelier de première année aborde les notions d'observation (artistique et scientifique), d'expérience photographique, d'enquête, d'enregistrement dans la pratique photographique contemporaine. Les cours-ateliers se déroulent sur un mode dialogique, alternant selon les semaines un cours commun, un cours de Gilles Saussier, un cours de Tadashi Ono, et des intervenants extérieurs.

Tadashi Ono s'attache plus particulièrement aux approches pluri-disciplinaires de la notion de fieldwork (ou field research) en rapport avec des questions liées au paysage, au territoire et à l'environnement. Il aborde également l'histoire du point de vue photographique en Asie et plus particulièrement au Japon. Gilles Saussier, à travers des exemples empruntés à l'histoire des avant-gardes du XXe siècle, à la tradition photographique documentaire, aux écrivains-voyageurs, à l'anthropologie visuelle traite des conditions d'une pratique photographique expérimentale.

Objectifs pédagogiques

- → Apprendre à voir car comme le dit Maurice Merleau-Ponty "voir c'est toujours voir plus qu'on ne voit". La vue convoque l'expérience, l'objectivation, la mémoire, l'investigation.
- → Apprendre à se placer et à interagir avec le réel à différentes échelles urbaines et territoriales (paysage, portrait, nature morte).
- → Renforcer les qualités d'attention et de concentration des étudiants (économie de l'attention).
- → Se familiariser avec la méthodologie et l'art de l'enquête en croisant les approches disciplinaires (scientifique, journalistique, anthropologique, artistique).
- → Apprendre à construire une série photographique par l'invention de dispositifs et de protocoles de prise de vue.
- → S'initier au design graphique et à la mise en page par l'édition d'un portfolio photographique.
- → Renforcer la cohésion et la dynamique de groupe des promotions de première année.
- → Se familiariser avec le territoire arlésien et son environnement.

Contenu et méthode

Les matinées sont consacrées aux présentations, lectures et discussions. Les après-midis consistent en des sorties photographiques collectives pour explorer méthodiquement le proche territoire arlésien et réaliser des prises de vues, accompagnées des professeurs. Chacun.e à sa manière collecte des signes, des formes, des informations reflétant ses centres d'intérêt, ses rencontres, ses interrogations.

À intervalle régulier, le cours-atelier et les séminaires critiques des coordinateurs d'année 1 permettent de faire un retour sur les photographies réalisées et sur le processus permettant de construire une série photographique (prises de vue, dispositifs, editing, montage, portfolios).

En fin d'exercice, chaque participant.e imprime et met en page un portfolio individuel relié en collaboration avec le laboratoire numérique et Lionel Genre. L'ensemble des portfolios sont archivés par la bibliothèque de l'ENSP et constitue une mémoire visuelle du territoire arlésien.

Évaluation

- → En fin de semestre 5, présentation de l'avancée des travaux.
- → Participation de l'étudiant·e
- → Réalisation aboutie en fin d'année scolaire

Bibliographie

Elle sera donnée au fur et à mesure

2023 - 2024

La photographie comme expérience

→ Gilles Saussier

UE 1

Dans le cadre du cours-atelier Arles Observatoire

Classe entière - obligatoire

Nombre d'heures associées

6 séances réparties aux semestres 5 et 6

Nombre de crédits

dans le cadre du Cours-atelier (2 ECTS au S5 et 2 ECTS au S6)

Format Présentiel

À travers des exemples empruntés à l'histoire des avant-gardes du XXe siècle, à la tradition photographique documentaire, aux écrivains-voyageurs, à l'anthropologie visuelle, ce cours explore les conditions d'une pratique photographique expérimentale, et la nécessaire dimension d'expérience de tout processus artistique.

Sont abordées de manière critique et pluridisciplinaire les notions d'observation (artistique et scientifique), d'expérience, d'enquête, de témoignage, d'enregistrement, d'altérité, de réciprocité dans la pratique photographique documentaire. Trop souvent réduite à un acte solitaire d'expression personnelle, la photographie est ici envisagée en tant que pratique auto-réflexive et collaborative, influencée par les conditions sociales et matérielles d'un terrain, les rencontres, le hasard, la manière dont sont accueillies et comprises la présence et la démarche du photographe.

Objectifs pédagogiques

→ Apprentissage critique de l'histoire de la photographie documentaire en

relation aux avant-gardes artistiques du XXe siècle, à la littérature, aux sciences humaines.

- → Penser les notions d'expérience, d'observation, d'enquête, de témoignage, d'enregistrement, d'altérité, de réciprocité dans la pratique photographique du réel.
- → Poser la photographie en tant qu'acte et pratique et non pas seulement en qualité d'objet ou d'image.

Contenu et méthode

→ Cours 1 | Pédagogie et photographie expérimentale

John Dewey; Le Black Mountain College; Le couple Annie & Joseph Albers; Raoul Hausmann

- → Cours 2 | Médiation documentaire Le dernier portrait; Eugène Atget; Berenice Abbot; Walker Evans; la figure du chiffonier de l'histoire
- → Cours 3 | Photographie & ready-made Marcel Duchamp; la Farm security administration; Les portraits de compensation; Les arrangements inconscients
- → Cours 4 | L'art de la collection Albert Renger-Patzch; Karl Blossfeld; Bernd & Hilla Becher; Walker Evans

→ Cours 5 | Livre d'artistes, livres de photographes

Les pratiques artistiques de collecte; Hans Haacke; Marcel Broodthaers ; Vito Acconci; Ed Ruscha

→ Cours 6 | L'usage du monde

Nicolas Bouvier; Photographie et enregistrement; Tristes tropiques; Lothar Baumgarten

→ Cours 7 | Portrait de l'artiste en ethnographe

L'enquête de terrain; La grande famille des hommes; Hal Forster; Allan Sekula

→ Cours 8 | Anti-topographie

Le grand tour; Les missions photographiques; Robert Smithson; Paysage, territoire, site

Évaluation

Participation active de l'étudiant·e Réalisation finale

Bibliographie

- → Walter Benjamin, *Expérience et pauvreté*, 1933, Petite bibliothèque Payot / Philosophie, 2011
- → Nicolas Bouvier, L'usage du Monde, librairie Droz, 1963, réédition Petite bibliothèque Payot / Voyageurs, 2001 → Bertolt Brecht, Kriegsfibel; War
- Primer (1955), Éd. John Willett, London (1998)
- → Serge Daney, *Itinéraire d'un ciné-fils*, dvd vidéo, Éd. Montparnasse, 2004
- → John Dewey, L'art comme expérience, Œuvres philosophiques III, Université de Pau, Éd. Farrago, 2005
- → Hal Forster, Le retour du réel, Situation actuelle de l'avant-garde, La lettre volée. 2006
- → Monica Haller, Riley and His Story: Me and My Outrage. You and Us, Onestar Press (2009)
- → Mondher Kilani, L'invention de l'autre: essais sur le discours anthropologique, Éd. Payot, Lausanne,1994
- → Claude Levi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Librairie Plon, coll. Terre
 Humaine (1955)
- → Olivier Lugon, Le style documen-

taire, d'August Sander à Walker Evans, 1920-1945, Macula, 2002

→ Le parti pris du document, littérature, photographie, cinéma et architecture au XX° siècle, Communications no 71. EHESS / Seuil. 2001

2023 - 2024

Histoire de la photographie | Articulations majeures et medium

Intervenant

→ David Brunel

UF 2

Dans le cadre du cours-atelier Arles Observatoire

Classe entière - obligatoire

Nombre d'heures associées
6 séances réparties aux semestres 5

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE2 (6 ECTS au S5 et 6 ECTS au S6)

Format

Présentiel / à l'auditorium

Biographie

Né en 1968 à Toulon, David BRUNEL vit et travaille entre Arles et Amsterdam. Docteur en philosophie esthétique et études psychanalytiques, écrivain, photographe, chercheur associé au Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Humaines et Sociales de Montpellier (CRISES), qualifié Maître de conférences (18ème section). Il dispense des cours dans diverses universités et écoles supérieures d'art. Conférencier régulier à la Fondation Vincent van Gogh (Arles). Que ses préoccupations de recherche soient d'ordre critique, poétique, ou photographique, elles restent animées par la vaste question de la représentation (autant du côté créateur que du côté regardeur).

Publications

- → Avec les cils comme rideaux, éd. de l'épair Poésie (2019)
- → La Photographie vue de dos, éd. l'Harmattan, coll. Ouverture Philosophique — Essai (2015) Limons, éd. Loco - Poésie (2014)
- → Pour un voir en fuite, éditions de La Nuit - Poésie (2013)
- → La Photographie comme métaphore

d'elle-même, éd. l'Harmattan, coll. Ouverture Philosophique — Essai (2012)

→ Au bord du visible, l'indicible, éditions de La Nuit – Poésie (2010)

Objectifs pédagogiques

En 6 chapitres thématisés, ce cycle de conférences propose d'effectuer des focus sur des faits, des idées, des photographes, à même de nous éclairer sur ce que recouvre le terme de "photographie" dans son histoire et dans sa nature.

Cette introduction à l'histoire de la photographie se déroule chronologiquement. Elle prend racine depuis l'orientation initialement prévue (montrer le monde, documenter) en passant par ses différentes tentatives d'émancipation (académisme, pictorialisme...) jusqu'à la création contemporaine, vaste et plurielle. L'histoire du médium se lit encore au croisement de ses perspectives techniques et philosophiques, pour nous amener à mieux cerner les enjeux du médium et envisager son actualité.

Contenu

- → Cours 1 | Enjeux esthétiques, une image machine, le médium questionné, la valeur indicielle, les premières images, les premiers auteurs, portrait intime versus portrait bourgeois. Photographie et science, académisme, naturalisme, pictorialisme
- → Cours 2 | Straight photography, précisionnisme, FSA, Evans, Baudelaire et Flaubert, le style documentaire
- → Cours 3 | L'avant-garde en Allemagne, le cadre documentaire, l'avant-garde en France, une figure tutélaire, Eugène Atget.
- → Cours 4 | Robert Frank, déconstruction du sens (moody pictures, in between, etc.), la question de l'engagement et de la nécessité (R. M. Rilke, Lettres à un jeune poète, G. Deleuze, Qu'est-ce que l'acte de création?)
- → Cours 5 | Analogique/numérique, une fausse opposition invitant à reposer la question de la vérité en photographie toute relative. L'imagerie numérique et sa flexibilité accrue convoque sainement le soupçon (au XIXe Camille Silvy, Gustave Le Gray, etc., au XXe Keith Cottingham, Jeff Wall, Andreas Gursky, etc., au XXIe Barry Frydlender, Eva Lauterlein, Marcos Lopez, etc.)
- → Cours 6 | Vrai/faux, objectivité/ subjectivité. Ces questions convoquent deux souches principielles de la mimésis : la copie et le simulacre. Par ce distinguo, quelques œuvres photographiques contemporaines diversifiant les formes du documentaire (Rob Horsntra, Catherine Poncin, Christian Patterson,

Taryn Simon, etc.) seront abordées, différenciées, examinées, explorées.

Bibliographie

- → Anne-Cécile Jaeger, La photographie contemporaine par ceux qui la font, éd.Thames & Hudson
- → Michel Poivert, *La photographie* contemporaine, éd. Flammarion
- → Suzan Bright, *La photographie* contemporaine, éd. Textuel
- → Charlotte Cotton, *La photographie* contemporaine, éd. Thames and Hudson
- → David Campany, Art et photographie, éd. Phaidon
- → Stephen Shore, *Leçon de photogra*phie – *La nature des photographies*, éd. Phaidon
- → Gilles Mora, *Petit lexique de la photographie*, éd. Abbeville
- → Christian Gattinoni, Les mots de la photographie, éd. Belin
- → Gilles Deleuze, Simulacre et philosophie Antique in Logique du sens. éd. de Minuit.
- → Jean-François Mattéi, *La puissance* du simulacre Dans les pas de Platon. éd. F. Bourdin.
- → Georges Didi-Huberman, *La ressemblance par contact*, éd. de Minuit.
- → Philippe Quéau, *Éloge de la simulation*, éd. Champ Vallon

2023 - 2024

Histoire de la photographie

→ Damarice Amao, intervenante

UE 2
Approches théoriques
AN 1
Classe entière
Nombre d'heures associées
8 séances (24h) au semestre 5
Nombre de crédits
Cet enseignement fait partie de l'UE2
(6 ECTS au S5 et 6 ECTS au S6)
Format
Présentiel

Biographie

Damarice AMAO est historienne de la photographie et docteure en histoire de l'art (Université Paris Sorbonne). Spécialisée en photographie des avant-gardes du XXème siècle, elle a été entre-autres co-commissaire des expositions: Eli Lotar (Jeu de Paume, 2017), Photographie, arme de classe (Centre Pompidou, 2018) et Dora Maar (2019). Elle a assuré la direction des catalogues édités à cette occasion et est l'auteur de plusieurs contributions sur la photographie de l'entre-deuxguerres. En dehors de ses charges d'enseignements à la Sorbonne, elle est attachée de conservation au Cabinet de la photographie du Musée national d'art moderne/Centre Pompidou.

Présentation

Du XIXème siècle à nos jours, le cours Femme et photographie : une histoire se propose d'envisager l'histoire de la photographie à travers le prisme du genre en étudiant plus particulièrement le parcours de femmes photographes, de théoriciennes, d'artistes, d'entrepreneuses, ou encore de modèles, en France et à l'étranger. Cette traversée historique et transdisciplinaire sera l'occasion d'aborder l'évolution et la diversification des récits de l'histoire de la photographie depuis plusieurs décennies mais aussi de mettre en évidence les conditions économiques, sociales et culturelles ayant favorisé la pratique et l'usage de la photographie chez plusieurs figures marquantes ayant fait du médium leur moyen privilégié d'expression, de création et de réflexion intellectuelle. Chaque cours favorisera l'échange autour d'extraits de textes, de documents audiovisuels et iconographiques, envoyés au préalable ou diffusés au moment de la session.

Objectifs pédagogiques

- → Connaître les évolutions historiques majeures des techniques ainsi que des pratiques culturelles et artistiques de la photographie du XIX^{ème} à nos jours
- → Identifier des travaux, des pratiques et des photographes significatifs vus lors du cycle
- → Utiliser le vocabulaire technique et analytique spécifique
- → Aborder l'histoire de la photographie selon une approche critique (interdisci

plinarité, féminisme, critique post-coloniale)

→ Échanger à l'oral sur des idées, des questions soulevées pendant le cours.

Bibliographie

- → Christian Bouqueret, Les femmes photographes de la Nouvelle Vision en France, 1920-1940, cat. expo., Paris, Marval, 1998.
- → Abigail Solomon-Godeau, *Chair à canons. Photographie, discours et féminisme*, Paris, Textuel, 2016.
- → Catherine Gonnard, Elisabeth Lebovici, Femmes artistes, artistes femmes, Paris, Hazan, 2007.
- → Griffith, Bronwyn, A.E. (dir.), Les Ambassadrices du progrès : photographies américaines à Paris (1900–1901), cat. expo., Giverny, musée d'art américain, Adam Biro, 2001.
- → Liz Heron, Williams Val (dir.), *Iluminations. Women Writing on Photography from the 1850s to the Present*, New York, Londres, Tauris, 1996.

Nouvelles pratiques de l'image et du photographique

- → Caroline Bernard
- → Intervenant·e·s

UE 2

Approches théoriques

AN 1

Classe entière

Nombre d'heures associées

5 séances de 6h réparties au semestre 5

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE2 (6 ECTS au S5 et 6 ECTS au S6)

Format

Présentiel

Le cours se concentre sur une pratique étendue du photographique en analysant les champs de l'art contemporain, du cinéma et des nouveaux médias. La mise en réseau des images ou encore le développement planétaire des caméras transforment nos modèles de représentation du monde. Le cours est à la fois théorique et pratique.

Objectifs pédagogiques

- → Le temps théorique permet de prendre connaissance du travail de théoriciens et d'artistes qui questionnent de façon singulière la nature et la polarité de l'image.
- → Le temps pratique permet à l'étudiant e de formuler une proposition personnelle en se positionnant au sein de ces nouveaux usages du photographique.

Contenu et méthode

- → Cinq journées de cours
- → Discussion collective suite à l'écoute des podcasts, avec un exposé par groupe
- → Constitution de groupes d'étudiants pour la réalisation de propositions communes

- → Discussions en visio par groupe
- → Organisation d'une journée d'études

Évaluation

Évaluation de la proposition commune et de ses étapes

Bibliographie

La bibliographie évoluera en fonction des propositions des étudiantes. Elle est ici indicative.

- → À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data, Dominique Cardon, éditions du Seuil et La République des Idées, octobre 2015
 → Faux Raccords, la coexistence des
- Faux Raccords, la coexistence des images, Elie During, Actes Sud, Villa Arson, Nice, 2010
- → L'Économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme ?, Yves Citton, La Découverte, 2014
- → Reading Writing Interfaces, From the Digital to the Bookbound, Lori Emerson, University Of Minnesota Press, 2014
- → L'appétit des géants : Pouvoir des algorithmes, ambitions des plateformes, Olivier Ertzscheid, C&F Éditions, Caen, 2017

- → Manières de faire des mondes, Nelson Goodman, éditions Jacqueline Chambon, Nîmes, 1992
- → La Perspective du diable, Figurations de l'espace et philosophie de la Renaissance à Rosemary's Baby, Patrice Maniglier, Actes Sud, Villa Arson, 2010
- → Aby Warburg et l'image en mouvement, Philippe-Alain Michaud, Macula, Paris, 1998
- → Bending the Frame, Fred Ritchin, Aperture, New-York, 2013
- → Des Écrits 1958-2001, Jean-Michel Bouhours, Jacinto Lageira, Michael Snow, ed. Centre Pompidou, École nationale supérieure des Beaux-Arts, collection écrits d'artistes, Paris, 2002

2023 - 2024 92

Vocabulaire de la photographie

→ Nicolas Giraud

UE 2
Approches théoriques
AN 1
Classe entière
Nombre d'heures associées
15h au semestre 5
Nombre de crédits
Cet enseignement fait partie de l'UE2
(6 ECTS au S5 et 6 ECTS au S6)
Format
Présentiel

Chaque nouvelle image se construit à partir des précédentes. L'image requiert donc un corpus visuel, à partir duquel l'on pourra raffiner, encore, l'expression de quelque chose par le moyen de la photographie.

Objectifs pédagogiques

- → Donner à voir et à saisir un ensemble d'images pour leur capacité à servir de référence ou de contrepoint dans la construction d'une recherche personnelle.
- → Culture de l'image
- → Développer la capacité d'analyse des images.

Contenu et méthode

Commentaires et analyses d'images

Évaluation

Engagement et participation de l'étudiant·e

Bibliographie

La bibliographie sera donnée en début de séances.

Philosophie de l'œuvre I

→ Fabien Vallos

UE 2
Approches théoriques
AN 1
Classe entière - obligatoire
Nombre d'heures associées
10 séances de 3h réparties aux semestres 5 et 6
Nombre de crédits
Cet enseignement fait partie de l'UE2
(6 ECTS au S5 et 6 ECTS au S6)
Format
Présentiel

Le cours *Philosophie de l'œuvre I* retrace pour les étudiant·e·s une histoire à la fois politique, esthétique, théorique et formelle de l'image, de sa réception et de sa production. Le cours commence avec l'Antiquité et s'achève en 1755 avec le tremblement de terre de Lisbonne.

Objectifs pédagogiques

Acquisition d'une histoire critique du concept d'image et d'œuvre.

Évaluation

- → Évaluation écrite au premier semestre et orale au second semestre.
- → Évaluation sur la participation et la présence de l'étudiant·e

Bibliographie

Un syllabus est donné à chaque cours. La bibliographie est donnée durant le cours.

Philiconie

→ Fabien Vallos

UE 2
Approches théoriques
AN 1
Classe entière - obligatoire
Nombre d'heures associées
8 séances réparties aux semestres 5 et 6
Nombre de crédits
Cet enseignement fait partie de l'UE2
(6 ECTS au S5 et 6 ECTS au S6)
Format
Présentiel

Philiconie est une série de courtes conférences d'analyse inconologique. Le terme « philiconie » signifie une manière d'entre en relation avec l'image. Nous proposons alors d'interpréter différentes images et différentes de l'antiquité au contemporain.

Durant l'année 2022-2023 nous avons proposé 14 œuvres, nous en proposerons 16 pour l'année 2023-2024.

8 conférences (45 min).

Approche scénographique de l'image en mouvement

→ Thomas Lallier, réalisateur

UE 2
Approches théoriques
AN 1
Classe entière - obligatoire
Nombre d'heures αssociées
3h au semestre 6
Nombre de crédits
Cet enseignement fait partie de l'UE2
(6 ECTS au S5 et 6 ECTS au S6)
Formαt
Présentiel

Objectifs pédagogiques

- → Sensibiliser aux différents dispositifs d'images en mouvement utilisés en scénographie
- → Appréhender l'ensemble des techniques et outils audiovisuels susceptibles d'être utilisés dans un contexte d'exposition, d'un projet artistique photo/vidéo
- → Étudier les stratégies de production et de diffusion in situ, hors les murs, pérenne, éphémère et en ligne.
- → Notion de flux de travail.

Contenu

- → État des lieux sur la généralisation des techniques audiovisuelles numériques dans les stratégies de monstration en général (arts vivants, communication visuelle, muséographie), et dans les problématiques d'exposition en particulier;
- → Réflexion sur les évolutions technologiques et les potentiels créatifs qu'elles induisent dans la production et la diffusion d'images en mouvement (écran, projection, théâtre optique, vidéo mapping)
- → Discussion autour d'un dispositif de monstration in situ incluant la vidéo et intégrant la notion d'écriture scénogra-

phique, de mise en espace d'œuvres

Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires

- → Enseignant·e·s
- → Intervenant·e·s

UE 2

Approches théoriques

AN 1

Classe entière

Nombre de crédit

Cet enseignement fait partie de l'UE2 (2 ECTS au S5 et 2 ECTS au S6)

Format

Présentiel

Tout au long de l'année, sont organisées des conférences à l'ENSP dans l'auditorium.

Ces invitations faites à des artistes, professionnel·le·s de l'art, de la culture, philosophes, sociologues, etc. sont des temps privilégiés pour l'étudiant·e, lui permettant de découvrir différents courants de pensée et de la création contemporaine. Parfois sous la forme de conférences (en ligne ou en présentiel), de discussions, de rencontres ouvertes au public, certaines séances peuvent également donner lieu à des séminaires en petits groupes permettant d'approfondir les échanges (sur inscription préalable).

Cette programmation régulière fait partie intégrante de la formation des étudiant·e·s et la participation est obligatoire.

Langues étrangères

→ Intervenant·e·s

UE 2
Approches théoriques
AN 1
Groupe de niveaux
Nombre d'heures associées
24h réparties aux semestres 5 et 6
Nombre de crédits
Cet enseignement fait partie de l'UE2
(2 ECTS au S5 et 2 ECTS au S6)
Format
Présentiel

La pratique d'une langue étrangère est indispensable à l'inscription du parcours de l'étudiant-e dans un environnement académique ouvert à l'international; elle participe aussi à sa professionnalisation.

Les cours de langue sont obligatoires en 1ere année. Les étudiant·e·s, selon leurs projets photographiques et/ou professionnels, choisissent une langue étrangère en début d'année entre l'anglais (niveau intermédiaire ou avancé) ou l'espagnol (niveau intermédiaire). Des cours de français langue étrangère peuvent être proposés aux étudiant·e·s non francophones (niveau élémentaire).

Les cours de langue sont dispensés à l'ENSP par l'organisme de formation Arles à la carte

Contenu et méthode

Après un test de niveau de langue en début d'année, les étudiant·e·s suivent les cours organisés en petits groupes (12 maximum). Les cours mettent particulièrement l'accent sur la maîtrise de l'expression orale en lien avec le travail artistique des étudiant·e·s.

Objectifs pédagogiques

Les cours de langue doivent permettre aux étudiants d'acquérir une aisance dans la présentation à l'oral et l'analyse de leur propre travail artistique devant un public.

Évaluation

L'évaluation tient compte de la participation active des étudiants aux cours et s'appuie sur une présentation orale devant le groupe à la fin de chaque semestre.

98

2023 - 2024

Approches professionnelles

→ Intervenant·e·s

UE 2 AN 1

Conférences et ateliers

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE2 (2 ECTS au S5 et 2 ECTS au S6)

Format

Présentiel et/ou distanciel

Ateliers et rencontres avec des artistes, professionnel·le·s de l'art, de la culture et de l'image

Conférences et ateliers pratiques

Objectifs pédagogiques

Préparer les étudiant·e·s à leur future insertion professionnelle et à une bonne connaissance de l'écosystème de l'art

Contenu

Ce cycle vise à préparer les étudiant·e·s aux conditions concrètes de l'après École et à l'exercice de l'activité d'artiste et de professionnel·le du secteur des images.

Une formation sur les différents aspects juridiques et économiques de l'exercice de l'activité d'artiste est dispensée. Il s'agit également de sensibiliser les étudiant-e-s aux différents métiers de l'image.

Dans cette perspective, les étudiantes seront accompagnées dans la réalisation de cas pratiques -par exemple, réaliser un dossier d'artiste pour candidater à une résidence, répondre à une commande photogra-

phique, participer à une exposition et à un catalogue, travailler avec un commissaire d'exposition, etc. - et bénéficieront de rencontres et de discussions avec des professionnel·le·s exerçant dans des domaines d'activité très variés (édition, commissariat, presse, institutions muséales, etc.).

Entretiens individuels

→ Collège des enseignant·e·s

UE 3
Approches critiques
AN 1
Séance individuelle
Nombre de crédits
dans le cadre de l'UE3,
2 ECTS au semestre 6
Format
Présentiel

Un entretien individuel d'un⋅e enseignant⋅e avec un⋅e étudiant⋅e se déroule à la demande de ce dernier, pour une présentation et une analyse du travail en cours.

Á partir du second semestre, chaque étudiant·e doit prendre deux rendez-vous individuels avec au minimum deux enseignant·e·s différent·e·s : Caroline Bernard, Nicolas Giraud, Tadashi Ono Gilles Saussier, Muriel Toulemonde et Fabien Vallos. L'étudiant·e doit impérativement avoir préparé cet entretien.

Objectifs pédagogiques

- → Vérifier le degré d'assimilation des connaissances :
- → Déterminer avec chaque étudiant·e la méthodologie et les références du projet photographique ;
- → Dresser l'état du processus de création, en apprécier l'avancement en termes formels, théoriques et techniques.

Contenu et méthode

Il s'agit de séances de travail où sont envisagées les étapes de développement ultérieur des projets au regard des résultats déjà obtenus et des intentions énoncées. La situation d'entretien permet une exploration de matériaux, de fonds d'ateliers, d'idées ou d'éléments complémentaires utiles pour mieux apprécier l'élaboration interne des travaux. La manière dont l'étudiant e pense la confrontation réelle avec le regard d'un tiers est également un objet de réflexion.

Évaluation

Appréciation du travail présenté et de la présentation elle-même par l'enseignant e au terme de l'entretien.

2023 - 2024

Séminaires critiques

→ équipe pédagogique

UE 3
Approches critiques
AN 1
Groupe de niveaux
Nombre de crédits
dans le cadre de l'UE3,
(2 ECTS au S5 et 2 ECTS au S6)
Format
Présentiel

Les séminaires critiques constituent des entretiens et des temps de rencontres avec un groupe d'étudiant-e-s, dont la taille peut varier, lors desquels l'étudiant-e est amené-e à présenter l'état d'avancement de son travail et ses étapes de recherche. Il prend également part aux débats ayant lieu après la présentation des travaux de ses condisciples. L'étudiant-e est amené-e à participer à deux séminaires critiques dans l'année scolaire, ainsi qu'un séminaire de rentrée.

Objectifs pédagogiques

Réflexion méthodique avec l'étudiante afin de favoriser le développement de son, ou de ses projets artistiques, en l'aidant, par ailleurs, à clarifier les enjeux de son travail.

Résultats attendus

- → Élaborer progressivement un positionnement au sein de l'art et du champs photographique.
- → Développer la nécessité d'un engagement de tous les instants au sein de la pratique qui doit se concrétiser et s'affirmer au fil des séances
- → Acquérir une certaine aisance à

commenter et argumenter son travail

→ Construire et développer à la fois les sources critiques et iconographiques afin d'engager un véritable dialogue avec son propre travail et les préoccupations qui le traversent.

Évaluation

Contrôle continu : prise en compte de l'évolution du travail, de la recherche, de l'expérimentation et de l'accompagnement référentiel.

Bibliographie

Individualisée, en fonction de la nature du travail développé.

Bilans

→ Collège des enseignant·e·s et des responsables d'ateliers UE 3
Approches critiques
AN 1
Un bilan à chaque fin de semestre
Nombre de crédits
6 ECTS au S5 et 6 ECTS au S6
Format
Présentiel

Évaluation semestrielle et collective de l'ensemble du travail.

Objectifs pédagogiques
Lors de cette récapitulation et
vérification des acquis, la pluralité des
interlocuteurs favorise un travail
critique à la fois d'analyse et d'appréciation des potentialités ainsi que des
orientations discernables dans le
travail présenté par l'étudiant.

Contenu

L'étudiant-e doit présenter les exercices réalisés pendant le semestre écoulé ainsi que des travaux récents témoignant d'une première orientation d'un travail personnel. L'étudiant-e procède d'abord à la présentation formelle du travail réalisé avant de répondre ensuite aux questions qui lui sont posées.

Évaluation

Les critères d'évaluation, transversaux pour les 3 années sont :

- → la progressivité par rapport aux enseignements
- → l'assiduité de l'étudiant·e
- → son engagement au sein de l'École

À ce premier temps de bilan, il s'agit de : savoir fabriquer une image (dans ses dimensions technique et réflexive) et être en capacité de produire des images. Sont alors spécifiquement prises en compte les qualités technique, plastique, d'élaboration, d'expérimentation, d'engagement et de réflexivité (distance critique).

Le second bilan conditionne fortement le passage en 2° année. Il est attendu de l'étudiant·e qu'il/elle soit en capacité de présenter un ensemble ou une série d'images mais aussi les travaux connexes qui nourrissent le travail. Sont alors spécifiquement pris en compte: la progression et l'implication depuis le premier bilan, l'investissement dans les cours et le cursus et son lien avec la proposition, la capacité à dégager des pistes de travail et les références qui les accompagnent, la qualité de présentation et de fabrication des images (choix du format, tailles des images, etc.) et enfin une esquisse de mise en forme, de mise au mur.



Tableau des crédits Semestres 7 et 8

Coordinatrices

- → Caroline Bernard
- → Mabe Bethônico (Semestre 7)

UE 1

Approches techniques et workshops

UE 2

Approches théoriques, langue et méthodologie du mémoire

UE 3

Approches professionnelles & recherche

UE 4

Approches critiques

UE	Enseignements	Référents	ECTS S7	ECTS S8
UE 1	→ Initiation à l'encadrement Ateliers techniques de perfectionnement 1 atelier à choisir par semestre → ATP #1 Prise de vue en lumière faible de nuit et en grand format → ATP #2 Retouche avancée sur Adobe Photoshop → ATP #3 Le tirage d'exposition → ATP #4 L'éclairage pour l'objet en studio → ATP #5 Studio : Les bases de l'éclairage en fiction → ATP #6 Atelier production et post production → ATP #7 Atelier : investir un espace d'exposition → ATP #8 La matière sonore dans un lieu d'exposition → ATP #9 Usage des procédés anciens	Olivier Vernhes Responsables d'ateliers et Intervenant·e·s	5	5
UE 1	Workshops 2 sessions par an		2	2
UE 2	 → Philosophie de l'œuvre II → Économie du visible → Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires avec des intervenant·e·s extérieur·e·s → Langues étrangères (optionnel) 	Fabien Vallos Nicolas Giraud Intervenant·e·s	4	4
UE 2	Mémoire → Méthodologie du mémoire → Approfondissement de la recherche documentaire → Séances individuelles avec le·la directeur trice de mémoire		2	2

UE	Enseignements	Référents	ECTS S7	ECTS S8
UE 3	Projets de recherche collective et de pratiques professionnelles 1 projet au choix		4	4
UE 3	Séminaires et laboratoires de recherche et de création Participation à 1 séminaire minimum		2	2
UE 3	Stage et/ou projet professionnel - obligatoire		1	1
UE 4	Monstration		4	4
UE 4	Entretiens individuels	Collège des enseignant·e·s		
UE 4	Bilans	Collège des enseignant·e·s et des responsables d'ateliers	6	6
Total par semestre			30	30

Dans le cas d'une mobilité internationale d'études au semestre 7 ou 8, l'étudiant-e obtient les crédits du semestre dans l'école partenaire. Les crédits sont définitivement reconnus à l'ENSP après restitution de l'expérience sous la forme d'un rapport ou de la participation à un séminaire collectif (pour le semestre 7).

Dans le cas d'une mobilité au semestre 8, l'étudiant-e doit rendre un état de la recherche du mémoire à la direction des études/copie au directeur ou à la directtrice de mémoire, avant la fin du semestre. Le passage en AN3 doit être impérativement validé par l'équipe pédagogique.

Initiation à l'encadrement

→ Olivier Vernhes, régisseur UE 1 AN 2

Sur inscription, jauge limitée

Format Présentiel

Initiation à l'encadrement

(4h)

Travaux pratiques - présentiel Intervenant
Olivier Vernhes, régisseur
Atelier de finition

Cet atelier propose une initiation aux techniques d'encadrement, en petit groupe (sur inscription), dans l'atelier de production

Objectifs pédagogiques

Connaître les principes techniques d'encadrement et comprendre les choix esthétiques: celui d'un contre-collage simple, à un encadrement avec baguette, avec rehausse, verre, en montage simple ou flottant, en caisse américaine. Les étudiant es auront la possibilité de fabriquer par eux/elles-mêmes un encadrement spécifique.

LES ATP ateliers techniques de perfectionnement

UE 1

Ateliers techniques de perfectionnement

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (5 ECTS au S7 et 5 ECTS au S8)

Format

Présentiel

Sur inscription préalable

Chaque étudiant·e doit en choisir un par semestre obligatoirement

ATP #1 Prise de vue en lumière faible de nuit et en grand format

(3 jours)

salle de visualisation & extérieur Intervenants
Christian L'Huillier et Jonathan Mourglia

Stage de prise de vue en 4x5 en extérieur avec projet et suivi de ce projet et de sa réalisation par un artiste-photographe professionnel

Objectifs pédagogiques

Se confronter au matériel et à la réalité des conditions de prise de vue en situation de commande.

Contenu et méthode

- → 1 journée prise de connaissance et de présentation de l'artiste et de son travail. Construction du projet.
- → 2 nuits de prise de vue et de première exploitation des travaux.
- → journée de tirage et de restitution du travail.

Évaluation

Engagement et forte participation de l'étudiant·e, résultats.

Ressources et Bibliographie Seront donnés en amont de l'Atelier.

ATP #2 Retouche avancée sur Adobe Photoshop

(3 jours) Atelier Infographie, max 7 étudiant·e·s Intervenαnt Benjamin Roulet, retoucheur

Approfondissement des techniques de retouche numérique

Objectifs pédagogiques

Maîtrise des procédés avancés sur Photoshop

Contenu et méthode

Intervention d'un professionnel/retoucheur

Évaluation

Participation active et exercice noté

ATP #3 Le tirage d'exposition

(3 jours et demi) Labo noir&blanc max 7 étudiant-e-s Intervenants Isabelle Menu

Travail de tirage Travail sur les différentes techniques de laboratoire

Méthodologie

L'intervenante présente les enjeux techniques qui permettent l'accomplissement du travail en laboratoire. Une série non exhaustive de tirage pourra être produite.

Contenu

- → Rapport entre le photographe et le tireur
- → Présentation du travail de l'intervenante
- → Analyse des travaux et mise en place de la séance au laboratoire
- → Technique de finition pour exposition
- → Synthèse de fin de stage

Évaluation

Participation active de l'étudiant-e et production

Bibliographie

- → Les grands maîtres du tirage de Dominique Gaessler (Auteur)
- → Galerie-photo.com

ATP #4 L'éclairage pour l'objet en studio

(3 jours) studio max 7 étudiantes Intervenants

Patrick de Massary et un·e intervenant·e

Objectifs pédagogiques

Approfondissement des outils et des ressources dédiés à l'éclairage pour la réalisation de projet mettant en scène des objets.

Contenu et méthode

L'étudiant e se verra confier la réalisation d'exercices ciblés visant à traiter au mieux les problématiques objets/lumières, au sein d'une scénographie.

Pré-requis

Avoir suivi une formation de pratique au studio durant la 1ère année ou équivalent dans une autre structure.

Évaluation

Contrôle continu sur les critères d'engagement et ponctualité durant la formation.

ATP #5

Studio : les bases de l'éclairage en fiction

(2 sessions de 2 jours) Studio & extérieur Intervenants

Franck Hirsch Patrick de Massary

Objectifs pédagogiques

- → Développer une autonomie dans l'utilisation des sources lumineuses sur un plateau et en extérieur
- → Être à même de bien choisir le matériel d'éclairage selon ses ambitions techniques et artistiques
- → Organisation de la mise en œuvre, tenant compte des moyens, des espaces et du temps imparti

Contenu et méthode

- → Présentation des différents types de matériel (sources lumineuses et accessoires)
- → Explication des différents rendus selon les sources : quantitatifs et qualitatifs

- → Mélange des sources et point d'équilibre chromatique, hi-key et low-key
- → Nature et propagation de la lumière naturelle (réflexion, diffusion, axes, sources)
- → Préparation technique et esthétique d'un tournage d'une scène simple
- → Discussion collective des choix et de la cohérence de la scène à éclairer.
- → Construction d'une scène éclairée, tournée et montée (simplement)

Compétences acquises

- → Savoir dissocier les types de lumières
- → Savoir contrôler et diriger les sources
- → Être capable de travailler en situation d'équipe

Évaluation

- → Visionnages et analyses critiques
- → Présence permanente et implication de l'étudiant e dans l'atelier

ATP #6 Atelier Production et post-production

(3 jours) Intervenants

Franck Hirsch

Thomas Lallier, réalisateur

Sur inscription préalable accompagnée d'une note d'intention et d'un corpus de visuels

Objectifs pédagogiques

- → Concevoir et préparer techniquement des vidéos destinées à la diffusion dans un espace d'exposition : formats classiques et hors format en prise de vue et en post-production
- → Pratiquer le flux de postproduction avec Premiere Pro CC: montage multi-écran, colorimétrie, exports

→ Appréhender les différents outils de diffusion in situ : écrans, projecteurs, supports, formats

Contenu et méthode

- → Étude des techniques de pré-production : repérage et prérequis divers (cotes, échelles, répartitions des espaces, alimentation électrique, positionnement des dispositifs de diffusion audio et vidéo).
- → Panorama et spécificités des outils et formats de prise de vue vidéo et cinéma digital

Évaluation

Participation active de l'étudiant-e et production

ATP #7 Atelier Investir un espace d'exposition

(4 jours) Intervenants

Franck Hirsch Thomas Lallier, réalisateur Mathilde Roman

→ En priorité avoir participé à l'ATP #6 Mathilde Roman accompagnera les projets des étudiant-es en amont de leur réalisation scénographique.

Objectifs pédagogiques

- → Développer une approche scénographique de la monstration d'œuvres audiovisuelles
- → Investir un espace d'exposition éphémère avec des vidéos existantes ou réalisées ad hoc, en tirant parti des contraintes du lieu
- → Élaborer des scénari d'agencement de l'espace, déterminer les moyens techniques et logistiques à mettre en œuvre
- → Réaliser une présentation publique et immersive d'œuvres personnelles

leur réalisation scénographique.

Contenu et méthode

- → Discussion collective des choix et de la cohérence de l'ensemble des œuvres proposées au visiteur
- → Organisation de la mise en œuvre tenant compte des contraintes du lieu, du temps imparti et des spécificités du parc matériel à disposition.
- → Construction du parcours d'exposition avec les productions des étudiant·e·s (partage d'un lieu commun).
- → Répartition et cohésion des espaces, réglages de l'éclairage, réglages des dispositifs de diffusion image et son

Évaluation

Implication de l'étudiant-e dans l'atelier

ATP #8 La matière sonore dans un lieu d'exposition

(3 jours) Intervenants

Franck Hirsch Thibault Verdron, ingénieur et designer sonore

Objectifs pédagogiques

- → Comprendre l'intérêt de scénographier le son dans un espace d'exposition.
- → S'adapter aux contraintes acoustiques d'un lieu d'exposition.
- → Comprendre comment gérer la coexistence de plusieurs pièces sonores dans un même espace.
- → Acquérir les compétences nécessaires afin de sélectionner le matériel sonore adapté à sa pratique.

Contenu et méthode

- → Panorama et spécificités des outils et formats de diffusion sonore
- → Présentation des différents types de matériels. "la chaine de diffusion

- sonore" (source, amplificateur, enceinte....)
- → Description des différents rendus sonore selon les sources : puissance, directivité, équilibre spectral, espace sonore....
- → Nature et propagation du son selon les notions de réflexion, diffusion et absorption.
- → Exercices de mise en pratique

Compétences acquises

Pouvoir imaginer la spatialisation du son dans sa pratique.

- → Savoir dissocier les types d'enceintes
- → Savoir contrôler et diriger les sources
- → Savoir installer le matériel de diffusion sonore

Évaluation

Implication de l'étudiant·e dans l'atelier

ATP #9 Usage des procédés anciens

(4 jours)

Intervenants

Patrick de Massary Carlos Barrantes

Objectifs pédagogiques

Acquérir une connaissance approfondie d'un procédé alternatif permettant sa reproductibilité dans le cadre d'un projet technique et/ou artistique.

Contenu et méthode

L'étudiant.e procédera aux étapes de fabrication d'un contretype numérique puis aux étapes de fabrication de l'émulsion sensible et du tirage artistique.

Évaluation

Contrôle continu sur les critères d'engagement et ponctualité durant la formation. die d'un procédé alternatif permettant sa reproductibilité dans le cadre d'un projet technique et/ou artistique.

Contenu et méthode

L'étudiant-e procédera aux étapes de fabrication d'un contretype numérique puis aux étapes de fabrication de l'émulsion sensible et du tirage artistique.

Évaluation

Contrôle continu sur les critères d'engagement et ponctualité durant la formation.

Workshops

UE 1
Cours
AN 2
2 sessions par an
Nombre de crédits
cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 2
ECTS au S7 et 2 ECTS au S8)
Format
Présentiel

Le workshop est une séquence de travail et de production intensif, comportant généralement une invitation extérieure faite à un artiste, une personne liée au monde de l'art ou de la culture en général, ou une personnalité invitée pour ses qualités professionnelles.

Le workshop a une durée courte et un nombre limité de participant·e·s. Il demande une implication forte de l'étudiant·e.

Lors de chaque semestre, une semaine banalisée est dédiée aux workshops. Les propositions sont données aux étudiant-e-s au minimum 15 jours en amont de la tenue du workshop (sur inscription). Le nombre de places étant limité, certains workshops nécessitent des pré-requis ou une sélection préalable opérée par son/sa référent-e pédagogique. L'évaluation porte sur l'engagement et la participation de l'étudiant-e. Une restitution est généralement organisée le dernier jour du workshop.

Calendrier 2023-2024

- → Semaine du 13 novembre 2023
- → Semaine du 11 mars 2024

2023 - 2024 112

Philosophie de l'œuvre II

→ Fabien Vallos

Approches théoriques Classe entière, auditorium Nombre d'heures associées 10 séances réparties aux semestres 7 et 8

Nombre de crédits dans le cadre de l'UE2, 6 ECTS

Format Présentiel

UF 2

Le cours Philosophie de l'œuvre II est une analyse du concept d'image à partir de la modernité et d'une succession de crises de la pensée, de la technique et de l'art. Ce cours prend en charge l'apparition de la photographie comme modèle exemplaire d'une crise paradigmatique. Ce cours commence en 1755 avec le tremblement de terre de Lisbonne et s'achève avec une analyse des théories critiques de l'œuvre contemporaine.

cours.

présence de l'étudiant-e

Un syllabus est donné à chaque cours.

La bibliographie est donnée durant le

Bibliographie

Objectifs pédagogiques

- → Acquisition d'une pensée critique sur l'histoire moderne et contemporaine de l'image.
- → Acquisition des processus dialectique.

Contenu et méthode

Les 10 cours magistraux de 3h s'accompagnent d'une vingtaine de podcasts.

Évaluation

- → Évaluation écrite au premier semestre.
- → Évaluation orale au second semestre.
- → Évaluation sur la participation et la

113 2023 - 2024

Économie du visible

→ Nicolas Giraud

UE 2
Approches théoriques
AN 2
Classe entière, auditorium
Nombre d'heures αssociées
5 séances de 3h soit 15h au semestre 7
Nombre de crédits
dans le cadre de l'UE2
Formαt
Présentiel

Il s'inscrit dans une réflexion élargie sur la production et la circulation des images dans le champ artistique et médiatique. Il envisage les images dans leurs dimensions techniques, économiques et politiques.

Objectifs pédagogiques

Compréhension des enjeux théoriques et pratiques de la circulation et de la présentation des images.

Contenu

Ce cours comprend quatre modules sur:

- → la question de l'accrochage
- → la question de l'édition
- → l'instrumentalisation des images
- → l'élaboration d'une économie des images

Évaluation

Engagement et participation de l'étudiant·e

Bibliographie

- → Paul Virilio, *La machine de vision*, 1988
- → Allan Sekula, Écrits sur la photographie 1974 - 1986, 2013
- → Image, pouvoir et politique, Revue Inframince n.10

- → L'image tactique, Revue Inframince n.12
- → *L'image comme monnaie*, Revue Inframince n.14
- → WJT Mitchell, Que veulent les images ? Une critique de la culture visuelle. Les Presses du réel

114

Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires

- → Enseignant·e·s
- → Intervenant·e·s

UE 2

Classe entière

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2

Format

Présentiel

Tout au long de l'année, sont organisées des conférences à l'ENSP dans l'auditorium.

Ces invitations faites à des artistes, professionnel·le·s de l'art, de la culture, philosophes, sociologues, etc. sont des temps privilégiés pour l'étudiant·e, lui permettant de découvrir différents courants de pensée et de la création contemporaine. Parfois sous la forme de conférences (en ligne ou en présentiel), de discussions, de rencontres ouvertes au public.

Cette programmation régulière fait partie intégrante de la formation des étudiant·e·s et la participation est obligatoire.

Certaines séances peuvent également donner lieu à des séminaires en **petits groupes** permettant d'approfondir les échanges en favorisant les interactions entre l'invité-e et les étudiant-e-s. Les sujets abordés sont divers et dépendent des recherches des invité-e-s. Les séminaires ayant une jauge réduite, ils sont accessibles sur inscription préalable.

Ces invitations sont régulières, au cours de l'année universitaire et les

informations des invitations sont transmises aux étudiants au fur et à mesure sur le tableau d'affichage en ligne et/ou par email.

Langues étrangères

→ Intervenant·e·s

UE 2
Cours et séances individuelles
AN 2
Groupe de niveaux - optionnel
Nombre de crédits
dans le cadre de l'UE2
Format
Présentiel

Sessions individuelles de mentoring

Nombre d'heures associées 3h au semestre 7 et 3h au semestre 8 Format Distanciel

En 2e année, les étudiant·e·s partant en mobilité internationale peuvent bénéficier de sessions individuelles de "mentoring", dans la langue de leur choix. Les étudiant·e·s intéressé·e·s par cet accompagnement doivent en faire la demande au début de chaque semestre.

Les sessions individuelles de "mentoring" sont dispensées par l'organisme de formation Arles à la carte.

Contenu et méthode

Les étudiant-e-s préparent, en amont des séances, les documents rédigés en anglais ou espagnol (CV, lettres de candidatures, portfolio, etc.) sur lesquels ils souhaitent avoir un retour ciblé. Les sessions individuelles de mentoring se déroulent en ligne. Selon les besoins de l'étudiant-e, une à trois séances de 1h peuvent être proposées par semestre et par étudiant-e.

Objectifs pédagogiques

Accompagner les étudiant·e·s dans la préparation de leur mobilité à l'international.

Évaluation

Engagement et participation active de l'étudiant·e aux sessions.

Cours de langues

Nombre d'heures associées 12h au semestre 7 et 12h au semestre 8 Format

Présentiel

Les cours de langue sont optionnels en 2e année. Les étudiant-e-s, selon leurs projets photographiques et/ou professionnels, choisissent une langue étrangère en début d'année entre l'anglais ou l'espagnol. Des cours de français langue étrangère peuvent être proposés aux étudiant-e-s non francophones ou souhaitant approfondir leur maîtrise de cette langue en vue de la rédaction de leur mémoire.

Les étudiant-e-s souhaitant poursuivre l'enseignement d'une langue étrangère doivent en exprimer le souhait au début de l'année académique. Les cours de langue sont dispensés par l'organisme de formation Arles à la carte.

Contenu et méthode

Après un test de niveau de langue en début d'année, les étudiant·e·s suivent les cours organisés en petits groupes (12 maximum). Les cours mettent particulièrement l'accent sur la maîtrise de l'expression orale en lien avec le travail artistique des étudiant·e·s.

Objectifs pédagogiques

Les cours de langue doivent permettre aux étudiant-e-s d'acquérir une aisance dans la présentation à l'oral et l'analyse de leur propre travail artistique devant un public.

Évaluation

L'évaluation tient compte de la participation active des étudiantes aux cours et s'appuie sur une présentation orale devant le groupe à la fin de chaque semestre.

Mémoire

- → Coordinateur du mémoire
 Fabien Vallos
- → Directeur.trice.s de mémoire
- → Marie Viguié, responsable de la bibliothèque

UE 2 Cours

Séances collectives et individuelles

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE2 (2 ECTS au S7 et 2 ECTS au S8)

Format

Présentiel et/ou distanciel

Méthodologie du mémoire

(3h) Auditorium, Fabien Vallos

Objectifs pédagogiques

Acquérir les fondements de la méthodologie de la recherche et de la rédaction ou réalisation de leur propre mémoire.

Contenu

Lors des séances du cours « Philosophie de l'œuvre » les étudiant-e-s seront en mesure de comprendre les grands modèles méthodologiques qui ont construit ce que nous nommons recherche en art, en esthétique et en théorie des arts. À partir de cela, ils seront capables de l'appliquer à la détermination du sujet de leur recherche et à la construction d'un processus analytique et critique. Le suivi se fait lors des rendez-vous individuels avec le-la directeur-trice de mémoire.

Approfondissement de la recherche documentaire

Bibliothèque (3h)
Marie Viguié, bibliothécaire
et Fabien Velasquez, assistant
bibliothécaire

Objectifs pédagogiques

Connaître les ressources documentaires de la bibliothèque et la méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre du mémoire

Contenu

- → Présentation des ressources documentaires physiques et numériques présentes à la Bibliothèque.
- → Méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre d'un mémoire de niveau Master : veille documentaire, sélection de sites Internet et de références documentaires spécialisées, élaboration de la bibliographie, notes de bas de pages, citations.

Séances individuelles avec le la directeur trice de mémoire

Une fois le·la directeur.trice de mémoire déterminé·e, l'étudiant·e prend des rendez-vous réguliers et constructifs avec celui ou celle-ci. Chaque rendez-vous doit être impérativement préparé en amont. Si des éléments en amont sont transmis,il convient de laisser un temps nécessaire à leur lecture. L'étudiant·e peut également se rapprocher d'autres enseignant·e·s de l'École selon la direction de ses recherches.

Les enseignant·e·s et directeur.trice.s de mémoire ont chacun leur méthode de suivi des travaux des étudiant·e·s. Certaines séances pourront être collectives, par petits groupes.

Ressources

Tous les mémoires des années précédentes sont consultables à la Bibliothèque et sur le site du <u>CRAI</u>. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à une présentation - discussion, des recherches des doctorants inscrits dans le doctorat de pratique et de théorie de la création ENSP-AMU.

Projets de recherche collective et de pratiques professionnelles

→ un·e ou deux référent·e·s par projet UE 3
Approches professionnelles et Recherche
AN 2
Obligatoire pour les AN2, optionnel pour les
AN3
Nombre d'heures
Variable selon le projet
Nombre de crédits
Cet enseignement fait partie de l'UE3 (4 ECTS au S7 et 4 ECTS au S8)
Format

1 projet au choix

Afin de se familiariser avec les pratiques professionnelles et les projets de recherche qui impliquent un travail en groupe, sur un temps long, en vue d'une production (exposition, publication) ou une présentation, les étudiant·e·s de 2° année doivent participer à au moins un des projets proposés.

Les projets se construisent souvent en lien avec des intervenant·e·s et en association avec des partenaires culturels. Ils portent souvent un enjeu fort de la photographie et de la création contemporaine. Il est donc demandé un investissement et une implication importants à l'étudiant·e afin qu'il/elle participe en co-construisant également le projet.

Le choix du projet s'effectue par l'étudiant e en début d'année scolaire, après une présentation des enjeux et des contenus de chacun, ainsi que des modalités de sélection des candidat e s'il y en a (texte, images, motivation, etc.), le nombre de participants au projet est limité, pour permettre l'efficacité et la réalisation

concrète.

Présentiel

Le déroulé, le calendrier et l'organisation des séances de travail sont définis en début d'année, chaque projet ayant sa temporalité propre.

Chaque référente propose les modalités d'évaluation du projet, le suivi et l'engagement de l'étudiante dans le projet demeurant les critères principaux.

120

Séminaire des laboratoires de recherche et de création

UE 3

Approches professionnelles et Recherche

AN 2

Obligatoire

Nombre d'heure

42h réparties sur l'année

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE3 (2 ECTS

au S7 et 2 ECTS au S8)

Format

Présentiel et/ou distanciel

1 séminaire de recherche au choix parmi les 3 suivants

Séminaire du laboratoire FIG. Figure Image Grammaire

Coordination Fabien Vallos

Dans le cadre du séminaire, nous avons travaillé depuis 4 ans sur les questions de données (data).

Le séminaire s'est construit en somme autour de cinq questions fondamentales (entre 2019 et 2024):

- 1. La question liminaire du prélèvement (pour faire de la donnée) et la question du stock (colloque de 2020);
 2. La question des conditions de l'image : sans doute un des séminaires les plus importants où nous avons développé les concepts de biomimèsis, de dièténomie, de synéidèsis et de mérimnie (colloque de 2021);
- 3. La question de la hantise, présupposant que la condition moderne de l'être est d'hanter (colloque de 2022);

4. La question de l'ingestion [à partir des travaux de J. Kaering], (année 2023).

Pour cette nouvelle année de recherche, nous voudrions ouvrir une question (la cinquième), celle de la plasticité. Cette question permettra de clore cette recherche sur les données (2019-2024 avec un colloque en mars 2024 au musée de l'Élysée à Lausanne, Suisse). Nous empruntons la question de la plasticité au travail de la philosophe Catherine Malabou. Le terme plasticité est forgé sur le verbe grec plassein qui signifie modeler, faconner des éléments par les langages (verbaux et non verbaux). Son étymologie n'est pas certaine mais indiquerait quelque chose de l'extension. Le terme signifie se donner une modalité d'être, une attitude. Ce qui est plus sûr, est que l'antonyme du verbe plassein est précisément le verbe graphein qui dit dessiner, peindre. Plassein n'est donc pas produire une image mais plus exactement faconner un mode d'être devant les éléments, les mondes. Or, ce qui nous intéresse, c'est de comprendre ce que nous pouvons

faire et comment nous pouvons être devant la donnée qui n'a ni présent ni présence. Comment pouvons nous, non pas donner du sens à ce qui est occulté, mais la possibilité d'une présence. C'est l'enjeu de ce que nous appelons la plasticité. Comment poser un regard sur ce qui n'a pas de présence et lui accorder la possibilité d'une actualité.

Le séminaire de recherche mené par le laboratoire Fig. portera (pour l'année 2023-2024) sur l'interprétation des processus d'ingestion de l'image et de l'iconophagie.
Un colloque sera organisé à l'ENSP.
Les étudiant·e·s du séminaire sont fortement impliqué·e·s dans son organisation.

Toute l'archive du séminaire se trouve sur <u>laboratoirefig.fr</u>

Déroulé

- → Construction du séminaire : une séance tous les quinze jours en présentiel
- → Rédaction et diffusion d'un texte pour chaque séance
- → Le texte est commenté lors d'une pré-séance sur le drive.
- → Publication du texte commenté dans sur le site du Fig. et dans un ouvrage collectif
- → Co-organisation du colloque et interventions
- → Publication des actes du colloque

Objectifs pédagogiques

Recherche, mise en partage et publication.

Évaluation

Engagement et participation active de l'étudiant·e

Bibliographie

Sera donnée au fur et à mesure du séminaire.

Séminaire du laboratoire Prospectives de l'image (PI)

Coordination

Caroline Bernard

Le séminaire de recherche est consacré à la prospective des images, à savoir la façon dont leurs fabrications et leurs usages dessinent nos mondes contemporains et ses futurs. Aujourd'hui, les usages dessinent nos mondes contemporains et ses futurs. Aujourd'hui. les images sont un outil de mesure et de modélisation des activités humaines aussi bien dans des applications civiles ou militaires. Elles permettent de nouvelles descriptions du monde à partir desquelles on peut par exemple, imaginer de nouvelles géographies. Ce séminaire revient sur la relation parfois tendancieuse que l'image entretient avec l'algorithme et la machine (par exemple : surveillance de masse, modélisation de pandémie, et décisions politiques subséquentes).

En 2023-2024: RÉUNION SUR MARS
Ce projet de recherche est mené avec
la collaboration de Franck Hirsch et le
chercheur associé Guillaume Pascale,
doctorant à l'UQAM Montréal.
Il s'inscrit dans la poursuite de l'année
2022-2023, autour des imaginaires
spatiaux et des notions d'habitabilité.
Archive 2022-2023, voir https://laboratoirepi.fr/comment-habiter/
https://laboratoirepi.fr/spatiavalesque/

Situé sur l'Île de la Réunion, le piton de la Fournaise est un des volcans les plus actifs du monde. Cette zone inhospitalière a servi dernièrement de terrain d'expérimentation pour la mise au point d'un sismographe envoyé sur Mars par la NASA lors de la mission InSight en 2018. Si les scientifiques retrouvent sur les flancs du volcan réunionnais des conditions géolo-

giques probantes pour leurs explorations extra planétaires, les artistes peuvent quant à eux avoir l'opportunité d'entreprendre une expédition sur Mars sans quitter la Terre. À l'heure où les agences spatiales de différentes nations se sont lancées intensivement dans les missions habitées autour de la Terre et que les entreprises privées, comme Space X, envisagent maintenant d'occuper Mars pour en exploiter les ressources, nous inaugurons un projet de recherche-création proposant une exploration de l'espace interplanétaire entre Mars et la Terre, au moyen d'un ensemble de données sismigues issues de la planète rouge mais aussi collectées Dans la Plaine des Sables à la Réunion, une vaste étendue désertique au pied du volcan.

Nourri par « la pensée du tremblement » du poète créole Édouard Glissant ou notamment les performances du collectif Kongo Astronauts, ce projet vise à élaborer une approche expérimentale et sensible d'une exploration spatiale qui souhaite garder les pieds sur Terre tout en se projetant sur Mars. Comment dépeindre un paysage imaginaire entre Mars et la Terre se coupant de l'esprit de conquête, d'exploitation et de colonisation en vigueur? Comment y voir une occasion de réfléchir à ces mêmes enieux, mais à l'échelle historique et sociale de la communauté réunionnaise ? Comment élaborer une méthode de recherche-création capable d'intégrer les acteurs et actrices culturels locaux dans toutes les phases de son processus? Comment expérimenter une nouvelle forme d'exposition croisant de manière inédite les arts et les sciences. afin de produire une expérience du paysage issue autant du détournement documentaire que de la fiction spéculative?

Objectifs pédagogiques

- → Approche réflexive et conceptuelle
- → Méthodologies de la recherche

Contenu et méthode

Le séminaire est partagé entre les contributions de Caroline Bernard et celles des étudiantes et des doctorantes.

Alternant séances de travail collectives, ressources virtuelles (podcasts), discussions individuelles, et travail en autonomie pour l'étudiant-e. L'échange de documentation est régulier entre les participant-e-s.

Évaluation

Évaluation des contributions et de la participation

Bibliographie

Elle sera fournie en début d'année.

Séminaire du laboratoire La Cellule

Coordination

Yannick Vernet & Chercheur-cheuse-s associé-e-s à La Cellule lacellule.ensp-arles.fr

Matériaulogie des images

Objet de la recherche

L' enjeu de cette recherche est d'aborder l'image (sa conception, sa fabrication, sa capacité réflexive) par l'angle matériaulogique : c'est-à-dire d'essayer de la (re-)penser à partir des substances imageantes que sont les matériaux du monde (matériaux physiques purs ou composites comme la terre, le minéral, le végétal, mais aussi processus biologiques ou chimiques comme l'oxydation, la moisissure, etc.).

Dans ce projet, les matériaux sont placés au cœur de la réflexion; ils sont compris comme possédant une puissance d'agir. Il s'agit donc d'expérimenter les propriétés formelles des matériaux et d'appréhender leurs puissances à l'œuvre dans les images. Cette perspective engage une toute autre manière de penser les images et invite à chercher, au plus proche des éléments du monde, de nouvelles manières de les fabriquer.

Objectifs

Ce projet de recherche se situe à l'intersection de deux problématiques très discutées à l'heure actuelle dans le domaine de la théorie des images : la vie des images (Warburg, Bredekamp, Mitchell) et l'écologie des images (Szendy, Durafour). Il s'agira pour nous d'expérimenter le versant pratique de ce débat, en questionnant les rapports mutualistes de co-constitution des images avec d'autres formes d'existants, les éléments du

monde physique. Cette recherche se propose, en ce sens, d'appréhender l'image comme un « autre vivant » par lequel des formes de vie adviennent, et par là, d'étudier les interrelations entre les images et leurs milieux.

Axes de recherche

Dans cette visée, il s'agit d'opérer un décentrement, passant d'un regard anthropocentré à un regard écocentré, attentif aux relations entre les êtres et les milieux, ainsi qu'aux relations entre les formes, les images et les supports. Il s'agit plus particulièrement d'étudier et d'expérimenter la manière dont les matériaux du monde font image, et façonnent, ce faisant, des formules de subjectivité.

Les axes de recherche sont les suivants :

- → Questionner les puissances d'agir des matériaux (en opérant une sélection de quatre éléments à étudier et à expérimenter : la terre, la pierre, le végétal, l'eau).
- → Explorer la manière dont il est possible, à partir de chacun de ces matériaux, de développer une pensée de l'image spécifique, et une création d'images (techniques, processus, dispositifs) singulière.

L'une comme l'autre de ces entrées questionnent la capacité des non-humains à faire image et doivent permettre de mettre en lumière leurs puissances expressives propres.

Résultats attendus

Véritable recherche par l'art, il s'agit ici d'inventer d'autres modalités de recherche entre travail de terrain (que nous préférons qualifier de "relation au monde"), forte interdisciplinarité, savoirs situés et expérimentations plastiques. Chacun des modules développés durant ce projet est conçu comme un travail d'exploration, de réflexion et de création à partir d'un

2023 - 2024 124

matériau. Pour chaque matériau et à partir de lui, il s'agit d'élaborer des pistes de recherche et de création singulières, qui répondent aux enjeux actuels de la définition de ce que peut être une "recherche par l'art". Sur deux ans, nous souhaitons produire une quinzaine d'œuvres de recherche; documenter cette recherche; publier sur cette recherche et exposer les résultats lors d'événements culturels et scientifiques d'envergure.

De même qu'une méthodologie de recherche en art très singulière est déployée pour structurer et développer ce projet, les modalités de restitution auront elles aussi des formes originales qui seront imaginées en cohérence avec les recherches menées

Modalités de cette recherche-création

Ce projet de recherche se fera en étroite collaboration avec des étudiant·e·s et doctorant·e·s de l'université de Toulouse - Jean Jaurès. Les séances se dérouleront à Arles et Toulouse

→ Le calendrier sera fourni en début de séminaire

Il est attendu de ce projet de recherche que les étudiant.es ne viennent pas simplement piocher de la matière permettant de nourrir leur travail mais bien de s'engager dans une recherche collective, par binôme ou petit groupe.

Stage et/ou projet professionnel

Approches professionnelles et Recherche
AN 2
Obligatoire

Avant la fin de la 2e année, les étudiant·e·s doivent effectuer, en dehors des périodes de cours, un stage professionnel obligatoire d'une durée minimum d'un mois, soit l'équivalent de 154h. Ce stage peut être effectué en continu pendant les congés d'été, entre la 1° et la 2° années, ou en discontinu tout au long de la 2° année.

Le stage peut se dérouler en France ou à l'étranger, dans des organismes culturels ou artistiques (musées, galeries, centre d'art, etc.), en entreprise (graphisme, production, etc.) ou auprès d'artistes. Il doit permettre à l'étudiant-e d'acquérir une plus grande autonomie dans sa démarche artistique et d'approfondir les connaissances et les compétences acquises dans le cadre de sa formation à l'ENSP.

Il revient à chaque étudiante de définir son projet de stage, en lien avec les enseignantes coordinateur trices, et de trouver un organisme d'accueil. Le contenu du stage obligatoire est examiné et soumis à l'accord préalable des enseignantes coordinateur·trice·s de l'année et de la direction des études.

Une fois identifiée la structure d'accueil et les missions du stagiaire, une demande de convention de stage doit être transmise par l'étudiant·e à la direction des études/service de la professionnalisation au moyen d'un formulaire dédié au moins trois semaines avant le début du stage.

Aucun stage ne peut commencer avant la signature de la convention.

Après son stage, l'étudiant-e remet un rapport de stage à la direcion des études/service de la professionnalisation. Un temps d'échange collectif pourra être organisé au cours de l'année académique afin de partager les retours d'expériences des étudiant-e-s stagiaires.

Le stage est parfaitement intégré au cursus de l'étudiant·e, et est inscrit dans le supplément au diplôme.

À la place du stage, un e étudiant e qui serait engagé e dans un projet à dimension collective, ayant donné lieu à des réalisations effectives

dans un contexte professionnel

(l'organisation d'expositions, une édition, etc.) et qui a nécessité un investissement mesurable pourra faire valoir cette expérience, en accord avec son-sa coordinateur-trice de l'année et la direction des études.

Une fois accordé, ce projet donnera lieu à un rapport et l'étudiant·e.

Mi-novembre | une réunion d'information sur les stages sera organisée.

Contacts

- → laurence.canaux@ensp-arles.fr
- → gwendoline.allain@ensp-arles.fr

Monstration

- → Enseignant·e·s
- → Intervenant·e·s libre
- → libre étudiant·e·s en autonomie

UE 4
Approches critiques
AN 2
Obligatoire
Nombre de crédits
Cet enseignement fait partie de l'UE4 (soit 4
ECTS au S7 et 4 ECTS au S8)
Format
Présentiel

Cet atelier de recherche et de création est un espace de travail plastique et critique pour les étudiant e-s de 2° et 3° année. Construits selon un format ouvert de une, deux ou trois journées, ils sont un temps de discussion au sujet du travail en cours, qu'il s'agisse de projets collectifs ou du travail mené par chaque étudiant e.

Des invité·e·s (artistes, théoriciens, écrivains, etc.) interviennent dans le courant des ateliers afin d'apporter la singularité de leur regard au processus de recherche et de création.

Au cours de l'année, les étudiant·e·s d'AN2 doivent proposer deux présentations collectives de leurs travaux au minimum

Entretiens individuels

→ Collège des enseignant·e·s

UE 4
Approches critiques
AN 2
Séance individuelle
Nombre de crédits
cet enseignement fait partie de l'UE4 (soit 4
ECTS au S7 et 4 ECTS au S8)
Format
Présentiel et/ou distanciel

Un entretien individuel d'un·e enseignant·e avec un·e étudiant·e se déroule à la demande de ce dernier, pour une présentation et une analyse du travail en cours.

À titre indicatif, chaque étudiant e doit prendre quatre rendez-vous individuels (soit deux par semestre) avec au minimum deux enseignant es différent es: Caroline Bernard, Mabe Bethônico, Nicolas Giraud, Tadashi Ono, Gilles Saussier et Fabien Vallos. L'étudiant e doit impérativement avoir préparé cet entretien.

Objectifs pédagogiques

Vérifier le degré d'assimilation des connaissances ; déterminer avec chaque étudiant·e la méthodologie et les références du projet photographique ; dresser l'état du processus de création, en apprécier l'avancement en termes formels, théoriques et techniques.

Contenu et méthode

Il s'agit de séances de travail où sont envisagées les étapes de développement ultérieur des projets au regard des résultats déjà obtenus et des intentions énoncées. La situation d'entretien permet une exploration de matériaux, de fonds d'ateliers, d'idées ou d'éléments complémentaires utiles pour mieux apprécier l'élaboration interne des travaux. La manière dont l'étudiant e pense la confrontation réelle avec le regard d'un tiers est également un objet de réflexion.

Évaluation

Appréciation du travail présenté et de la présentation elle-même par l'enseignant e au terme de l'entretien.

Les monstrations et les entretiens individuels sont des modalités différentes de présentation du travail et d'échanges avec les enseignant·e·s.

L'étudiant-e peut choisir la modalité qui lui conviendra le mieux, monstrations et/ou entretiens. Il est impératif que le travail soit mis en discussion au cours des semestres 7 et 8, à plusieurs reprises.

Bilans

→ Collège des enseignant·e·s et des responsables d'ateliers

UE 4
Approches critiques
AN 2
Un bilan à chaque fin de semestre
Nombre de crédits
cet enseignement fait partie de l'UE4 (soit 6
ECTS au S7 et 6 ECTS au S8)
Format
Présentiel

Évaluation semestrielle et collective de l'ensemble du travail.

Objectifs pédagogiques

Lors de cette récapitulation et vérification des acquis, la pluralité des interlocuteurs favorise un travail critique à la fois d'analyse et d'appréciation des potentialités ainsi que des orientations discernables dans le travail présenté par l'étudiant.

Contenu

L'étudiant-e doit présenter les exercices réalisés pendant le semestre écoulé ainsi que des travaux récents témoignant d'une première orientation d'un travail personnel. L'étudiant-e procède d'abord à la présentation formelle du travail réalisé avant de répondre ensuite aux questions qui lui sont posées.

Évaluation

Les critères d'évaluation, transversaux pour les 3 années sont :

- → la progressivité par rapport aux enseignements
- → l'assiduité de l'étudiant·e
- → son engagement au sein de l'École

Les attendus propres à la 2e année sont les suivants : savoir situer son travail dans le contexte historique et les champs photographiques et artistiques contemporains.

L'amorce d'un travail sur un projet de recherche artistique, doit se dessiner. Des choix sont effectués sur la mise en espace, les tirages et les formats. La capacité à formuler les pistes de recherche, à penser l'image par rapport à l'espace (d'exposition, éditorial, numérique ou performatif) et enfin la cohérence entre projet et qualité des moyens techniques mis en œuvre sont spécifiquement pris en compte.

Le bilan du second semestre conditionne le passage en troisième année, sous réserve d'obtention des crédits nécessaires. Il s'agit de présenter un travail permettant de dégager le projet de recherche artistique qui sera développé l'année suivante. Une rigueur est attendue dans la réalisation (la dimension technique est acquise). La qualité est au rendez-vous dans les réalisations présentées.

Il est demandé lors de ce deuxième bilan que le travail du mémoire soit largement amorcé (problématique déterminée, différentes étapes de la recherche posées, et travail de rédaction amorcé). Une version sera imprimée et présentée lors du bilan.



Total par semestre

Tableau des crédits Semestres 9 et 10

Coordinateur
→ Tadashi Ono
Coordinateur
du mémoire

→ Fabien Vallos Coordinateur du diplôme

→ Nicolas Giraud

UE 1
Méthodologie
de la recherche
UE 2
Mise en forme
du projet personnel
plastique

UE	Enseignements	Référents	ECTS S9	ECTS S10
UE 1	Méthodologie de la recherche et du mémoire → Recherche documentaire → Atelier de mise en page et édition du mémoire → Entretiens individuels	Collège des enseignant⋅e⋅s	20	
UE 1	Projets de recherche collective et de pratiques professionnelles 1 Projet au choix - optionnel Séminaires et laboratoires de recherche et de création 1 Laboratoire au choix			
UE 1	Monstration Entretiens individuels			
UE 1	 → Workshops → Conférences, journées d'étude, séminaires → Approches professionnelles → Langues étrangères 			
UE 2	Bilans	Collège des enseignant·e·s et des responsables d'ateliers	10	
	Diplôme 1 Soutenance du mémoire			5
	Diplôme 2 Soutenance du travail plastique			25

30

30

Méthodologie de la recherche et du mémoire

UE 1 AN 3

Séances collectives et individuelles

Nombre d'heures

Variable

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 ECTS au S9 et au S10)

Format

Présentiel et/ou distanciel

En troisième année, l'étudiante chercheur cheuse est invitée à développer et formaliser ses propres recherches en :

- → présentant son travail (dans le cadre des séminaires, des ARC et des projets, des expositions et des invitations)
- → prenant en charge les modalités de sa présentation (contributions aux laboratoires de recherche, publication d'articles, publication de portfolios, réalisation d'expositions, etc.)
- → achevant la rédaction de son mémoire et à en faire une présentation lors d'une soutenance publique

→ Présentation des mémoires des années précédentes

Contenu

- → Présentation des ressources documentaires physiques et numériques présentes à la Bibliothèque.
- → Méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre d'un mémoire de niveau Master : veille documentaire, sélection de sites Internet et de références documentaires spécialisées, élaboration de la bibliographie, notes de bas de pages, citations

La recherche documentaire pour le mémoire

(3h) Bibliothèque
Marie Viguié, bibliothécaire
et Fabien Velasquez, assistant
bibliothécaire

Objectifs pédagogiques

→ Connaître les ressources documentaires de la bibliothèque et la méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre du mémoire

Atelier de mise en page et édition du mémoire

(3h) demi-groupe, Salle Infographie Lionel Genre

Objectifs pédagogiques

Mise en page et édition du mémoire de niveau Master

Contenu

Les étudiant·e·s ont commencé l'écriture du mémoire à cette période

de l'année et la séance propose un accompagnement plus personnalisé
→ Récapitulatif des techniques
d'importation de textes longs vers un logiciel PAO, de mise en forme, de gestion des sections, de la pagination, des styles, des tables de matières
→ Techniques d'optimisation d'impression

Séances individuelles avec le la directeur trice de mémoire

Dans la perspective du rendu de son mémoire, l'étudiant-e prend des rendez-vous réguliers et constructifs avec son directeur-trice de mémoire. Chaque rendez-vous doit être impérativement préparé en amont. Si des éléments sont transmis, il convient de laisser un temps nécessaire à leur lecture. L'étudiant-e peut également se rapprocher d'autres enseignant-e-s de l'École selon la direction de ses recherches.

Les enseignant·e·s directeur·trice·s de mémoire ont chacun·e leur méthode de suivi des travaux des étudiant·e·s. Certaines séances pourront être collectives, par petits groupes.

Calendrier

→ 7 décembre 2023 Rendu des mémoires

→ janvier 2024 une préparation à la soutenance est organisée

→12 > 16 février 2024 Soutenance

Ressources

Tous les mémoires des années précédentes sont consultables à la bibliothèque et sur le site du CRAI.

2023 - 2024 134

Projets de recherche collective et de pratiques professionnelles

→ un·e ou deux référent·e·s par projet

UE 1 Projet AN 3

Optionnel, par groupe avec AN2

Nombre d'heures Variable selon le projet Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 ECTS

au S9)
Format
Présentiel

1 projet au choix

Afin de se familiariser avec les pratiques professionnelles et les projets de recherche qui impliquent un travail en groupe, sur un temps long, en vue d'une production (exposition, publication) ou une présentation, les étudiant es de 3° année doivent participer à au moins un des projets proposés.

Les projets se construisent souvent en lien avec des intervenant·e·s et en association avec des partenaires culturels. Ils portent souvent un enjeu fort de la photographie et de la création contemporaine. Il est donc demandé un investissement et une implication importants à l'étudiant·e afin qu'il/elle participe en co-construisant également le projet.

Le choix du projet s'effectue par l'étudiant e en début d'année scolaire, après une présentation des enjeux et des contenus de chacun, ainsi que des modalités de sélection des candidat e s s'il y en a (texte, images, motivation, etc.), le nombre de participants au projet est limité, pour

permettre l'efficacité et la réalisation concrète.

Le déroulé, le calendrier et l'organisation des séances de travail sont définis en début d'année, chaque projet ayant sa temporalité propre.

Chaque référent e propose les modalités d'évaluation du projet, le suivi et l'engagement de l'étudiant e dans le projet demeurant les critères principaux.

Séminaire des laboratoires de recherche et de création

UE 1
AN 3
Obligatoire
Nombre d'heures
42h réparties sur l'année
Nombre de crédits
Cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 ECTS au S9)
Format
Présentiel

1 séminaire de recherche au choix parmi les 3 suivants

Séminaire du laboratoire FIG. Figure Image Grammaire

Coordination Fabien Vallos

Dans le cadre du séminaire, nous avons travaillé depuis 4 ans sur les questions de données (data).

Le séminaire s'est construit en somme autour de cinq questions fondamentales (entre 2019 et 2024):

- La question liminaire du prélèvement (pour faire de la donnée) et la question du stock (colloque de 2020);
 La question des conditions de
- 2. La question des conditions de l'image : sans doute un des séminaires les plus importants où nous avons développé les concepts de biomimèsis, de dièténomie, de synéidèsis et de mérimnie (colloque de 2021);
- 3. La question de la hantise, présupposant que la condition moderne de l'être est d'hanter (colloque de 2022);

4. La question de l'ingestion [à partir des travaux de J. Kaering], (année 2023).

Pour cette nouvelle année de recherche, nous voudrions ouvrir une question (la cinquième), celle de la plasticité. Cette question permettra de clore cette recherche sur les données (2019-2024 avec un colloque en mars 2024 au musée de l'Élysée à Lausanne, Suisse). Nous empruntons la question de la plasticité au travail de la philosophe Catherine Malabou. Le terme plasticité est forgé sur le verbe grec plassein qui signifie modeler, faconner des éléments par les langages (verbaux et non verbaux). Son étymologie n'est pas certaine mais indiquerait quelque chose de l'extension. Le terme signifie se donner une modalité d'être, une attitude. Ce qui est plus sûr, est que l'antonyme du verbe plassein est précisément le verbe graphein qui dit dessiner, peindre. Plassein n'est donc pas produire une image mais plus exactement faconner un mode d'être devant les éléments, les mondes. Or, ce qui nous intéresse, c'est de comprendre ce que nous pouvons

136

faire et comment nous pouvons être devant la donnée qui n'a ni présent ni présence. Comment pouvons nous, non pas donner du sens à ce qui est occulté, mais la possibilité d'une présence. C'est l'enjeu de ce que nous appelons la plasticité. Comment poser un regard sur ce qui n'a pas de présence et lui accorder la possibilité d'une actualité.

Le séminaire de recherche mené par le laboratoire Fig. portera (pour l'année 2023-2024) sur l'interprétation des processus d'ingestion de l'image et de l'iconophagie.
Un colloque sera organisé à l'ENSP. Les étudiantes du séminaire sont fortement impliquées dans son organisation.

Toute l'archive du séminaire se trouve sur laboratoirefig.fr

Déroulé

- → Construction du séminaire : une séance tous les quinze jours en présentiel
- → Rédaction et diffusion d'un texte pour chaque séance
- Le texte est commenté lors d'une pré-séance sur le drive.
- → Publication du texte commenté dans sur le site du Fig. et dans un ouvrage collectif
- → Co-organisation du colloque et interventions
- → Publication des actes du colloque

Objectifs pédagogiques

Recherche, mise en partage et publication.

Évaluation

Engagement et participation active de l'étudiant·e

Bibliographie

Sera donnée au fur et à mesure du séminaire.

Séminaire du laboratoire Prospectives de l'image (PI)

Coordination

Caroline Bernard

Le séminaire de recherche est consacré à la prospective des images, à savoir la façon dont leurs fabrications et leurs usages dessinent nos mondes contemporains et ses futurs. Aujourd'hui, les usages dessinent nos mondes contemporains et ses futurs. Aujourd'hui, les images sont un outil de mesure et de modélisation des activités humaines aussi bien dans des applications civiles ou militaires. Elles permettent de nouvelles descriptions du monde à partir desquelles on peut par exemple, imaginer de nouvelles géographies. Ce séminaire revient sur la relation parfois tendancieuse que l'image entretient avec l'algorithme et la machine (par exemple : surveillance de masse, modélisation de pandémie, et décisions politiques subséquentes).

En 2023-2024: RÉUNION SUR MARS

Ce projet de recherche est mené avec la collaboration de Franck Hirsch et le chercheur associé Guillaume Pascale, doctorant à l'UQAM Montréal. Il s'inscrit dans la poursuite de l'année 2022-2023, autour des imaginaires spatiaux et des notions d'habitabilité. Archive 2022-2023, voir https://laboratoirepi.fr/comment-habiter/

Situé sur l'Île de la Réunion, le piton de la Fournaise est un des volcans les plus actifs du monde. Cette zone inhospitalière a servi dernièrement de terrain d'expérimentation pour la mise au point d'un sismographe envoyé sur Mars par la NASA lors de la mission InSight en 2018. Si les scientifiques retrouvent sur les flancs du volcan réunionnais des conditions géolo

giques probantes pour leurs explorations extra planétaires, les artistes peuvent quant à eux avoir l'opportunité d'entreprendre une expédition sur Mars sans quitter la Terre. À l'heure où les agences spatiales de différentes nations se sont lancées intensivement dans les missions habitées autour de la Terre et que les entreprises privées, comme Space X, envisagent maintenant d'occuper Mars pour en exploiter les ressources, nous inaugurons un projet de recherche-création proposant une exploration de l'espace interplanétaire entre Mars et la Terre, au moyen d'un ensemble de données sismiques issues de la planète rouge mais aussi collectées Dans la Plaine des Sables à la Réunion, une vaste étendue désertique au pied du volcan.

Nourri par « la pensée du tremblement » du poète créole Édouard Glissant ou notamment les performances du collectif Kongo Astronauts, ce projet vise à élaborer une approche expérimentale et sensible d'une exploration spatiale qui souhaite garder les pieds sur Terre tout en se projetant sur Mars. Comment dépeindre un paysage imaginaire entre Mars et la Terre se coupant de l'esprit de conquête, d'exploitation et de colonisation en vigueur? Comment y voir une occasion de réfléchir à ces mêmes enieux, mais à l'échelle historique et sociale de la communauté réunionnaise ? Comment élaborer une méthode de recherche-création capable d'intégrer les acteurs et actrices culturels locaux dans toutes les phases de son processus? Comment expérimenter une nouvelle forme d'exposition croisant de manière inédite les arts et les sciences. afin de produire une expérience du paysage issue autant du détournement documentaire que de la fiction spéculative?

Objectifs pédagogiques

- → Approche réflexive et conceptuelle
- → Méthodologies de la recherche

Contenu et méthode

Le séminaire est partagé entre les contributions de Caroline Bernard et celles des étudiant-e-s et des doctorant-e-s.

Alternant séances de travail collectives, ressources virtuelles (podcasts), discussions individuelles, et travail en autonomie pour l'étudiant-e. L'échange de documentation est régulier entre les participant-e-s.

Évaluation

Évaluation des contributions et de la participation

Bibliographie

Elle sera fournie en début d'année.

2023 - 2024 138

Séminaire du laboratoire La Cellule

Coordination

Yannick Vernet & Chercheur-cheuse-s associé-e-s à La Cellule lacellule.ensp-arles.fr

Matériaulogie des images

Objet de la recherche

L' enjeu de cette recherche est d'aborder l'image (sa conception, sa fabrication, sa capacité réflexive) par l'angle matériaulogique : c'est à dire d'essayer de la (re-)penser à partir des substances imageantes que sont les matériaux du monde (matériaux physiques purs ou composites comme la terre, le minéral, le végétal, mais aussi processus biologiques ou chimiques comme l'oxydation, la moisissure, etc.).

Dans ce projet, les matériaux sont placés au cœur de la réflexion; ils sont compris comme possédant une puissance d'agir. Il s'agit donc d'expérimenter les propriétés formelles des matériaux et d'appréhender leurs puissances à l'œuvre dans les images. Cette perspective engage une toute autre manière de penser les images et invite à chercher, au plus proche des éléments du monde, de nouvelles manières de les fabriquer.

Objectifs

Ce projet de recherche se situe à l'intersection de deux problématiques très discutées à l'heure actuelle dans le domaine de la théorie des images : la vie des images (Warburg, Bredekamp, Mitchell) et l'écologie des images (Szendy, Durafour). Il s'agira pour nous d'expérimenter le versant pratique de ce débat, en questionnant les rapports mutualistes de co-constitution des images avec d'autres formes d'existants, les éléments du

monde physique. Cette recherche se propose, en ce sens, d'appréhender l'image comme un « autre vivant » par lequel des formes de vie adviennent, et par là, d'étudier les interrelations entre les images et leurs milieux.

Axes de recherche

Dans cette visée, il s'agit d'opérer un décentrement, passant d'un regard anthropocentré à un regard écocentré, attentif aux relations entre les êtres et les milieux, ainsi qu'aux relations entre les formes, les images et les supports. Il s'agit plus particulièrement d'étudier et d'expérimenter la manière dont les matériaux du monde font image, et façonnent, ce faisant, des formules de subjectivité.

Les axes de recherche sont les suivants :

- → Questionner les puissances d'agir des matériaux (en opérant une sélection de quatre éléments à étudier et à expérimenter : la terre, la pierre, le végétal, l'eau).
- → Explorer la manière dont il est possible, à partir de chacun de ces matériaux, de développer une pensée de l'image spécifique, et une création d'images (techniques, processus, dispositifs) singulière.

L'une comme l'autre de ces entrées questionnent la capacité des non-humains à faire image et doivent permettre de mettre en lumière leurs puissances expressives propres.

Résultats attendus

Véritable recherche par l'art, il s'agit ici d'inventer d'autres modalités de recherche entre travail de terrain (que nous préférons qualifier de "relation au monde"), forte interdisciplinarité, savoirs situés et expérimentations plastiques. Chacun des modules développés durant ce projet est conçu comme un travail d'exploration, de réflexion et de création à partir d'un

matériau. Pour chaque matériau et à partir de lui, il s'agit d'élaborer des pistes de recherche et de création singulières, qui répondent aux enjeux actuels de la définition de ce que peut être une "recherche par l'art". Sur deux ans, nous souhaitons produire une quinzaine d'œuvres de recherche; documenter cette recherche; publier sur cette recherche et exposer les résultats lors d'événements culturels et scientifiques d'envergure.

De même qu'une méthodologie de recherche en art très singulière est déployée pour structurer et développer ce projet, les modalités de restitution auront elles aussi des formes originales qui seront imaginées en cohérence avec les recherches menées.

Modalités de cette recherche-création

Ce projet de recherche se fera en étroite collaboration avec des étudiant.e.s et doctorant.e.s de l'université de Toulouse - Jean Jaurès. Les séances se dérouleront à Arles et Toulouse

→ Le calendrier sera fourni en début de séminaire.

Il est attendu de ce projet de recherche que les étudiant.es ne viennent pas simplement piocher de la matière permettant de nourrir leur travail mais bien de s'engager dans une recherche collective, par binôme ou petit groupe.

2023 - 2024

Monstration

- → Enseignant·e·s
- → Intervenant·e·s
- → Libre, étudiant·e·s

UE 1 AN 3

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (6 ECTS au S9)

Format

Présentiel

Cet atelier de recherche et de création est un espace de travail plastique et critique pour les étudiant·e·s de 2° et 3° année. Construits selon un format ouvert de une, deux ou trois journées, ils sont un temps de discussion au sujet du travail en cours, qu'il s'agisse de projets collectifs ou du travail mené par chaque étudiant·e.

Des invité-e-s (artistes, théoriciens, écrivains, etc.) interviennent dans le courant des ateliers afin d'apporter la singularité de leur regard au processus de recherche et de création de l'étudiant-e.

Entretiens individuels

→ Collège des enseignant·e·s UE 1
AN 3
Séance individuelle
Nombre de crédits
cet enseignement fait partie de l'UE1 (6 ECTS au
S9)
Format
Présentiel

Un entretien individuel d'un·e enseignant·e avec un·e étudiant·e à la demande de ce dernier, pour une présentation et une analyse du travail en cours.

Chaque étudiante doit prendre quatre rendez-vous individuels (deux par semestre) avec au minimum deux enseignantes différentes : Caroline Bernard, Nicolas Giraud, Tadashi Ono Gilles Saussier, Muriel Toulemonde et Fabien Vallos.

L'étudiant-e doit impérativement avoir préparé cet entretien.

Objectifs pédagogiques

Vérifier le degré d'assimilation des connaissances ; déterminer avec chaque étudiant·e la méthodologie et les références du projet photographique ; dresser l'état du processus de création, en apprécier l'avancement en termes formels, théoriques et techniques.

Contenu et méthode

Il s'agit de séances de travail où sont envisagées les étapes de développement ultérieur des projets au regard des résultats déjà obtenus et des intentions énoncées. La situation d'entretien permet une exploration de matériaux, de fonds d'ateliers, d'idées ou d'éléments complémentaires utiles pour mieux apprécier l'élaboration interne des travaux. La manière dont l'étudiant e pense la confrontation réelle avec le regard d'un tiers est également un objet de réflexion.

Évaluation

Appréciation du travail présenté et de la présentation elle-même par l'enseignant e au terme de l'entretien.

142

Workshops

UE 1 AN 3

Participation à la session 1 de Workshop Nombre de crédits cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 4 ECTS au S9) Format Présentiel

Le workshop est une séquence de travail et de production intensif, comportant généralement une invitation extérieure faite à un artiste, une personne liée au monde de l'art ou de la culture en général, ou une personnalité invitée pour ses qualités professionnelles.

Le workshop a une durée courte et un nombre limité de participant·e·s. Il demande une implication forte de l'étudiant·e.

Lors de chaque semestre, une semaine banalisée est dédiée aux workshops. Les propositions sont données aux étudiant-e-s au minimum 15 jours en amont de la tenue du workshop (sur inscription). Le nombre de places étant limité, certains workshops nécessitent des pré-requis ou une sélection préalable opérée par son/sa référent-e pédagogique. L'évaluation porte sur l'engagement et la participation de l'étudiant-e. Une restitution est généralement organisée le dernier jour du workshop.

Calendrier 2023-2024

→ Semaine du 1'3 novembre 2023

Conférences, journées d'étude, séminaires

→ Intervenant·e·s

UE 2 AN 3

Classe entière

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 4

ECTS au S9)
Format
Présentiel

Tout au long de l'année, sont organisés des conférences à l'ENSP dans l'auditorium.

Ces invitations faites à des artistes, professionnel·le·s de l'art, de la culture, philosophes, sociologues, etc. sont des temps privilégiés pour l'étudiant·e, lui permettant de découvrir différents courants de pensée et de la création contemporaine. Parfois sous la forme de conférences (en ligne ou en présentiel), de discussions, de rencontres ouvertes au public.

Cette programmation régulière fait partie intégrante de la formation des étudiant·e·s et la participation est obligatoire.

Certaines séances peuvent également donner lieu à des séminaires en **petits groupes** permettant d'approfondir les échanges en favorisant les interactions entre l'invité-e et les étudiant-e-s. Les sujets abordés sont divers et dépendent des recherches des invité-e-s. Les séminaires ayant une jauge réduite, ils sont accessibles sur inscription préalable.

Ces invitations sont régulières, au

cours de l'année universitaire et les informations des invitations sont transmises aux étudiant·e·s au fur et à mesure sur le tableau d'affichage en ligne et/ou par email.

2023 - 2024 144

Approches professionnelles

→ Enseignant·e·s

→ Intervenant·e·s

UE 1

Conférences et ateliers Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 4

ECTS au S9)

Présentiel et/ou distanciel

Ateliers et rencontres avec des artistes, professionnel·le·s de l'art, de la culture et de l'image

Conférences et ateliers pratiques

Objectifs pédagogiques

Préparer les étudiant·e·s à leur future insertion professionnelle et à une bonne connaissance de l'écosystème de l'art

Contenu

Ce cycle vise à préparer les étudiantes aux conditions concrètes de l'après École et à l'exercice de l'activité d'artiste et de professionnel·les du secteur. Une formation sur les différents aspects juridiques et économiques de l'exercice de l'activité d'artiste est dispensée. Il s'agit également de sensibiliser les étudiantes aux différents métiers de l'image.

Dans cette perspective, les étudiantes seront accompagnées dans la réalisation de cas pratiques - réaliser un dossier d'artiste pour candidater à une résidence, répondre à une commande photographique, participer à une exposition et à un catalogue, travailler avec un commissaire d'exposition, etc. - et bénéficieront de rencontres et de

discussions avec des professionnel·le·s exerçant dans des domaines d'activité très variés (édition, commissariat, presse, institutions muséales, etc.).

Langues étrangères

→ Intervenant·e·s

UE 1 AN 3 Optionnel Nombre de crédits dans le cadre de l'UE1, 4 ECTS au S9

Cours de langues

Nombre d'heures associées 12 séances de 2h tout au long de l'année Format

Présentiel

Les cours de langue sont optionnels en 3° année. Les étudiant·e·s, selon leurs projets photographiques et/ou professionnels, choisissent une langue étrangère en début d'année entre l'anglais ou l'espagnol. Des cours de français langue étrangère peuvent être proposés aux étudiant·e·s non francophones ou souhaitant approfondir leur maîtrise de cette langue en vue de la rédaction de leur mémoire.

Les étudiant-e-s souhaitant poursuivre l'enseignement d'une langue étrangère doivent en exprimer le souhait au début de l'année académique. Les cours de langue sont dispensés par l'organisme de formation Arles à la carte.

Contenu et méthode

Après un test de niveau de langue en début d'année, les étudiantes suivent les cours organisés en petits groupes

(12 maximum). Les cours mettent particulièrement l'accent sur la maîtrise de l'expression orale en lien avec le travail artistique des étudiant-e-s.

Objectifs pédagogiques

Les cours de langue doivent permettre aux étudiant·e·s d'acquérir une aisance dans la présentation à l'oral et l'analyse de leur propre travail artistique devant un public.

Évaluation

L'évaluation tient compte de la participation active des étudiant·e·s aux cours et s'appuie sur une présentation orale devant le groupe à la fin de chaque semestre.

Bilans

→ Collège des enseignant·e·s et des responsables UE 2

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE2 (10 ECTS au S9)

Format

Présentiel

Évaluation semestrielle et collective de l'ensemble du travail.

Objectifs pédagogiques

Les bilans de 3° année constituent des moments de finalisation intermédiaire importants.

Contenu

Chaque étudiant-e doit soumettre au regard et à l'appréciation des participant-e-s au bilan les œuvres réalisées, accompagnées éventuellement d'une documentation sur des projets antérieurs, et les projets de développement ultérieur.

Évaluation

Les critères d'évaluation, transversaux pour les 3 années sont :

- → la progressivité par rapport aux enseignements
- → l'assiduité de l'étudiant-e
- → son engagement au sein de l'École

Les attendus propres à la 3° année sont véritablement liés au projet de recherche artistique de l'étudiant-e. En effet, le terrain de son travail de diplôme doit être bien identifié et il existe assez de matière pour le préciser.

Le projet de recherche artistique est à ce stade suffisamment dense et varié pour constituer la matière du diplôme. La qualité des réalisations et de leur mise en espace, la pertinence formelle et conceptuelle du projet ainsi que la justesse de la présentation (orale et formelle) sont spécifiquement pris en compte.

Le second bilan (fin avril 2022) conditionne la diplômabilité de l'étudiant-e.

Elle résulte de la décision des enseignants sur la base de critères d'évaluation du diplôme.

Ces critères d'évaluation sont :

- → La présentation formelle et critique des travaux
- → L'évaluation des phases de la recherche et de la production
- → L'inscription culturelle du travail (pertinence des références et diversité des connaissances)
- → La qualité des réalisations

Diplôme

AN 3

Nombre de crédits

Soutenance de mémoire : 5 ECTS

Soutenance du projet artistique: 25 ECTS

Diplôme 1 Soutenance du mémoire devant un jury

Durée de la soutenance 30 minutes

Le jury de soutenance du mémoire comprend les responsables de la direction du mémoire et une personnalité extérieure qualifiée, membre du jury de diplôme.

Objectif

Évaluer le mémoire en vue de l'obtention du grade de Master.

Contenu

Au cours de la soutenance du mémoire, qui a lieu au mois de février, l'étudiant·e présente au jury les enjeux de sa recherche, à savoir l'originalité de son sujet de recherche et son inscription dans les champs de la critique et de la création contemporaine.

Évaluation

L'évaluation portera sur les attendus du mémoire :

→ singularité et originalité de la

réflexion (pertinence du sujet et des enjeux de la recherche)

- → singularité de la méthode de recherche (présentation de l'argument, établissement du corpus, sélection des grands interprétants, processus argumentatif et constitution d'une bibliographie)
- → singularité du processus critique de l'étudiant-chercheur (du travail de référence au travail bibliographique à la capacité à inscrire un projet de recherche dans l'histoire moderne et contemporaine des formes et de la théorie).

Sera aussi prise en compte, lors de l'oral de soutenance, la capacité de l'étudiant·e à transmettre les enjeux de sa recherche et à dialoguer avec le jury.

À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit qui est communiqué aux membres du jury de diplôme.

Langue utilisée pour la soutenance Français

Diplôme 2 Soutenance du travail plastique, entretien avec un jury

Durée du passage devant jury 40 minutes

Le jury de diplôme comprend un professeur e de l'ENSP et quatre personnalités qualifiées extérieures.

Le diplôme est l'aboutissement de trois années passées à l'ENSP.
L'étudiant e doit présenter un projet personnel, le soutenir et le défendre devant le jury. L'étudiant e doit avoir obtenu au préalable 150 ECTS sur trois années.

Le jury du diplôme attend que le projet ainsi que sa présentation soient marqués par la justesse et la cohérence, et que l'une et l'autre soient, en particulier, perceptibles dans le rapport que la forme entretient avec son contenu.

Le jury évalue le travail en fonction d'une grille d'évaluation communiquée par le Ministère de la Culture et comportant quatre registres d'appréciation distincts :

- → Présentation des travaux (formelle et critique)
- → Origine et évolution du projet (évaluation des phases de la recherche et de la production)
- → Inscription culturelle du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- → Qualité des réalisations

L'obtention du diplôme suppose que soit attribuée une note d'au moins 10/20.

Les mentions sont attribuées à partir de 14/20, les félicitations à partir de 16/20.

Les notes ne sont pas communiquées aux candidat·e·s, qui peuvent cependant les obtenir postérieurement au passage du diplôme en formulant leur demande par écrit auprès de la directrice de l'ENSP.

Langue utilisée pour la soutenance Français

La vie étudiante

La vie étudiante

Les représentant·e·s étudiant·e·s

Les délégué·e·s

Chaque promotion choisit, pour la durée de l'année académique, deux représentant es et deux suppléant es qui participent aux bilans semestriels et ont un rôle consultatif auprès de la direction de l'École.

Les représentant·e·s

Les étudiant·e·s sont également représenté·e·s au sein du Conseil d'Administration de l'École (CA) et de la Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante (CRPVE).

Les élections ont lieu en début d'année scolaire. Chaque étudiant e est inscrit e sur une liste électorale et peut se porter candidat e.

- → semaine de rentrée | Informations par email
- → 17 octobre 2023 | Dépôt des candidatures
- → 7 novembre 2023 | Scrutin pour les 2 instances (CA et CRPVE)

L'association des étudiant·e·s

Le bureau des l'association des étudiant·e·s (AEENSP) est renouvelé chaque année. Il est un centre d'initiatives pour divers types de manifestations : Journée Portes Ouvertes, Ventes publiques de photographies, Exposition WIP (Work In Progress) qui présentent chaque année une sélection de travaux des étudiant·e·s, événements ponctuels liés au calendrier des manifestations de la Culture.

Contact | aeensp@ensp-arles.fr Site internet | www.aeensp-arles.com Facebook | AE Ensp Instagram | aeensp

Les frais d'inscription

Pour l'année scolaire 2023-2024 le montant des frais d'inscription s'élève à 438€ (décision par arrêté du Ministre de la culture). Dès la rentrée, ces frais seront à

régler en ligne via l'espace étudiant.

Les étudiant·e·s boursiers·ières sont exonéré·e·s du paiement de ces frais.

La CVEC (Contribution à la vie étudiante et de campus)

Qui est concerné?

Chaque étudiant-e en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'en acquitter avant de s'inscrire dans son établissement. L'attestation de paiement qui sera délivrée devra être envoyée comme justificatif d'acquittement à l'établissement.

Les étudiants boursiers en sont exonérés.

Pourquoi faire?

Les sommes collectées bénéficient aux étudiant·e·s. Cette contribution est destinée à "favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant·e·s et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention" - article L.841-5 du code de l'éducation.

Combien et où payer?

Le montant de la contribution s'élève à 100€ pour l'année 2023-2024 via la <u>plateforme dédié CVEC</u>

Justificatif de paiement à renvoyer à

→ Véronique Louviot secretariat@ensp-arles.fr

Les aides financières

L'aide ponctuelle

(gestion par le Crous)

est en faveur de l'étudiant·e qui rencontre des difficultés ponctuelles.

L'étudiant-e doit <u>prendre impérativement RDV</u> avec les services sociaux du Crous pour exposer sa situation.

Les étudiant·e·s boursiers·ières et non boursiers·ières peuvent solliciter une aide ponctuelle.

L'aide ponctuelle ne confère pas le statut de boursier.

La bourse d'enseignement supérieur

(gestion par le Crous)

s'adresse aux étudiant·e·s confronté·e·s à des difficultés matérielles ne leur permettant pas d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures. Pour une 1ère inscription les étudiant·e·s doivent être âgé·e·s de moins de 28 ans au 1er septembre de l'année universitaire. Les revenus ainsi que les charges de la famille sont pris en compte pour déterminer le taux de la bourse fixé en application d'un barème national. La demande de bourse sur critères sociaux est effectuée chaque année à l'aide du dossier social étudiant (DSE), par voie électronique, en se connectant au portail numérique

rubrique « messervices.etudiant.gouv.fr ».

L'ASAAC - "L'Aide Spécifique d'allocation annuelle Culture"

(gestion par le Ministère de la Culture et le Crous).

L'Asaac remplace le FNAUAC et permet de répondre à certaines situations ne pouvant donner lieu à l'attribution et au versement de la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux.

L'étudiant doit effectuer au préalable une demande de bourse auprès du CROUS de son académie dans le cadre du dossier social étudiant (DSE), en expliquant sa situation particulière.

https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/

Un premier examen permettra alors de l'orienter vers la saisie d'un dossier spécifique d'allocation annuelle culture qui devra être retourné au CROUS accompagné des pièces justificatives mentionnées en annexe au dossier et correspondant à sa situation et (notamment un courrier de demande motivée, une photocopie de la carte d'étudiant, les justificatifs de revenus, une pièce d'identité et un relevé d'identité bancaire).

Les demandes sont étudiées par les services sociaux du CROUS et un entretien préalable est organisé entre le demandeur de l'allocation annuelle et un e assistant e de service social du CROUS afin d'évaluer la situation globale de l'étudiant au regard notamment de son parcours universitaire et des difficultés qu'il rencontre.

Les demandes sont ensuite examinées par une commission. Le dossier est présenté de façon anonyme à la commission. Sauf cas particuliers, pour l'année universitaire 2023-2024, **les demandes des étudiants** relevant du Ministère de la Culture pourront être soumises aux commissions sociales des CROUS se réunissant entre **septembre et décembre 2023**. Toute demande transmise après la dernière commission sociale du Crous tenue en décembre ne pourra être examinée qu'au regard d'un changement récent de situation.

Après examen du dossier, la commission émet un avis d'attribution ou de non-attribution de l'ASAAC et propose au directeur du CROUS le montant de l'aide susceptible d'être accordée. Le directeur du CROUS décide du montant de l'aide attribuée et notifie la décision à l'étudiant. La décision de la commission ne peut faire l'objet de contestation.

Conditions d'attribution et modalités de versement à demander au secrétariat pédagogique.

Les assurances

Chaque étudiant·e est tenu·e de contracter une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile à l'intérieur de l'établissement ou lors d'un déplacement en France ou à l'étranger (voyage d'étude, stage programmé par l'École, etc.).

La sécurité sociale

Les étudiant-e-s s'inscrivant dans un établissement d'enseignement supérieur conservent leur régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement de leurs frais de santé ; ils/elles restent affilié-e-s en tant qu'assuré-e-s autonomes à leur régime actuel de protection sociale. La sécurité sociale ou assurance maladie rembourse 70% d'une consultation médicale si un médecin traitant a été déclaré en amont.

La mutuelle

Afin de couvrir les 30% restant de vos frais de santé, il est fortement conseillé de choisir une complémentaire santé (ou mutuelle) auprès d'un organisme (payant) ou auprès de la CMU-C qui est une protection complémentaire de santé gratuite (pour conditions se renseigner sur le site www.ameli.fr). Pour les étudiant·e·s boursiers·ières, il existe une aide à la complémentaire santé par la région PACA

→ https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/pass-mutuelles

Cellule de signalement

Cellule d'écoute anonyme et gratuite, mise en place par le Ministère de la Culture pour les étudiant·e·s qui souhaitent être accompagné·e·s sur une situation ressentie comme une discrimination ou du harcèlement, dont il ou elle ferait l'objet ou serait témoin. Des avocats spécialisés ainsi que des psychologues répondent à vos questions.

Pour toute communication, rappeler le code d'accès suivant : 1959

Par courriel

→ signalement-culture@conceptrse.fr

Par téléphone

→ 0801 90 59 10 (numéro vert) du lundi au vendredi de 9h à 13h

Sur le site internet

→ https://conceptrse.fr/signalement-culture/

Par courrier postal

→ Cabinet Concept RSE Pôle tertiaire ECO WORK 2 ZI Chartreuse Guiers 38380 Entre-deux-Guiers

Adresses utiles à Arles

- → Centre hospitalier Joseph Imbert | Quartier Fourchon: 04 90 49 29 29
- → Urgences dentaire | 0892 56 67 66
- → Permanence médicale généraliste 7/7 jours | 11, Avenue de Stalingrad. 04 90 52 36 65
- → Maison Départementale de la solidarité | 11, Rue Romain Rolland, qui propose :
 - des consultations en gynécologie les mercredi après-midi de 14h à 16h, contactez le 04 13 31 78 63
 - des Dépistages MST (anonyme et gratuit) tous les jeudis de 15h30 à 18h, sur rdv au 04 90 18 21 57).
- → En cas de symptômes COVID 19 aggravés Samu : 15
- → **Pompiers** | 18 ou 112

Restauration

Un restaurant universitaire, situé à 10 minutes à pied de l'ENSP, dans l'espace Chiavary, Boulevard Emile Zola est accessible aux étudiants de 11h30 à 13h45 du lundi au vendredi du 1er septembre au 30 juin. La vente de cartes a lieu au 12 boulevard Emile Zola les lundis et jeudis de 12h à 13h30.

Le tarif du ticket pour l'année 2023-2024 est de 3,30€ sur présentation de la carte d'étudiant ou certificat de scolarité et de 1€ sur présentation de la notification de bourse pour les étudiant·e·s boursiers.

Sport et culture

Les étudiant-e-s qui souhaitent pratiquer un sport pendant leurs études peuvent s'adresser :

- → à l'Office des sports de la ville d'Arles | Stade Fournier, Rue Ferdinand de Lesseps.
- → à la Maison de la Vie Associative | Boulevard des Lices ou sur http://www.arlesasso.fr/associations/office-des-sports-darles

L'ensemble des informations sur la vie culturelle de la ville se trouve sur le site de la ville. https://www.ville-arles.fr

Adresses vie étudiante

- → La gare routière | Avenue Paulin-Talabot 13200 Arles (à la sortie de la gare SNCF).
- → La boutique des transports | (renseignements et ventes titres de transport)
- 24, boulevard Clémenceau ou sur https://www.tout-envia.com/fr/ou-acheter-son-titre/36/la-boutique-en-ligne-/44
- → La carte Zou | (pour les trajets régionaux) https://www.maregionsud.fr/ aides-et-appels-a-projets/detail/zou-etudes

→ Le bureau de la vie étudiante | pour l'aide à l'insertion des étudiants dans la ville, la recherche de logements, d'emploi ou petits jobs, l'aide aux projets pour les associations d'étudiants...

Espace Van Gogh, 2ème étage, Place Félix-Rey - 04 90 49 37 42 ou sur https://www.ville-arles.fr/education/enseignement-superieur/vie-etu-diante/le-bureau-de-la-vie-etu-diante.php

- → CAF point d'accueil | 1, Rue Jean Giono sur RDV https://www.caf.fr/allocataires/caf-des-bouches-du-rhone/points-daccueil/arles
- → Le site de la région PACA | pour toutes les aides étudiants https://www.maregionsud.fr/jeune

Les vacances scolaires 2023-2024

→ Rentrée

1ère année : lundi 18 septembre 2023 2º et 3º années : lundi 2 octobre 2023

→ Noël

Du vendredi 22 décembre 2023 au soir au lundi 8 janvier 2024 au matin

→ Hiver

Du vendredi 26 février au soir au lundi 4 mars 2024 au matin

→ Printemps

Du vendredi 26 avril au soir au lundi 6 mai 2024 au matin

Les jours fériés 2023-2024

- → Le mercredi 1er novembre 2023
- → Le lundi 1er avril 2024
- → Du mercredi 8 au vendredi 10 mai 2024
- → Le lundi 20 mai 2024

Et après ?

Et après?

Au terme des trois années qu'ils passent à l'ENSP, la plupart des étudiant-e-s optent pour l'entrée dans la vie active.

Les connaissances acquises pendant leur cursus arlésien permettent aux jeunes diplômé.e.s de trouver des emplois dans les très nombreux métiers requérant des compétences en matière d'images fixes ou animées. Cela ne signifie pas qu'ils ou elles renoncent pour autant à poursuivre la maturation d'un travail personnel, laquelle débouche, pour certains, sur une reconnaissance, nécessairement progressive, par les milieux artistiques et professionnels.

L'École leur reste alors ouverte pendant encore 3 années supplémentaires à l'issue de leur diplôme afin de les accompagner dans cette nouvelle vie. Ils/elles peuvent ainsi bénéficier des équipements, d'un accès au matériel, d'emprunt d'équipement (sous réserve) et des conseils des équipes pour des projets précis et motivés.

La réservation des espaces se fait via le lien suivant :

→ https://extranet.ensp-arles.fr/anciens.php

L'École met en place des partenariats avec différentes institutions permettant aux diplômé·e·s d'obtenir des Bourses pour soutenir financièrement des projets en cours ou en développement. L'École effectue également une veille des appels à projets, candidature ou concours qui pourraient permettre à ces jeunes diplômé·e·s de faire connaître leur travail.

En 2020, avec le soutien de Neuflize OBC, l'ENSP réalise une plateforme en ligne, bilingue présentant les diplômé.e.s de l'ENSP des 5 dernières promotions. Cet espace donne une visibilité à leur travail de l'image, tout médium confondu.

→ https://alumni.ensp-arles.fr/

Depuis 2020, sont organisés par l'ENSP une série de rendez-vous en ligne et/ou en présentiel avec des professionnels du monde de l'art, galeristes, critiques, artistes qui les accompagnent dans leur insertion professionnelle par des conseils et un regard sur le travail artistique. Ce tutorat permet au·x diplômé·e·s une relation personnalisée avec un accompagnement sur mesure. En 2022-2023, ils ont pu rencontrer:

- → Franck Balland, Directeur artistique Fondation Pernod Ricard, Paris
- → Marie Cozette. Directrice du CRAC de Sète

- → Sylvia Dauder, Fondatrice et directrice de la galerie ProjecteSD, Barcelone, Espagne
- → Ingrid Guardiola, Directrice du Centre Culturel Bòlit à Gérone (Espagne) réalisatrice et productrice
- → Anne Lacoste, Directrice de l'institut pour la photographie de Lille
- → Géraldine Lay, Éditrice pour la photographie et l'art contemporain chez Actes Sud, Arles
- → Marie Magnier, Directrice de la Galerie Les filles du calvaire, Paris
- → Anna Planas, Directrice de la galerie-librairie Chez Delpire and co, Paris; et Directrice artistique de Paris Photo
- → Bertrand Riou, Commissaire et directeur du centre d'art contemporain de Nîmes

Compte tenu des orientations professionnelles qui sont les leurs, d'autres étudiant·e·s souhaitent s'engager dans une formation complémentaire. Lorsque tel est le cas, les institutions d'accueil les plus fréquemment choisies sont les sections postdiplôme des Écoles supérieures d'art, le Studio national des arts contemporains du Fresnoy et depuis la rentrée 2013, le doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique » en partenariat avec l'Université d'Aix Marseille (cf page 58).

Les métiers, emplois et professions accessibles aux diplômés de l'École relèvent, pour l'essentiel, du secteur artistique (création, diffusion, production, médiation), du journalisme et des médias, de l'enseignement et de la recherche (lycées, universités, Écoles d'art), du graphisme, de l'infographie, de l'édition, de la conservation et de la restauration (médiathèques, photothèques, musées, secteur privé) ainsi que de la direction artistique des institutions culturelles (centres d'art, Écoles d'art, musées).

Formation professionnelle continue

Depuis 2007, l'ENSP propose une offre complète de formation continue aux professionnels des métiers de l'image et de la communication, aux artistes ainsi qu'aux passionnés de photographie.

La programmation pédagogique s'organise autour d'un apprentissage précis et complet des pratiques de la photographie contemporaine, combinant rigueur technique et réflexion théorique, conformément à ce qui, depuis son origine, caractérise l'ENSP.

Annuellement, 40 modules courts de formation sont proposés dans les champs de la prise de vue, du traitement numérique et de la diffusion.

Un cycle long, « Les fondamentaux d'une pratique photographique à visée professionnelle » , ainsi que 2 formations certifiantes permettent de développer sur plusieurs mois des aspects précis du métier comme la gestion d'une commande photographique numérique ou encore le développement et la diffusion d'un projet photographique d'auteur.

2023 - 2024 160

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

L'ENSP, en tant que centre d'examen et de validation, ouvre une autre voie d'acquisition du diplôme (homologué au grade de master) par le biais de la validation des acquis de l'expérience.

Ce dispositif permet aux candidats de faire valider les acquis de leur expérience professionnelle ou bénévole en vue de l'obtention du diplôme de l'ENSP sous réserve de répondre préalablement aux conditions de recevabilité. Le candidat peut par la suite bénéficier d'un accompagnement méthodologique afin de préparer le passage en jury de VAE.

L'équipe de la formation continue de l'ENSP accompagne chacun à construire conjointement les parcours de formation et de professionnalisation.

Site internet | www.ensp-formation.fr



École nationale supérieure de la photographie 30 av. Victor Hugo – BP 10 149 13631 Arles Cedex, France



Liberté Égalité Fraternité